

CENTRAL INTELLIGENCE AGENCY

REPORT NO. [REDACTED]

INFORMATION REPORT

COUNTRY **Middle East**
SUBJECT **Transmittal of Literature**

DATE DISTR. **10 June 1949**

NO. OF PAGES **1**

PLACE
ACQUIRED

NO. OF ENCLS. **13**
(LISTED BELOW)

DATE
ACQUIRED

SUPPLEMENT TO
REPORT NO.

NE
25X1X

SOURCE

The attached material is being sent for your retention in the belief that it may be of interest:

Extracts of Iranian Press Items

These attachments are of a free classification.

APPROVED TO Q UNIT

Return to Library

25X1A

CLASSIFICATION **RESTRICTED**

REVUE de la PRESSE IRANIENNE

Téléphone: 78-45 (17 à 19 heures)

Bureau Arbab-Djamchid: No:12-14)

LUNDI, 2 Mai 1949
12 Ordibehesht 1328

Bulletin No: 97

----- Informations -----

°°° Samedi, pour la première fois, Radio-Bagdad a retransmis un disque de musique persane ainsi que des chants iraniens. Ettelaat

°°° Le procureur militaire a saisi la Cour Martiale des dossiers des membres actifs suivants de l'ex-parti Tudeh: Mme Zarah Eskandari, Mme. Razieh Ibrahim Zadeh, Fakreddine Mir Ramazani, Ingénieur Razzavi, Ali Chenassai, Alavi, Martine Omid et Agha Bala Sabouni pour activités en faveur de la diffusion de la doctrine collectiviste et contraire à la Monarchie Constitutionnelle. Ces neuf inculpés 5 seront jugés à la Cour Martiale Numéro 1 et les 4 autres à la Cour Martiale numéro 2. Ettelaat

°°° M. Malek Ol-Choara Bahar, professeur à l'Université et député à la Chambre qui était parti il y a 16 mois pour subir un traitement médical en Suisse rentrera la semaine prochaine à Tehran. Ettelaat

°°° Selon une information de Zandjan, le ministère de la guerre a créé une garnison dans cette ville. La population a accueilli avec satisfaction cette initiative. Keyan

°°° Voici les cours des changes sur le marché libre, hier à midi:
Livre crédit: 188 rials/ dollar libre: 55/ franc suisse libre: 15.75/ rouble: 14.25/ livre or(George) 840/ livre or: (Edouard) 1120/.
Keyan

°°° Selon notre correspondant à Paris, à la suite des conversations entre M. Eftehadje, gouverneur de la Banque Melli et les dirigeants de l'Economie française, un accord est intervenu sur les transactions monétaires entre la France et l'Iran. Il est possible que la signature de cet accord ait lieu dans une quinzaine de jours. Iran

°°° Hier à midi, Mme Ezatt Koyffchian, la femme de Nasser Fakra Rai, l'auteur de l'attentat contre SMI le Chah, a été libérée après son acquittement. Le procureur général militaire n'ayant pas recouru en appel pour le lieutenant Saghaffi, condamné à 6 mois de prison, la peine de ce dernier sera exécutée. En ce qui concerne Arghani et Hadad, condamnés à mort, des recours ont été lancés. Iran

°°° Aujourd'hui, l'Administration postale de Tehran mettra en vente 5 timbres différents en souvenir de la victoire. Ces timbres ne seront vendus qu'aujourd'hui. Iran

°°° Les tuyauteries pour l'adduction d'eau, achetées à l'étranger ont été transportées dans les ports du sud et l'Administration de l'adduction d'eau a déjà commencé à acheter des terrains autour de la ville pour préparer les travaux d'adduction d'eau. Sedayé Mardom

°°° Selon le journal PARS de Shiraz, l'Assemblée Constituante approuvera bientôt le projet de loi sur le Sénat qui sera inauguré officiellement par SMI le Chah. On croit savoir que plusieurs officiers supérieurs seront nommés sénateurs, et on cite les noms des généraux Arfa et Bouzardjomehri.

Approved For Release 2002/01/04 : CIA-RDP83-00415R003100070004-5

Iran - Presse

et le seul fait qu'Iradje Eskandari ait été accepté dans ce Congrès au titre de représentant de l'Iran suffit à prouver les tendances des autres représentants au sein de cette Assemblée, à montrer pourquoi, ce Congrès a été constitué, en faveur de qui son activité s'est poursuivie et le porte-parole de quel groupe politique il est. Cela montre également en faveur de qui ce Congrès a déployé sa propagande."

Radio-Tehran, ajoute que "aujourd'hui, ces réunions ridicules se précipitent", et on assiste ainsi au Congrès des organisations soit-disant démocratiques, à l'Assemblée de l'Association des juristes démocrates ou des femmes démocrates" autant de manifestations de la propagande communiste dans le monde. Il n'est même plus nécessaire que Radio-Moscou retransmette les discours des membres de ces congrès, tant ils sont connus. En effet, chaque fois qu'un tel Congrès se réunit dans le monde, l'on sait quels sont les buts qu'il poursuit."

Revenant ensuite aux déclarations d'Iradje Eskandari, le traître et le vendu à l'étranger, sans aucune relation avec les grandes masses iraniennes, Radio-Tehran ajoute que c'est cet individu qui prétend représenter le peuple iranien." Par ailleurs, il n'était pas nécessaire que Radio-Moscou retransmette les paroles d'Iradje Eskandari, car tout le monde sait ce qu'il a dit et ce qu'il dira. Du jour où Eskandari monté sur un tank soviétique dans les avenues de la capitale a organisé un meeting en faveur du maintien en Iran des forces soviétiques, ses compatriotes se rendirent compte de ce qu'il pensait et du plan qu'il réalisait". Le jour-là sa trahison fut prouvée, et elle se développa dans les soulèvements armés du Mazandéran et dans les efforts pour aboutir à la sécession de l'Azerbaïdjan de la mère patrie. Iradje Eskandari s'est levé contre l'autorité du pouvoir central puis s'est enfui à l'étranger.

Iradje Eskandari ayant déclaré au Congrès de la Paix que "l'Iran avait conclu un accord secret avec les Etats-Unis, Radio-Tehran dément catégoriquement cette information et ajoute qu'Eskandari poursuit sa trahison" en proclamant que ses compatriotes veulent transformer le territoire de l'Iran en une base militaire contre l'URSS." D'ailleurs, ces déclarations d'Eskandari n'ont rien d'étonnant de la part d'un traître, d'un individu qui ne veut pas reconnaître l'essence de sa patrie et de sa religion. Radio-Tehran espère que le gouvernement soviétique est également au courant des desseins d'Eskandari contre sa patrie, et à la fin de cette émission, Radio-Tehran s'élève contre les trahisons d'Eskandari à l'étranger.

Le Sodayé Mardom, consacre aussi ce matin quelques commentaires au Congrès de la paix à Paris et à la résolution qui y fut votée. Il y voit une nouvelle manifestation de la politique soviétique en faveur de l'extension de l'influence de l'URSS.

La fête du travail

=====

Les journaux suivants ont consacré des commentaires à la Fête du Premier Mai: Ettelaat, Kargharan Iran, Dad, Iran, et Keyan.

Le numéro de ce matin du Kargharan Iran, l'organe des syndicats ASKI est entièrement consacré à l'activité et à l'organisation de ces syndicats. Dans son éditorial, le journal rappelle l'origine de la fête du premier mai et retrace les délibérations du Congrès de Chicago fixant le premier mai comme date officielle de la fête des travailleurs. Dans d'autres articles, le Kargharan Iran commente l'organisation des sociétés coopératives ouvrières, des syndicats d'Ispahan et la situation financière des syndicats ASKI.

Dans son article sur l'organisation coopérative ouvrière, le Kargharan Iran écrit que "la fête du premier mai rappelle aux ouvriers et à l'opinion publique en général les droits que les ouvriers doivent

Iran - Presse

obtenir ou prendre de leur patrie. Le principal droit des ouvriers est celui de son salaire, et l'ouvrier cherche à augmenter ce dernier. L'augmentation des salaires de l'ouvrier entraîne l'augmentation du prix de vente et il va de soi que dans la production il faut tenir compte des consommateurs. L'ouvrier est lui-même un consommateur et son intérêt exige qu'il défende ses droits dans ce domaine, comme il le fait dans l'augmentation de son salaire." C'est la raison pour laquelle l'Association des syndicats des ouvriers et des paysans de l'Iran, (ASKI) a décidé de créer une grande organisation ouvrière sous forme de société coopérative ouvrière. Les statuts de ces sociétés de coopérative de consommation ouvrière ont été influencés par l'étranger, mais on a naturellement tenu compte des conditions spéciales en Iran." Ce fut au cours du dernier Congrès de l'ASKI que ces statuts furent approuvés par les délégués ouvriers. Ces statuts prévoient deux groupes de sociétés coopératives: les sociétés coopératives de consommation et les sociétés coopératives d'épargne.

L'auteur de l'article expose alors la raison d'être des sociétés coopératives de consommation qui ont surtout pour but de procurer à leurs membres des biens de consommation à meilleur marché, en diminuant ou même en supprimant la marge des bénéfices.

Quant aux coopératives d'épargne, elles peuvent donner des bénéfices à leurs membres car cette épargne peut être investie dans différentes entreprises.

Les syndicats en Iran qui sont les plus avancés dans la création de ces deux types de sociétés sont les syndicats des ouvriers du monopole des tabacs. Leur société coopérative de consommation a pu leur procurer des prix très inférieurs à la moyenne le riz et l'huile. C'est ainsi que l'huile et la graisse comestibles qui se vendent de 120 à 140 rials par kilo sur le marché, est remise à 90 rials aux membres de cette société coopérative. L'auteur de l'article espère que les sociétés coopératives, surtout de consommation, prendront un grand essor dans le pays.

Un autre article étudie l'organisation ouvrière à Ispahan, et au début de cette analyse, il attaque les syndicats du parti Tudeh qui, sous prétexte de défendre les droits des ouvriers, cherchaient à en faire les instruments de l'étranger. Il y a sept ans, en automne, les ouvriers d'Ispahan avaient créé une organisation indépendante pour la protection de leurs intérêts. Le parti Tudeh, alors actif, chercha à tirer de son côté cette association et à la transformer en un instrument docile en tre ses mains. Le but avoué de l'activité du parti Tudeh à Ispahan était naturellement de trahir la patrie et de la vendre à l'étranger, de réduire à néant l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Iran. Heureusement, qu'en automne 1947, des ouvriers commencèrent à s'élever contre les organisations du parti Tudeh et en triomphèrent.

Il y a déjà trois ans, que les syndicats ASKI, poursuivent leurs activités à Ispahan, et ils peuvent affirmer qu'ils ont été les seuls à pouvoir accorder des avantages aux ouvriers.

Dans son éditorial d'hier soir, le Keyan publie également des commentaires sur la fête du premier mai, et il souligne surtout que "cette fête n'est pas la fête d'un peuple, mais la fête des ouvriers." La puissance ouvrière n'est maintenant niée par personne et les grandes grèves qui parfois sont déclarées dans les pays industriels comme la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France menacent toute l'organisation de ces pays." Le journal souligne ensuite les luttes sanglantes que les ouvriers ont dû mener pour la conquête de leurs droits, puis passant à l'Iran, il écrit: "En Iran, également, depuis 29 ans, les ouvriers fêtent le premier mai, et ce fut dans le temps l'occasion de grandes manifestations de joie. Or, depuis quelques années, le caractère du premier mai s'est modifié, car des éléments perturbateurs ont cherché à profiter des ouvriers pour s'en faire les instruments dociles." Les ouvriers iraniens ont réussi à se dissocier de ces éléments et aujourd'hui, nous espérons que grâce à l'attention de notre Chah bien aimé et réformateur, la justice sociale règnera bientôt en Iran.

Iran - Presse

5

Dans son éditorial de ce matin, le journal Iran salue aussi la fête du Premier Mai, et souligne l'évolution sociale dans le monde. Il met l'accent sur le fait que les classes possédantes sont lourdement imposées, tandis que tous les efforts sont déployés pour assurer la tranquillité des ouvriers. "Malheureusement, dans notre pays, le Parlement n'a pas encore approuvé la loi sur le travail. Cette loi, contrairement à ce que certains pensent, sera également utile aux capitalistes, car elle contribuera à stabiliser la situation du pays. D'autre part, les assurances sociales au sujet desquelles, nous avons insisté à de nombreuses reprises existent déjà dans les pays progressistes du monde." Ce sont des législations qui sont

dépendantes de l'évolution d'un pays, continue l'Iran, qui demande également que l'on construise des habitations à bon marché pour les ouvriers.

"Le Dad, enfin, retrace l'origine de la fête du premier mai et écrit que la situation des ouvriers en Iran n'est pas satisfaisante. Il est du devoir de nos dirigeants de l'améliorer.

ooo

La Constituante et le Parlement

=====

Le Dad, publie ce matin dans sa chronique parlementaire le compte-rendu des décisions d'hier soir de la commission d'études de la Constituante:

"La commission d'études de la Constituante qui se compose de dix huit membres a élu comme président Emam-Djomeh Tehran, comme vice-président Seyed Abdol-Mohdi Tabatabai, comme rapporteur, Ammanollah Ardalan et comme secrétaires Dowlat-Abadi et Madje Ziai. En réalité, la commission d'études est appelée à jouer un rôle important à la Constituante, car c'est en son sein que toutes les décisions seront prises sur la révision de la loi organique.

"Hier après-midi, cette commission s'est réunie pour la première fois en présence des membres du conseil des ministres. L'allocution prononcée par M. Saed, à la séance de jeudi dernier de la Constituante avait été imprimée et fut distribuée aux membres de cette commission. Le gouvernement, et notamment le président du conseil et le ministre de l'intérieur ont donné des explications sur ce discours et ont répondu aux questions qui leur furent posées. Il fut entendu que les membres de la commission étudient avec attention, les propositions et les explications du gouvernement, puis rédigent leurs points de vue qui seront étudiés cette après-midi même. Du choc des opinions on espère qu'il en sortira une solution acceptable pour tous et qui pourra être soumise en séance plénière de la Constituante. La séance d'hier de la commission ne dura que trois quarts d'heure, et la prochaine a été renvoyée à cet après-midi à 16 heures 30.

L'on ne sait pas encore sous quelle forme les propositions du gouvernement seront soumises et approuvées par la Constituante, mais les sources informées déclarent que comme les déclarations du président du conseil ont été établies avec un soin particulier, elles ne subiront que de légères modifications et seront soumises sous leur forme originale à la Constituante.

"On déclare en général qu'en ce qui concerne l'article 48 de la Constitution, à savoir les pouvoirs du Souverain dans la dissolution des Chambres, aucun point de vue opposé à celui du gouvernement ne s'est fait jour, et il est possible que le texte même du président du conseil soit soumis en séance plénière de la Constituante. Par contre l'article 44 de la Constitution, qui intéresse le règlement du Sénat donne lieu à deux opinions différentes; les uns déclarent que ceux qui ont participé comme députés à l'activité de la Chambre ne considèrent pas d'un oeil favorable la Constitution d'un Sénat. Ce groupe est d'avis que le Sénat, diminuant les pouvoirs de la Chambre des députés, il faudrait que son règlement soit établi de telle façon qu'il ne puisse pas contrôler toutes les décisions de la Chambre des députés. A leur avis, il faudrait, conformément à la Constitution, accorder à la Chambre des députés la tâche d'établir et de voter le règlement sur le Sénat.

Iran - Presse

6

Pour ne pas que l'approbation du règlement sur le Sénat prenne trop de temps, la Chambre serait prête à voter demain un article unique approuvant le nouveau règlement sur le Sénat.

" L'autre tendance, par contre, affirme que le règlement sur le Sénat ayant été prévu dans le Firman Impérial sur l'Assemblée Constituante et comme d'autre part il se pourrait que la Chambre se laisse aller à ses sentiments, il serait préférable que ce soit la commission d'études de la Constituante qui mette au point ce règlement. Enfin, en ce qui concerne la procédure de révision de la Constitution, les hypothèses vont leur train mais jusqu'à présent, on ignore encore comment les tendances contraires pourront s'harmoniser.

On croit que d'importantes décisions seront prises aujourd'hui. à ce sujet".

... Commentant le projet que le gouvernement de M. Saed aurait l'intention de soumettre à la Chambre sur l'interdiction aux illétrés de voter, l'Et-tellat écrivait hier soir qu'il s'agit seulement de l'application du principe du secret dans le vote. C'est ainsi que le chapitre 5 de la loi sur les élections du Sénat stipule expressément le vote secret. L'article 15 de la loi sur les élections municipales posent le même principe. En pratique il se pourra que le nombre de voix aux prochaines élections diminue par rapport à ce qui fut le cas jusqu'à présent. D'autre part, la population urbaine étant lettrée, la population rurale ne l'étant en général pas, il est probable que pendant les premières années d'application de cette loi, un avantage ne soit accordé aux villes par rapport aux campagnes, mais cette avantage diminuera au fur et à mesure que les populations rurales apprendront à lire et à écrire.

La protection des produits pharmaceutiques, médicaux et alimentaires

L'Et-tellat a publié hier le texte du décret du conseil des ministres en date du 3 ordibehocht 1328 visant à prévenir les fraudes dans les produits pharmaceutiques, alimentaires, médicaux et de parfumerie. Ce décret modifie la loi du premier tir 1310. En voici le texte:

Article 1. Tous les produits pharmaceutiques, médicaux et alimentaires, produits en Iran, ou importés de l'étranger et qui se vendent sur le marché sous un nom déterminé ou sous un étiquetage défini doivent être revêtus d'une marque de fabrique ou de commerce enregistrée et se soumettre aux prescriptions suivantes:

A.- La raison commerciale et les caractéristiques du produit avec mention du pays d'origine.

B.- Le numéro d'enregistrement de la marque en Iran.

Remarque.- La date à laquelle le ministère de l'hygiène a autorisé la production ou la vente du produit en Iran.

Article 2.- La marque et les désignations ci-dessus doivent se trouver sur le produit importé avant sa vente sur le marché.

Article 3.- Une marque qui comprendrait un mot ou une expression de fantaisie et qui aurait été choisie pour des produits fabriqués en Iran doit être libellée en persan.

L'utilisation d'une marque en lettre étrangère ne pourra être autorisée que si elle est écrite en plus petit et que d'autre part il est stipulé expressément que le produit est fabriqué en Iran.

Article 4.- Pour l'exécution des articles 1, 2 et 3, les laboratoires, les fabriques iraniennes ou étrangères se trouvant en Iran ou ayant des succursales ou des représentations commerciales, de même que les producteurs et les importateurs en général doivent, avant de sortir leurs produits de leurs dépôts, coller sur le récipient ou sur l'emballage des produits mentionnés à l'article 5 et ceci d'une manière claire toutes les indications mentionnées à l'article premier. Six mois après la publication de ce décret, la vente et la réclame de produits qui ne se conformeraient pas à ce règlement seront interdites (à suivre).

FIN

Iran - Presse

REVUE de la PRESSE IRANIENNE

 téléphone: 78-45(17 à 19 heures)
 avenue Arbab-Djamchid: No: 12-14)

MARDI, 3 Mai 1949
 13 Ordibehecht 1328

Bulletin No: 98

==== Informations =====

***Actuellement le nombre de personnes inculpées et incarcérées dans la prison du gouverneur militaire se monte à 46: cinq inculpés doivent être jugés par la Cour Martiale numéro 1, à savoir Mme Zarah Eskandari, Razzié Ebrahim Zadeh, Fakreddine Mir Mazzani, ingénieur Nazzari, et Ali Chonassai. Six autres doivent être jugés à la Cour Martiale numéro 2: Mme. Akhtar Kianouri, Mahmoud Hormoz, Alavi, Makoui, Omid et Saberi. 7 condamnés ont interjeté appel: Arkhani, Monabi, Hadad, Mahin Eslami, Safar Zadeh, Ahtari, et Saghavi. 20 autres condamnés appartenant à l'ancien parti Toudéh ont également fait appel: 13 avaient été condamnés par la Cour Martiale numéro 1, 6 par la Cour Martiale numéro 2 sans compter un dénommé Mahmid qui a également fait appel. Six personnes sont incarcérées en raison de l'article 5 de la loi de l'état-de siège, de même qu'un journaliste actuellement hospitalisé, et un dénommé Chaffi Beyklou, poursuivi pour participation au complot contre S.M.I le Chah. Il est actuellement en prison et l'enquête se poursuit à son sujet.

En conséquence, deux inculpés seulement sont incarcérés en raison de l'article 5 de la loi sur l'état de siège. Quant aux quarante autres leur culpabilité a été prouvée et leurs cas sont examinés par les Cours martiales compétentes. Les autorités poursuivent leurs enquêtes sur les deux personnes arrêtées en vertu de l'article 5 et dans quelques jours elles seront libérées ou traduites devant la justice. Ettelaat

***Le professeur Hall, spécialiste des questions culturelles dans le plan septennal est parti pour l'Italie et le Brésil. M. Fenily, un autre expert de l'Overseas Consultant a pris l'appareil de la KLM pour Istamboul. Ettelaat

*** Hier matin, la commission des produits alimentaires s'est réunie sous la présidence du Dr. Taheri, ministre sans portefeuille et en présence de nombreux hauts fonctionnaires. Des décisions ont été prises.

En ce qui concerne l'électricité de Tehran, et les crédits nécessaires pour la centrale électrique achetée en Tchécoslovaquie, la commission a poursuivi ses études et après de longues délibérations a décidé que le ministère des Finances donnerait des instructions à la Banque Mellie Iran pour qu'elle ouvre un crédit de 15 millions de rials pour l'achat de cette centrale, en faisant appel au chapitre Intérêts - sans la vente de l'électricité, le monopole des tabacs, les fabriques en général et l'administration gouvernementale. Sur la base de ce crédit ouvert au gouvernement, la Banque Mellie versera la différence exigée pour l'achat de la centrale électrique afin que les mesures pour son installation soient prises le plus rapidement possible.

La commission a ensuite étudié l'asphaltage des avenues de Tehran. Elle a décidé que la Municipalité asphalterait en premier lieu les artères les plus importantes, puis les avenues autour de la ville.

Enfin, la commission a poursuivi ses études de la question de l'alimentation et elle est arrivée à la conclusion que les mesures qui furent prises jusqu'à présent furent efficaces dans la baisse des prix. La commission décida d'augmenter le nombre des centres de vente de produits alimentaires en ville. Ettelaat

Iran - Presse

2

Pendant le mois de février 1949, la Société du pétrole du sud a vendu 125.0163 livres sterlings contre des rials au cours officiel de 128 et par l'intermédiaire des banques autorisées. Keyan

*** Le trafic ferroviaire reprendra dès jeudi entre Ahwaz et Khorramchah. Keyan

*** Le Dr. Djahanchah Saleh, doyen de la Faculté de Médecine, avait offert une réception, jeudi dernier, en l'honneur de Sir Henry Taïdy, médecin particulier du roi George VI d'Angleterre. Keyan

*** Selon une nouvelle de Dohly, la Société suédoise d'aviation qui assure le trafic aérien d'Europe dans le Moyen-Orient et à Tehran, a décidé d'étendre son activité jusqu'en Extrême-Orient. C'est le ministre de l'Inde, en Suède, actuellement à Bombay, qui a fait cette déclaration à une conférence de presse. Il a ajouté qu'un accord avait été conclu entre la Suède et l'Inde, pour le transport de voyageurs et de marchandises vers les villes importantes de l'Inde. Il a souligné l'intérêt que la Suède portait à l'industrie de l'Inde. Keyan

*** Voici les cours des changes sur le marché libre, hier à midi: livre crédit: 188 rials / dollar libre: 55 rials/ franc suisse libre: 15.50/ roupie: 14,20/ livre or(George) 840/ livre or(Edouard) 820/ Keyan

*** Selon le journal Pars de Chiraz, M. Seyed Hassan Taghi Zadeh a envoyé une lettre à l'Assemblée Constituante déclarant qu'il ne pouvait pas accepter son mandat à cette Assemblée en raison de son état de santé. M. Taghi Zadeh se rendra d'abord en Suisse, puis en Angleterre pour y subir un traitement médical. MM. Mir Seyed Ali Behbahani et Seyed Mohhamad Behbahani ont également démissionné de leurs fonctions de députés à la Constituante. Dad

*** Le gouverneur du Mazandéran a fait publier les avis nécessaires pour l'asphaltage des avenues de Babol, Babol-Sar et Sari. Dad

*** Ce matin, M. Ghazanfar Ali-Khan, ambassadeur du Pakistan en Iran, et ministre à Bagdad partira par la route pour la capitale irakienne.
Iran

*** Selon une source bien informée, il est possible que l'activité de l'Assemblée Constituante prenne fin samedi prochain et qu'elle se dissolve le lendemain, dimanche. Iran

*** M. Garreton, ministre de Chili en Turquie et en Iran, est arrivé à Tehran. Iran

*** Il est possible que M. Ghavam-Saltaneh rentre à Tehran jusqu'au 23 ordibehesht. Sopehr

*** Voici les principales informations sur la situation internationale: La fête du premier mai: Ettehad Melli, Sedayé Mardom, Keyan, Ettelaat, Chine: Mehr Iran, Settareh, Sedayé Mardom, Keyan, Berlin: Mehr Iran, Kouchach, Sedayé Mardom, Iran, Keyan, Etats-Unis: Mehr Iran, Iran, Egypte: Keyan, Mehr Iran, Palestine: Iran,

L'Iran publie une traduction du New-York Times sur la personnalité du leader communiste chinois, Mao-Tsé-Toung. Le Keyan, une étude du "Titoïsme", ainsi qu'un article du Times sur le pétrole du sud. Le Mehr Iran, quelques lignes avec un cliché sur la protestation des Catholiques anglais contre la condamnation du cardinal Mindzenty. L'Ettelaat reproduit un cliché représentant Sa Sainteté Pie XII prononçant un discours à l'occasion du Premier Mai. Le même journal publie une traduction de la presse britannique sur les relations entre

Iran - Presse

l'Union Soviétique, la Finlande, la Suède, et le Danemark. Le Dad, ³
une traduction d'un article du journal America sur les souvenirs d'un
ancien ami de SMI le Chah qui se trouvait avec le Souverain en Suisse,
en 1929.

...

L'Assemblée Constituante =====

Hier à 16 heures, écrit ce matin le journal Iran, la commission d'études de la Constituante s'est réunie sous la présidence d'Enam-Djomeh Tehran et en présence de plusieurs membres du cabinet. Elle a poursuivi ses travaux jusqu'à 21 heures 30. Au cours de ces 5 heures d'études de la question de la révision de la loi organique, la commission est arrivée aux conclusions suivantes:

1- La religion officielle musulmane ainsi que le régime de la Royauté constitutionnelle doivent donner lieu à aucune modification quelconque dans la Constitution.

2- En ce qui concerne l'article 44 de la Constitution stipulant que les règlements sur le Sénat doivent être approuvés par la Chambre des députés, la commission a décidé ce qui suit: le conseil des ministres établira le règlement sur la réunion du Sénat qui sera approuvé par un Firman Impérial. Sitôt après, le Sénat sera constitué et lorsque cette deuxième Chambre sera réunie, elle étudiera elle-même et approuvera son règlement.

3- En ce qui concerne l'article 48 de la Constitution sur la dissolution de la Chambre, le gouvernement en a demandé la révision et la commission a décidé que si les deux tiers du Sénat, et de la Chambre et SMI le Chah demandent la dissolution d'une des deux Chambres, SMI le Chah en signera le firman de dissolution.

4- Si des dissensions éclatent entre la Chambre des députés et le Sénat, les Chambres doivent renvoyer à six mois plus tard le projet de loi en question.

5- A la fin de sa séance, la commission décida que les premières et dernières parties de ces propositions seront rédigées sous forme d'articles de loi, remises aux membres de la Constituante afin que l'Assemblée puisse en faire l'objet d'un débat en séance plénière.

... La presse n'a pas commenté, hier soir, et ce matin, l'activité de l'Assemblée Constituante. Néanmoins, le Sattareh publie un article sous la signature de M. Ebrahim Khadjé Nouri, ancien directeur de l'Office de la Propagande, déclarant notamment que l'Assemblée Constituante poursuit son activité de révision de la Constitution. "Le principal but des travaux de la Constituante est d'empêcher la dictature des 136 députés (négatifs) de la Chambre afin que les gouvernements puissent désormais travailler à l'abri des intrigues et des troubles. C'est d'ailleurs, cette dictature des 136 membres du Parlement qui a préparé et préparerait encore une dictature individuelle dans notre pays." Plus loin, M. Khadjeh Nouri écrit que la Constitution du Sénat ainsi que le pouvoir de dissoudre la Chambre diminueront la dictature de cette dernière.

Hier soir, le Keyan, publiait un article sans signature sur les tâches de l'Assemblée Constituante et il l'intitulait: "La question la plus importante que la Constituante devrait prendre en considération c'est que l'Iran est un pays musulman." L'Islam, écrit l'auteur de l'article autorise la liberté d'opinions et ne permet pas à ses adeptes d'imposer leurs croyances à d'autres. Ce serait donc commettre une grande erreur que d'affirmer que l'Islam est "la religion de l'épée". Il est exact que l'épée a joué un rôle dans l'histoire de l'Islam, mais non pas dans l'invitation à adhérer à cette religion. L'Islam ne contraint personne à devenir Musulman.

Iran - Presse

4

Cependant on ne peut nier que l'Iran ne soit un pays musulman et" le principe le plus important de la Constituante devrait proclamer," c'est que l'Iran est un pays musulman et que l'on ne doit rien entreprendre contre la doctrine de l'Islam. A mon avis, ce principe devrait se trouver en tête de notre Constitution. En second lieu, notre loi organique devrait mentionner la liberté absolue de pensée, de presse, et de religion. Elle devrait interdire toute atteinte à cette liberté. En troisième lieu, notre Constitution devrait autoriser notre Souverain juste qui se trouve à l'ombre de Dieu d'intervenir dans tous les domaines de l'activité de notre pays, d'établir les plans de réformes, car je ne puis pas accepter un principe selon lequel une autorité doit faire l'objet d'un respect absolu, mais d'autre part, qu'elle n'ait aucun pouvoir. A mon avis, le Chahinchah doit être investi des pouvoirs les plus importants et les plus étendus."

Les élections législatives

Le Journal de Tehran, a résumé ce matin l'éditorial d'hier soir de l'Ettelaat sur les élections à la XVIème législature et le droit de vote qui, selon un projet du gouvernement, ne serait accordé qu'aux citoyens actifs sachant lire et écrire. Selon l'Ettelaat qui salua avec satisfaction ce projet de loi, pas encore déposé sur le Bureau de la Chambre" il aura pour conséquence de mettre un terme au jeu d'influence, de pression, d'achats et de vente de voix ainsi qu'à toutes les fraudes qui se faisaient jusqu'à présent à l'ombre de la loi.

Désormais, l'argent et la menace ne joueront plus de rôle et les candidats au Parlement devront chercher à conquérir par leur activité les suffrages de leurs électeurs, et faire preuve de travail, de bonne volonté et même de sacrifice." Pour l'Ettelaat, si la Chambre veut réaliser les tâches nationales qui lui ont été fixées, elle devrait approuver ce projet de loi lorsqu'il lui sera soumis, car il correspond à l'évolution actuelle dans le monde.

Le Settareh, sous le titre" la nouvelle loi sur les élections", écrit que" il est possible que la nouvelle loi sur les élections soit soumise cette semaine même ou après la fin des travaux de la Constituante à la Chambre". Retrçant l'origine de ce projet, le Settareh écrit qu'au cours de la 13ème législature, déjà, une tendance s'était manifestée en faveur de la création en Iran d'un régime démocratique digne de ce nom. Jusqu'à présent, ce principe ne fut pas réalisé et les sièges au Parlement ont fait l'objet de négociations de toutes sortes. Dorénavant, si cette loi est appliquée, nous aurons un Parlement qui représentera la volonté populaire. Depuis le début de notre régime constitutionnel et à l'exception d'une ou de deux législatures, notre Parlement n'a pas répondu aux espoirs placés en lui. Aujourd'hui même dans les campagnes, un paysan illettré ignorant tout de la vie politique et soumis depuis des siècles à d'autres, ne peut pas encore profiter de son droit naturel de citoyen. Il ne comprend même pas la valeur du bulletin de vote qu'on lui fait déposer et" peut-on accorder à de tels citoyens un droit de vote qui n'a pour conséquence que d'empêcher notre pays de poursuivre sa route sur la voie de la civilisation. Supposons même que le gouvernement n'intervienne pas dans les élections, le résultat en sera que les propriétaires lescheffs de tribus et autres personnalités locales influentes s'approprieront de la force d'état par le gouvernement central, entraînant notre pays des dommages encore plus graves que ceux que nous subissons aujourd'hui. Par conséquent, le seul moyen pour remédier à la situation est celui qui a été indiqué par SMI le Chah. Si ce projet de loi est voté" il représentera le pas le plus important dans la consolidation du régime démocratique de l'Iran." Un régime de liberté doit être celui de personnes au courant de la situation, et par ailleurs, cette nouvelle loi encouragera les citoyens à apprendre à lire et à écrire.

Iran - Presse

5

Dans son éditorial de ce matin, le journal Iran commente également le nouveau projet de loi qui serait bientôt déposé sur le Bureau de la Chambre. Ce projet de loi serait au détriment de ceux qui se font élire grâce à l'ignorance de leurs électeurs, et "on ne peut s'imaginer l'extension des organisations basées sur l'intérêt égoïste dans notre pays." Pour cacher la réalité, les intéressés se parent de masques et se présentent sous les visages les plus différents. Le journal salue avec satisfaction l'initiative de SMI le Chah, et souligne ensuite que le paysan, jusqu'à présent, est obligé de s'incliner devant la volonté de son propriétaire. "Si cette loi ne transformera pas l'Iran en un paradis, il n'y a aucun doute que l'électeur qui pourra rédiger le nom de son candidat aura réfléchi auparavant, ce qui sera utile pour le pays." Le journal espère que le nouveau projet de loi sera donc accepté.

ooo

Le plan septennal

Doux journaux, le Mehr Iran, et le Koucheh, consacrent leurs éditoriaux de ce matin, au plan septennal, et demandent tous deux au gouvernement de le réaliser le plus rapidement possible. Le Mehr-Iran intitule son article: "Après les 91 voix de vote de confiance, il faut commencer le plus vite possible la réalisation du plan de 7 ans."

Le dernier vote de confiance accordé par la Chambre au gouvernement prouve jusqu'à quel point, le cabinet Saed est soutenu par le législatif. Jusqu'à présent, malheureusement, rien n'a été réalisé en pratique alors que la situation de la population ne fait qu'empirer.

"Aujourd'hui, poursuit le Mehr Iran, la politique étrangère et intérieure est favorable à ce que le gouvernement, sans perte inutile de temps, prenne des mesures de base pour faire baisser le prix de la vie surtout des produits de première nécessité, réalisant ainsi, les instructions de SMI le Chah. Le gouvernement Saed devrait se rendre compte qu'il faut commencer le plus rapidement possible en Iran, les travaux de production afin d'augmenter notre revenu national, et assurer l'équilibre de notre balance commerciale."

Le Koucheh, de son côté, écrit dans son éditorial que SMI le Chah, a encore mentionné dans son dernier discours la nécessité de subvenir aux besoins essentiels du peuple. Le seul moyen pour le Koucheh c'est la réalisation du plan septennal, et il rappelle que selon la loi votée par la Chambre, le gouvernement doit présenter d'ici une quinzaine de jours son plan de réalisation du plan septennal. Le Koucheh rend hommage au prince Abdol-Réza qui préside le plan de 7 ans et souhaite qu'il arrive à résorber le chômage et à mettre un terme à la misère générale.

ooo

L'Iran et la situation internationale

Le Dad, commente ce matin dans son éditorial la position de l'Iran dans le domaine international. Reprenant une phrase du journal "Star New-York", déclarant que "la position géographique de l'Iran, fait de ce pays un pont d'une grande importance pour toutes les puissances du monde", le Dad écrit que l'Iran est revenu au premier plan de l'actualité mondiale. Notre pays se trouve dans une position sensible et l'on peut même dire à la croisée des chemins. C'est la raison pour laquelle les rumeurs les plus diverses circulent à notre sujet: De temps en temps, on parle de l'application du traité de 1921, du renforcement militaire de l'Iran, de l'indépendance du Kurdistan, ou même de l'adhésion de notre pays à un bloc d'Etats quel qu'il soit, mais ce qui est sûr c'est que toutes ces rumeurs ne sont lancées que pour mettre notre pays en avant afin d'assurer les intérêts politiques d'autres nations.

Iran - Presse

6

" Or, pendant toute notre histoire, nous avons pu, grâce à notre neutralité, sauvegarder l'indépendance de notre pays. Pendant la guerre, nous avons eu un lourd fardeau à porter et après la fin des hostilités, non seulement nos droits n'ont pas été reconnus, mais l'on conserve même à titre de soi-disant dépôt une partie du capital de ce pauvre peuple à l'étranger. Nous devons savoir que l'intérêt de ce pays antique et de ce peuple affamé réside dans la sauvegarde de notre neutralité et nous ne devons sous aucun prétexte nous mêler de la politique internationale".

Le pétrole du sud

Le Keyan et le Dad ont publié hier soir et ce matin, une traduction d'un article du Times du 18 Avril dernier sur le pétrole du sud, donnant ainsi de l'importance à cet article du journal de la Cité. Le Times annonce l'arrivée à Tehran de Sir William Fraser, puis poursuit en déclarant que l'opinion iranienne est d'avis que les redevances de l'AIOC au gouvernement iranien sont de la moitié du montant des impôts perçus par le gouvernement britannique sur cette société. Rappelant ensuite l'historique de ces conversations, le Times écrit que " on a l'impression que les deux parties cherchent à aboutir à un accord". Il ne faut pas oublier que c'est la Société du pétrole du sud qui apporte une contribution importante non seulement aux revenus nationaux iraniens, mais également au montant des devises étrangères dont dispose l'Iran." Les conversations sur le pétrole s'étaient poursuivies dans une atmosphère enfiévrée d'attaques de la presse et de démonstrations étudiantes contre les entreprises étrangères. Néanmoins, le récent succès de la Banque Impériale de l'Iran, dont la concession de 50 ans a pris fin le 30 janvier dernier, et la signature d'un accord entre le gouvernement iranien et cette Banque pour la poursuite de son activité, laissent espérer que le gouvernement iranien et la société du pétrole du sud aboutiront bientôt à un accord complet.

*** Le Keyan a publié hier soir un commentaire sur le voyage de 5 journalistes iraniens en Angleterre. (résumé en partie dans le Journal de Tehran" de ce matin.)

La protection des produits pharmaceutiques, médicaux et alimentaires

(suite de notre bulletin d'hier 2 mai)

Article 5.- Les produits qui sont soumis aux prescriptions de ce règlement sont les suivants:

A.- Les spécialités pharmaceutiques destinées à l'usage médical ou autre qui sont consommées sur ordonnance du médecin ou non.

B.- Les produits alimentaires emballés ou en récipient, vendus sous des dénominations précises, comme les conserves alimentaires, les farines spéciales, les thés, les cacao, les sucreries, le fromage, le lait, la confiture, les piments, le beurre, les graisses comestibles diverses etc.

C.- Les boissons alcooliques et non alcooliques, les eaux minérales ou gazeuses, les sirops, la bière, les jus de fruit, l'alcool destiné à la production de boissons diverses et se trouvant sous une dénomination expresse et dans un récipient déterminé.

D.- Les produits de beauté utilisés directement sur le corps, comme le savon, la pâte, la poudre, les essences, l'eau de Cologne et les pommades. (à suivre)

FIN

Iran - Presse

MERCREDI 4 Mai 1949
14 Ordibehesht 1328

=====
Bulletin No: 99

===I n f o r m a t i o n s ===
=====

*** Depuis plusieurs mois, le transport de céréales d'un point à un autre du pays, par exemple de Kermanshah ou d'Irak dans d'autres régions de l'Iran, était soumis à une prescription déclarant qu'il fallait vendre les 25% des céréales transportées au prix officiel au gouvernement. Comme les céréales sont devenues abondantes et que cette restriction n'a plus de raison d'être, le ministère des Finances a accepté que le transport des céréales d'une ville à une autre soit libre et que la clause sur la livraison d'une partie de ces céréales au gouvernement soit supprimée. Le but de ces nouvelles facilités est d'encourager les agglomérations qui n'ont pas assez de blé à s'en procurer à meilleur marché en un autre point du pays. Il n'y a aucun doute que cette mesure n'entraîne la diminution du prix du pain libre à Tehran et au cours des deux derniers jours, d'ailleurs, ces prix ont déjà diminué. Ettelaat

*** La Cour Martiale numéro 1 est en train d'étudier les dossiers des cinq anciens leaders du parti Tudeh qui ont été remis dernièrement par le procureur général.

La Cour Martiale numéro 2 s'est réunie sous la présidence du colonel Hadjo Vaziri et après avoir entendu la défense de Mme Aktar Kianouri, elle l'a condamnée à trois ans de prison. Mme Kianouri a immédiatement interjeté appel.

D'autre part, le dossier de cinq leaders de l'ancien parti Tudeh, à savoir MM. Alavi, Martino, Bagratti, Ali Omid et Agha Bala Sabouni ont été soumis à la Cour Martiale numéro 2 qui a demandé aux inculpés de désigner leurs avocats.

A la Cour d'appel numéro 1, les dossiers de deux inculpés condamnés pour trouble ont été examinés. Le premier a été condamné à deux mois de prison, et le second à un mois.

La Cour Martiale d'appel numéro 2 étudie les recours des 13 anciens leaders du parti Tudeh condamnés récemment par la Cour Martiale numéro 1. C'est jusqu'à aujourd'hui, mercredi que les condamnés pourront soumettre leurs requêtes à la Cour d'appel. Ettelaat

*** Du 11 au 20 Farvardine, deux tonnes de tissus de laine, cinq tonnes de soie, 822 tonnes de pneus, 669 tonnes de tissus de fil, 778 tonnes de thé, 16 tonnes de papier, 144 tonnes de produits pharmaceutiques et chimiques 194 voitures automobiles et camions, 26 tonnes de poissons et 3544 tonnes de produits divers ont été importés en Iran.

Au cours de la même période, 29 tonnes de tapis ont été exportés en Suisse, en Angleterre au Liban et aux Etats-Unis. Deux tonnes de peaux vers l'Italie, 3 tonnes de boyaux vers Beyrouth, 415 tonnes de poissons et autres pour l'URSS, 12 tonnes de produits secs pour l'Inde et 159 tonnes de produits divers ont été exportées du pays. Ettelaat

*** M. Ismael Nikravan, est parti en avion pour l'Allemagne où il représentera le gouvernement iranien à la Foire Industrielle d'Hanovre. A son retour, il remettra un rapport au ministère de l'Economie Nationale. Ettelaat

*** A la suite des mesures prises par le ministère des Finances sur la liberté du transport des céréales d'un point à l'autre du pays, le prix du pain libre a considérablement baissé à Tehran, et on s'attend à une nouvelle diminution des prix. Keyan

Iran - Presse

2

Radio-Londres communiquait hier que le premier jour de l'inauguration de l'Exposition Industrielle Britannique à Londres, plus de 600 acheteurs anglais et 3.000 acheteurs étrangers étaient présents. L'Iran fut l'un des premiers acheteurs puis il commanda pour 3.000.000 livres d'instruments de laboratoire pour l'amélioration de la situation de l'Hygiène Publique en Iran, en exécution du plan septennal. Le gouvernement iranien doit encore approuver le crédit nécessaire à cette commande. Keyan

*** Avant-hier à 16 heures, la Sté. anonyme d'irrigation de Tabriz avait organisé une réception en l'honneur des travaux pour l'adduction d'eau de la ville de Tabriz qui pourront être réalisés grâce aux dons de dix millions de rials de SMI le Chah. Le général Chahbakhti, les officiers supérieurs et de nombreuses personnalités étaient présents. Le général Chahbakhti prononça un discours rendant hommage au patriotisme et à l'amour du Souverain pour ses sujets, et donna le premier coup de pioche inaugurant ainsi les travaux. Keyan

*** On mande de Bender-Abbass, au bord du Golfe Persique, que les secousses sismiques maintenant peu importantes, continuent. Avant-hier à 6 heures 30 du matin, une secousse plus forte que les précédentes a été ressentie. Ettelaat

*** L'UNESCO a fait don à l'Association "Hedayatt Afkhar" d'un certain nombre d'ouvrages. Keyan

*** Avant-hier après-midi, la Princesse Achraf Pahlevi a pris note des collectes organisées le 19 Esfand 1327 par l'institution impériale des œuvres sociales. La Princesse Achraf Pahlevi a remercié les 40 dames qui ont contribué au succès de la journée de l'IIOS. Keyan

*** Ce matin, des ouvriers d'Ispahan qui sont venus à Tehran, pour participer à un match de football, visiteront le monopole des tabacs. Iran

*** M. Lalé, directeur de la Bourse qui était venu à Tehran pour faire part de ses appréciations sur les relations économiques et commerciales irano-françaises ainsi que sur le prochain accord qui sera signé entre les deux pays, a quitté notre ville hier matin. A l'aérodrome, il nous a déclaré qu'il espère que la conclusion de l'accord commercial irano-français contribuera au développement des échanges entre les deux pays. Iran

*** M. Ivar, spécialiste des questions d'adduction d'eau de l'Overseas Consultant est arrivé à Tehran, où il a déjà reçu certaines responsabilités dans les travaux d'adduction d'eau de la ville entrepris par la Maison Alexander Gibb. Iran

*** D'importantes quantités de riz ayant été importées d'Australie dans les ports de la côte arabique (Arabie Séoudite et Irak) du riz iranien reste invendu dans les ports de notre pays. Par ailleurs, la diminution des prix du riz en Arabie entraîne la disparition des clients pour les commerçants iraniens, qui ont été obligés de diminuer leurs prix à un taux inférieur à celui du riz sur pied. Iran

*** Hier, le professeur Verge, directeur de l'Institut Pasteur de Paris qui était venu en Iran, il y a quelques semaines, pour étudier la situation de l'hygiène de notre pays, est reparti à Paris. Il a été salué à l'aérodrome par des membres de l'Ambassade de France ainsi que par des hauts fonctionnaires du ministère de l'hygiène publique. Iran

*** On mande de Washington que le sous-gouverneur de la Banque Internationale a déclaré qu'au cours des quelques prochains mois, cette

Iran - Presse

3

Banque accorderait des prêts à plusieurs pays du Moyen-Orient. La Turquie et l'Egypte en obtiendraient certainement, tandis qu'en ce qui concerne l'Iran, l'Algérie et le Maroc, ces prêts dépendront de requêtes ultérieures. Les prêts de la Banque devront être affectés seulement au développement de l'agriculture et à la création de centrales électriques. Dad

*** Selon un télégramme de Londres, les journalistes iraniens actuellement dans la capitale britannique ont déposé une gerbe de fleurs sur la tombe du soldat inconnu anglais. Dad

*** Le professeur Pope, célèbre orientaliste, arrivera le 16 Ordibehesht en compagnie de 20 personnalités américaines à Tehran. Settareh

*** Voici les principales informations sur la situation internationale: Berlin: Mehr Iran, Sedayé Mardom, Settareh, Keyan, Anniversaire du roi d'Irak. Mehr Iran, Keyan, Chine: Mehr Iran, Dad, Iran, Ettelaat, Pacte atlantique: Iran,

Le Settareh et l'Ettelaat publient un article de Mme Firouz sur le Congrès des femmes du Proche-Orient qui s'est tenu récemment à Beyrouth. Le Sedayé Mardom, une traduction du Times: "La raison d'être du conseil de l'Europe. Le même journal publie une traduction de la revue française "Inter" sur le successeur du maréchal Staline. L'Iran, une traduction du New-York Times sur les leaders du parti communiste chinois. Le Settareh le Kouchech, le Keyan, et l'Ettelaat, une traduction d'un article du New-York Times sur "la politique soviétique en Iran et en Grèce...".

L'Assemblée Constituante

=====

Tandis que l'Ettelaat et le Kouchech, commentant les travaux de la Commission d'études de la Constituante sur la révision de l'article 48, concernant le droit de dissolution par SMI le Chah de la Chambre des députés et du Sénat écrivent que "le Souverain obtiendra le droit de dissoudre la Chambre et le Sénat, ou les deux Chambres à la fois, le Keyan, confondant peut-être l'article 48 avec l'article 49 (révision de la Constitution) écrivait hier soir: "La teneur de l'article 48 de la Constitution sera modifiée comme suit: "Après que les deux tiers de la Chambre et du Sénat l'aient approuvé, le Souverain demandera la dissolution d'une ou des deux Chambres et rendra un Firman dans ce sens. L'Ettelaat applique ces dispositions seulement à l'article 49 sur la révision ultérieure d'une ou de plusieurs clauses de la Constitution. Cette différence d'interprétation se retrouve également ce matin dans les journaux, selon qu'ils reprennent le compte-rendu de l'Ettelaat ou celui du Keyan.

Le Keyan, écrivait par ailleurs que la commission d'études qui s'est réunie lundi à 16 heures sous la présidence de Emam-Djomeh Tehran a pris les décisions suivantes:

1- La religion officielle de l'Islam ainsi que le principe de la Royauté Constitutionnelle ne peuvent donner lieu en aucun cas à une modification quelconque dans la Constitution.

2- L'article 44 de la Constitution actuelle stipule: "Les règlements du Sénat doivent être approuvés par la Chambre des députés". Cet article aurait été modifié comme suit par la commission d'études de la Constituante: "Le conseil des ministres établira le règlement sur la réunion du Sénat. Il fera l'objet d'un Firman impérial qui sera suivi de la réunion du Sénat. Après avoir été réuni, le Sénat étudiera lui-même son règlement intérieur.

3- En ce qui concerne l'article 48 de la Constitution, qui ne prévoit que sous certaines conditions la dissolution de la Chambre le Keyan écrivait hier qu'il avait été modifié comme suit: après l'approbation par une majorité de deux tiers du Sénat et de la Chambre, le Souverain promulguera le Firman de dissolution d'une ou des deux Chambres.

4- Si un projet de loi fait l'objet de dissensions entre la Chambre et le Sénat, son étude sera renvoyée à six mois plus tard.

Iran - Presse

La commission d'études a poursuivi son activité hier après-midi: et le journal Iran écrit ce matin que "les modifications à la Constitution proposées par cette commission ont été rédigées et remises au rapporteur de la commission à M. Tabatabai, président de la Constituante afin qu'il en ordonne l'impression et la distribution, aujourd'hui même aux membres de l'Assemblée. C'est demain jeudi, que les propositions de la Commission seront justifiées en séance plénière.

Le Dad commente ce matin les travaux de la Constituante et de la Chambre des députés, et il écrit: "Le conflit qui opposait la constituante à la Chambre sur le règlement du Sénat a été résolu de la façon suivante: la Chambre approuvera ce règlement sous forme d'un article unique, déposé hier avec clause de double urgence".

En ce qui concerne l'activité de la commission d'études sur la révision de l'article 48 de la Constitution, le Dad, comme le Keyan hier soir, écrit qu'après l'approbation par les deux tiers de la Chambre et du Sénat, SMI le Shah rend le firman sur la dissolution d'une ou des deux Chambres. Dans un délai d'un mois, les nouvelles élections doivent être ordonnées et la ou les Chambres devront se réunir dans un délai maximum de trois mois. Le rapport de la commission d'études n'avait pas encore été imprimé hier soir, et c'est pourquoi, une source bien informée nous déclarait qu'il ne pensait pas que la Constituante se réunisse en séance plénière cet après-midi. Cette séance serait renvoyée à demain. La véritable raison de ce renvoi serait de donner le temps à la Chambre d'approuver le règlement sur le Sénat. Ce sera chose faite ce matin. Si même ce matin, la Chambre n'arrive pas à l'approuver elle pourra encore le faire demain matin, puisque l'Assemblée Constituante ne se réunira que demain après-midi.

Aucun journal n'a commenté, hier soir et ce matin, l'activité de la Constituante.

ooo

L'Iran et la situation internationale

=====

Une mission iranienne à l'ONU

Le Dad écrit ce matin: "Selon nos informations, l'organisation des Nations-Unies, dans l'intention d'assurer une collaboration étroite entre les organisations de tous les pays du monde, a décidé d'inviter une délégation de tous les pays qu'elle juge utile à se rendre à New-York. Par bonheur, le gouvernement iranien se trouve parmi les Etats invités. Une invitation a donc été envoyée au gouvernement iranien pour qu'une délégation de notre pays visite les centres culturels, d'hygiène, financier et statistique des Etats-Unis.

Après que notre gouvernement eut reçu cette invitation il décida d'envoyer trois hauts fonctionnaires du ministère des Finances pour l'étude des questions d'impôt, trois autres fonctionnaires pour participer à la conférence mondiale de la statistique qui aura lieu en 1950, enfin trois membres du ministère de l'hygiène publique et trois autres fonctionnaires de l'Education Nationale pour profiter de ces invitations. Ce qui a attiré notre attention, c'est que plusieurs fonctionnaires qui ne connaissent pas les langues étrangères auraient décidé de faire partie coûte que coûte de ces missions. Nous attirons l'attention de nos autorités sur cette question et nous nous attendons à ce que les membres de ces délégations appartiennent tous à des hauts fonctionnaires et qu'ils soient spécialistes dans leurs branches. D'autre part, ils doivent connaître les langues étrangères et particulièrement l'anglais. Il s'agit en effet d'une question dans laquelle le prestige de notre pays est engagé. Les dépenses de ces missions seront assurées par l'organisation des Nations-Unies qui accorderait trois cents dollars à chacun des membres de ces délégations".

Déclarations de l'ambassadeur d'Iran à Ankara

Le journal Iran, publie ce matin la traduction des déclarations faites par le Dr. Ghassem Ghani, ambassadeur d'Iran en Turquie, au

Iran - Presse

5

Journal Huriet": L'ambassadeur a d'abord insisté sur les relations amicales qui existent depuis toujours entre les deux pays voisins. Faisant ensuite allusion à la Constitution et à sa révision, le Dr. Ghani a déclaré que la loi organique iranienne date de plus de 40 ans et qu'elle doit s'harmoniser avec l'évolution mondiale. Répondant ensuite à une question sur les événements de Syrie, il déclara que "je n'ai pas d'autres informations que celles que j'ai lues dans les journaux. Dans les questions palestiniennes, le gouvernement iranien a toujours montré son amitié avec les pays islamiques et arabes, au début qu'il resta neutre, puis se prononça à l'ONU contre le partage de la Palestine." Le Dr. Ghani déclara ensuite que le parti Toudch avait été proclamé illégal à la suite de son activité contraire au pays. En ce qui concerne le pétrole du sud, l'ambassadeur déclara: "Le gouvernement iranien est en train d'établir les bases de la réalisation du plan septennal et le pétrole en fait partie. Les nouvelles concessions à des gouvernements étrangers sont interdites mais les anciennes subsistent jusqu'à l'expiration de leur délai."

Se référant enfin à la question des langues en Azerbaïdjan, l'ambassadeur déclara: "Les Turcs d'Azerbaïdjan ont le droit de publier et d'apprendre leur langue locale, mais comme la langue nationale de l'Iran est le persan, il va de soi que les ouvrages en langue persane sont plus fréquents. Cela n'empêche pas la population d'Azerbaïdjan de pouvoir en toute liberté se servir de sa langue ou d'autre si elle le veut."

ooo

La situation intérieure

=====

Les élections à la XVIème législature

Deux journaux, le Mehr Iran et le Settareh commentent ce matin dans leurs éditoriaux le principe de n'accorder le droit de vote qu'aux citoyens sachant lire et écrire:

Le Mehr Iran, écrit ainsi que cette décision sera d'une importance considérable sur l'avenir du pays, car "il sera placé automatiquement entre les mains de la classe lettrée et instruite de l'Iran. Cette classe suivra avec attention les personnalités de ceux qui seront appelés à représenter la population à la Chambre, et elle s'assurera que les intérêts supérieurs du pays, ainsi que la tranquillité et le bien-être de tous soient mieux établis. Il faut désormais que notre Chambre des députés rompe avec le monopole d'une minorité limitée de gens influents et de propriétaires, et c'est peut-être à cause d'eux que nous nous trouvons aujourd'hui dans cette situation. Si ce projet est soumis au Parlement, il se heurtera à de nombreuses résistances", mais il appartient aux députés qui ne pensent qu'à l'intérêt du pays et au développement de l'Iran à surmonter cette opposition et à faire approuver ce projet de loi.

Il est possible que l'on déclare que ce projet prive certains citoyens de notre pays de leurs droits de vote, mais il faut se rappeler que l'exercice de ce droit de vote doit être secret, et que c'est seulement à cette condition que l'on pourra affirmer que les élections sont libres dans notre pays." Si au contraire, des paysans illettrés, un bulletin de vote dans la main se rendent comme des moutons à l'urne électorale, comment qualifier leur acte? Il est d'ailleurs possible que dans les campagnes un nombre considérable de paysans apprennent à lire. Aujourd'hui, il faut mettre un terme à l'achat et à la vente des bulletins de vote" et il serait bon que les grands propriétaires et autres capitalistes consacrent une partie de leurs énormes revenus à enseigner à lire et à écrire aux paysans et aux ouvriers afin qu'ils puissent profiter de leurs voix". Le Mehr Iran conclut son éditorial en saluant avec satisfaction l'initiative de SMI le Chah.

Le Settareh intitule son éditorial de ce matin: "SMI le Chah veut être le champion des réformes et son premier but est la liberté des élections." Le Settareh s'élève aussi contre les abus dans les

Iran - Presse

élections et souligne les récentes paroles du Chah sur la liberté et la justice sociale. Selon le "Settaro" la liberté de la justice sociale trouve leurs véritables significations lorsque les pouvoirs prennent leur force du peuple et qu'ils sont utilisés pour le bonheur et la tranquillité de la population. Malheureusement, les députés à la Chambre ont montré parfois qu'ils ne tenaient pas compte des sentiments de la population. " Il y a en Iran, des éléments qui nuisent au développement de notre pays, et il est impossible que le monde permette aujourd'hui que dans une région de l'Asie, vivent 15.000.000 d'habitants qui soient privés de tous les éléments d'une vie civilisée et qui consacrent toutes leurs activités au profit d'une minorité limitée. Cet état de chose est un anachronisme dans le monde d'aujourd'hui et notre Souverain qui a été élevé dans l'un des pays les plus civilisés du monde et qui a ensuite visité l'Europe, a pu se rendre compte de ce que signifient la justice et la liberté. Le gouvernement a aujourd'hui une excellente occasion de confier à notre élite intellectuelle l'avenir du pays. Le journal poursuit: " Nous ne pensons pas qu'aucune des décisions utiles du Chahinchah ait eu tant de répercussion dans un peuple désabusé. C'est le premier pas pour assurer la justice sociale, le régime constitutionnel et la liberté chez nous. Il appartient maintenant au Parlement à le ratifier. " Si la Chambre ne le ratifie pas, elle aura agi à l'encontre de la loi qui demande que les élections soient secrètes. "

Audience impériale

Le Kouchech, écrit aujourd'hui dans son éditorial que SMI le Chah a reçu hier les députés du Fars et les ports du Sud à la Constituante. Le Souverain a insisté sur son désir d'assurer un véritable régime démocratique dans notre pays, et a ajouté que " la base du régime constitutionnel c'est que chacun des trois pouvoirs puissent réaliser ses devoirs, sans que l'un intervienne dans les affaires de l'autre ". M. Sardar Fakher Hekmat remercia le Souverain de l'attention qu'il accorde aux affaires du pays. SMI le Chah poursuit alors: " Il faut, dans l'intérêt du peuple et du pays, que tous les membres de notre nation disposent des moyens de vie nécessaires, notamment de nourriture, de logement, d'hygiène et d'instruction. Lorsque la population n'a pas ces éléments à sa disposition, elle est mécontente et dans ces conditions, comment peut-on s'attendre à ce que les principes constitutionnels soient respectés et entraînent des résultats. Les trois pouvoirs doivent donc chercher à assurer au peuple la tranquillité et le bien-être et à procéder aux réformes qui s'imposent! " Le Kouchech rend hommage aux déclarations de SMI le Chah et souligne les efforts constants du Souverain pour assurer le bonheur de son peuple.

... Le Dad publie aujourd'hui la première partie du cahier de route de son directeur, M. Amidi Nouri qui s'est rendu en Angleterre. Cette première partie concerne le Khouzistan et la misère qui y règne.

o o o o

La protection des produits pharmaceutiques, médicaux et alimentaires

(Suite de nos bulletins des 2 et 3 mai)

Remarque. - Les spécialités pharmaceutiques sont celles qui concernent les produits pharmaceutiques ou médicaux employés pour l'usage interne ou externe des hommes ou des animaux.

Le nom et la désignation de ces produits sont différents des noms ordinaires, et ils doivent être approuvés par le ministère de l'Hygiène publique. Ces noms et ces désignations sont également autres que la formule qui est écrite sur leurs étiquettes pour leur usage, et ces produits peuvent être vendus soit dans un emballage soit dans une boîte, soit dans un flacon.

(A suivre)

FIN

Iran - Presse

REVUE de la PRESSE IRANIENNE

Téléphone: 78-45 (17 à 19 heures)
Avenue Arbab-Djamchid: No: 12-14

JEUDI 5 Mai 1949
15 Ordibehecht 1328

Bulletin No: 100

Informations

*** C'est aujourd'hui, jeudi, que le jugement des cinq membres suivant de l'ex-parti Toudéh va commencer: Mme. Zahra Eskandari, MM. Ebrahim Zadeh, Fakreddine Mir Ramazani, Ingénieur Nattari et Ali Chenassai. Leurs avocats sont MM. Farnia, Dr. Aghayan, Dadiar, Navai, Nohavandi et Tafazolli. Keyan

*** Hier après-midi, l'Assemblée Constituante ne s'est pas réunie et le Président a annoncé qu'elle se réunirait aujourd'hui. Sedayé Mardom

*** Hier à 11 heures, les députés à la Constituante des provinces de Malayer, Hamadan, Nahavand, Boroudjerde et Khorram-Abad ont été reçus en audience par SMI le Chah. Les membres de la Constituante ont fait part au Souverain des sentiments de devoir et de patriotisme des populations de leurs circonscriptions, et ont attiré l'attention du Chef de l'Etat sur les réformes à apporter dans ces 4 provinces. SMI le Chah a donné des ordres nécessaires pour que ces réformes soient réalisées et que les lacunes soient comblées. Settareh

*** Hier à 18 heures 15, M. Zokaeddowleh Ghaffari, président du conseil de direction de la Sté. d'Assurance "Iran" a été reçu par SMI le Chah et a remis au Souverain un rapport sur l'activité de cette Société, ainsi que sur les réformes qui y ont été apportées récemment. M. Ghaffari a notamment attiré l'attention de SMI le Chah sur les assurances sociales et ouvrières dans les entreprises iraniennes, dans la Société du pétrole du sud ainsi que dans les Pêcheries de la Caspienne. Son rapport comprenait aussi le projet de construction d'un hôpital à Ispahan et d'un centre de lutte contre la tuberculose à Téhéran. Le Souverain a surtout mis l'accent sur l'extension et l'accélération des assurances sociales, surtout de celles des instituteurs et des fonctionnaires du gouvernement. Settareh

*** Hier à midi, les représentants des fonctionnaires ont été reçus en audience par SMI le Chah et ont présenté au Souverain un rapport sur les requêtes des fonctionnaires. Iran

*** Lundi dernier, au Congrès mondial des intellectuels à Prague, un Iranien a pris la parole au nom du peuple iranien, et ses déclarations ont été démenties par les milieux officiels. Le Congrès de Prague a été organisé comme les autres conférences et congrès analogues par le parti communiste qui cherche à étendre son influence dans le monde. En effet, à Prague, se trouvaient seulement des représentants des partis communistes ou de groupements politiques affiliés au communisme. Une résolution a été votée contre les gouvernements de Grande-Bretagne et des Etats-Unis ainsi que contre le pacte Atlantique. Mansour Chaki, l'un des membres de l'ancien parti Toudéh qui s'est enfui en Tchécoslovaquie a prononcé un discours sur la politique américaine et britannique en Iran, et a ajouté que "nous ne voulons pas qu'à la suite des rivalités de ces deux gouvernements pour obtenir des sources de pétrole dans notre pays, l'Iran ne devienne le premier théâtre d'une guerre sanglante, qui pourrait également être créée par les provocations anglo-américaines." Ce fut l'Agence France Presse qui a retransmis les déclarations de Mansour Chaki. On rappelle que la semaine précédente, Iradjé Eskandari, un autre leader de l'Ex-Parti Toudéh, prétendant également représenter le peuple iranien, prononça un discours au Congrès de la Paix à Paris et s'éleva surtout contre la politique anglo-américaine en Iran. Pars

Iran - Presse

Dans un avenir prochain, plusieurs cargos australiens transportant des marchandises achetées par l'Iran, arriveront dans les ports iraniens. Cette information a été donnée par la presse britannique. Elle a déclaré que l'Australie a proposé de vendre du coton à l'Iran, la Turquie et les Pays balkaniques. Jusqu'à présent, elle a conclu des accords de vente de coton avec la Roumanie, la Bulgarie et la Hongrie. On croit savoir que comme la production de coton ne fut pas satisfaisante ces derniers temps en Iran, ce pays en achèterait en Australie.

Pars

*** Au cours des quelques derniers jours, les milieux étrangers de Téhéran ont eu leur attention attirée par les relations entre l'Iran et l'Union Soviétique ainsi que par les réactions turques en Iran. Les milieux politiques de Téhéran déclarent ne rien savoir sur la possibilité de l'envoi d'une mission politique et militaire turque en Iran, et ils se refusent à tout autre détail à ce sujet. Selon certains renseignements, le gouvernement turc aurait pris contact avec les autorités américaines à Ankara au sujet du renforcement de la frontière irano-turque. Les experts militaires turcs estiment que cette frontière est faiblement protégée et peut être facilement traversée. A Téhéran, les milieux officiels s'abstiennent de toute déclaration à ce sujet, mais les rumeurs sur l'arrivée prochaine d'une mission militaire et politique turque comprenant 12 officiers de l'armée turque chargés de s'entretenir avec le gouvernement iranien sur la frontière irano-turque continuent à circuler. Les milieux officiels iraniens ont démenti néanmoins les rumeurs sur la conclusion d'un accord militaire entre l'Iran et la Turquie. Le ministère iranien des affaires étrangères est d'avis que le gouvernement iranien ne doit pas participer à une alliance contre l'un de ses voisins. Selon les milieux politiques de Téhéran, le fait que la Turquie ne participe pas au pacte atlantique montre que les grandes puissances n'ont pas l'intention de créer des alliances dans le Moyen et le Proche-Orient et de s'engager envers elles. Pars

*** La presse d'hier et d'aujourd'hui n'a pas publié les cours des changes sur le marché libre.

*** Voici les principales informations sur la situation internationale
Le voyage des journalistes iraniens à Londres: Dad, Iran, Sedayé Mardom, Keyan, Mehr Iran, Le blocus de Berlin: Dad, Sedayé Mardom, Mehr Iran, Egypte: Pars, Chine: Iran, Kouchoch, Mohr Iran, Melate Iran, Etats-Unis: Settareh, Allemagne: Keyan, Déclarations de M. Acheson: Mohr Iran, Déclaration du pandit Nehru: Mehr Iran, Pacte atlantique: Melate Iran,

Le Keyan publiait hier soir la traduction d'un article du Daily Telegraph: "L'Asie peut se sauver de l'emprise du communisme." Le même journal reproduisait une information annonçant que le mufti d'Egypte avait lancé une campagne contre le communisme. L'Iran, une traduction du New-York Times sur le ministre des affaires étrangères de la Chine communiste, ainsi que les déclarations de Sir Stafford Cripps à Rome. Le journal Pars de Chiraz, un commentaire sur "l'avenir de la Chine", ainsi qu'une traduction de la presse étrangère sur "le succès du parti conservateur anglais". Le Toufan Chirghe, une étude sur "le mode d'extraction du pétrole du sud. L'Etatlaat, un ensemble d'informations qu'il intitule: "Les frontières américaines en Europe centrale.

Parlement et Assemblée Constituante

 Pour et contre la création du Sénat

Hier matin, au moment où l'article unique sur l'approbation des 39 points du règlement sur le Sénat élaborés par la commission de l'intérieur de la Chambre était mis à l'ordre du jour de l'activité du Parlement par le président, M. Rahimian s'opposa à cet article et déclara: "Combien serait-il souhaitable que les masses iraniennes puissent envoyer à la Chambre leurs véritables députés, afin que dans ce cas la création du Sénat soit interprétée comme étant conforme à notre Constitu-

Iran - Presse

tion. Malheureusement, il faut reconnaître que dans les circonstances actuelles, rares sont les députés qui défendent les intérêts du peuple et la meilleure preuve en est que jusqu'à présent, un article de loi ou même un alinéa à l'avantage des masses n'ont pas été votés. L'on ne peut nier le mépris des députés pour le bonheur du peuple iranien (approbation et protestation) Si la Chambre était composée de représentants véritables du peuple iranien, son activité serait à l'avantage de ce peuple. Or, si la Chambre et le Sénat représentent tous deux la classe dirigeante de l'Iran, où sera l'intérêt des masses populaires? Si le contraire se passe, je suis en faveur de la création d'un Sénat, mais dans les circonstances actuelles, on peut se demander si le Sénat ne poursuivra pas d'autres buts que d'imposer sa volonté au peuple iranien. Dans les pays évolués, le Sénat sait à tempérer les opinions excessives de la Chambre des députés, mais lorsque dans cette Chambre, il n'y a pas d'autres représentants que ceux des propriétaires et des capitalistes, aucun besoin ne se fait sentir de tempérer des opinions excessives.

(Mouvement divers et protestation)

La Chambre pourra voter le règlement du Sénat, car elle a pour mission de sauvegarder les intérêts de la classe dirigeante, et il n'y aucun doute non plus que le Sénat ne représente la même classe aristocratique. L'activité de notre Parlement est au détriment du peuple, et pour reprendre le règlement que l'on nous propose, il contient de nombreuses lacunes. Je répète ici que si nous ne défendons pas les droits des masses, tout ce que nous entreprendrons sera en vain."

Le Dr. Abdoo, député de Tehran, prit à son tour la parole pour défendre l'existence du Sénat: il souligna en premier lieu que la Chambre s'est toujours comportée avec honneur dans les temps de grave crise mais que l'on ne peut pas nier que le Parlement n'a pas répondu aux espoirs placés en lui. Si notre régime constitutionnel n'est pas parfait, cela tient à ce que tous les principes ne sont pas appliqués. Nous devons créer l'équilibre entre les pouvoirs législatifs et exécutifs, car autrement, il est possible que l'un des deux pouvoirs manifeste son emprise sur l'autre, et si nous ne comblons pas les lacunes de notre Constitution, il faudra craindre la dictature ou le désordre. L'un des éléments qui s'opposera à ce désordre ou à cette dictature, sera le Sénat. D'autre part, le gouvernement doit décider que les électeurs doivent savoir lire et écrire afin que nous ayons un régime constitutionnel véritable. L'on ne peut douter que nous n'ayons pas bien travaillé, et comme M. Rahimian l'a déclaré, nous devons faire tourner les rouages de la machine. Si des opinions rétrogrades se font jour au Sénat, nous avons à la Chambre des députés d'opinions avancées et ainsi, nous pourrions réaliser l'esprit et la lettre de notre Constitution. Faisons en sorte que l'harmonie s'établisse entre ces deux ponts."

Après que la Chambre eut voté la fin des débats sur les généralités, les députés voulurent proposer des amendements au règlement sur le Sénat, mais le Dr. Chafagh, député de Tehran, prit la parole pour déclarer qu'il s'agit maintenant de se prononcer sur l'article unique prévoyant l'application du règlement sur le Sénat, et non pas sur ce règlement lui-même. Le président approuva les déclarations du Dr. Chafagh, malgré les protestations de plusieurs députés, dont M. Arbab Mehdi qui insistait pour que le président autorise la discussion des amendements. Ce fut sur ces entrefaites que le président de la Chambre mit aux voix l'article unique qui fut approuvé à la majorité.

Les articles de la Constitution

La commission d'études de la Constituante a remis son rapport à la présidence de l'Assemblée, et ce rapport se divise en deux parties: d'une part, un nouveau texte de l'article 48 de la Constitution sur les pouvoirs du Souverain de dissoudre la Chambre des députés et le Sénat, et de l'autre, ce rapport prévoit que les articles 4, 5, 6 et 7, 8 et 49 du complément de la Constitution seront étudiés et révisés par les deux Chambres dès qu'elles se réuniront.

Hier soir l'Etat a donné le texte de ces différents articles,

Iran - Presse

et il écrit à leur sujet: En ce qui concerne l'article 44 de la Constitution, sur le règlement de l'élection du Sénat, il a été retiré le rapport de la commission d'études de la Constituante, puisqu'il se trouvait à l'ordre du jour de la Chambre des députés, qui, comme on le sait, l'a approuvé mercredi matin. En conséquence, l'article 44 de la Constitution a été réalisé.

Lorsque la XVIème législature et le Sénat se réuniront, ils devront étudier et éventuellement apporter des modifications aux articles suivants de la Constitution.

Article 4.- Le nombre des députés pour Tehran ou la province a été fixé à 162, mais s'il le faut, on peut le porter à 200.

Article 5.- La durée du mandat parlementaire est de deux ans et elle court à partir du jour où tous les députés de la province se trouvent à Tehran. Après l'expiration de ce délai de deux ans, il faut procéder à de nouvelles élections. Les électeurs ont le droit de réélire les députés dont ils étaient contents.

Article 6.- Les députés de Tehran doivent être présents pour que la Chambre soit inaugurée, et en cas d'absence des députés de province, les décisions sont prises à la majorité des députés de Tehran.

Article 7.- Pour entamer un débat à la Chambre il faut qu'au moins les deux tiers des députés soient présents, et pour prendre une décision, les trois quarts. Le vote se fait à la majorité des voix. C'est-à-dire que plus de la moitié des députés présents approuve la décision.

La loi du 16 Nour 1329 (année lunaire) complète l'article 7 comme suit.

Article 1.- Par deux tiers des membres de la Chambre ainsi que par trois quarts, prévus dans l'article 7 de la Constitution, l'on veut parler des deux tiers et des trois quarts des députés se trouvant à Tehran, à condition que le nombre de ces députés soit suffisant pour que la Chambre puisse légalement se constituer.

Article II.- La majorité prévue dans la dernière partie de l'article 7 de la Constitution signifie que plus de la moitié des députés présents à la Chambre vote affirmativement et la décision est acquise lorsqu'ils ont voté ainsi.

Article 49 du complément de la Constitution: La promulgation des lois ressort des compétences du Souverain sans qu'il puisse le refuser ou le remettre à plus tard.

C'est donc sur les articles précédents que la Chambre des députés et le Sénat auront le droit de se prononcer lorsqu'ils seront réunis.

Commentaires

Les journaux de ce matin saluent avec satisfaction la décision prise hier matin par la Chambre de voter le règlement sur les élections du Sénat:

Le Koucheh, écrit ainsi dans son éditorial que la Chambre a pris une décision utile pour le pays, car "si le Sénat avait existé jusqu'à présent, bien des incidents malheureux auraient pu être évités, et la Chambre n'aurait pas perdu son temps à entendre les déclarations d'une minorité limitée." Si d'ailleurs, le Sénat n'était pas utile, il n'aurait pas été prévu dans la Constitution et "sans le Sénat, notre Constitution est incomplète." Le Koucheh souligne ensuite que tous les pays démocratiques civilisés ont le régime bicaméral.

Le Mehr Iran, salue aussi avec satisfaction les décisions prises par la Chambre des députés ainsi que le rapport de la commission d'études de la Constituante qu'il reproduit intégralement.

Le Nakché Djahan souligne que "la XVème législature n'a plus que deux mois à vivre" et qu'elle devrait consacrer son activité à la réalisation de décisions utiles, qui sont: la réforme de l'organisation administrative par la diminution des dépenses; l'augmentation des exportations, car aujourd'hui, nos importations sont neuf fois supérieures à nos exportations. Dans ce domaine, il faudrait que l'on prenne

Iran - Presse

Les mesures sévères pour entraver l'exportation de l'or par des juifs et pour mettre fin au désordre qui règne dans notre pays et à l'extérieur. Si le Parlement résout ces problèmes il aura réalisé un pas important dans le bonheur du peuple.

L'Iran et la situation internationale

Le Dad, commente aujourd'hui, les récentes informations parvenues de l'étranger sur la conclusion du pacte atlantique et sur les rumeurs "d'un pacte de l'Océan Indien auquel l'Iran, l'Irak et l'Afghanistan adhèreraient". Ce journal écrit: "Les allées et venues de personnalités politiques dans notre pays, au cours des deux derniers mois, et surtout les derniers temps, ne sont pas prises à la légère par les milieux politiques, qui attribuent d'ailleurs, une grande importance au voyage de M. Liaqhate Ali Khan, premier ministre du Pakistan qui doit arriver le 24 Ordibehesht à Téhéran et résider une semaine parmi nous... Par ailleurs, il faut souligner le voyage du régent d'Irak Abdollilah qui sera l'hôte de SMI le Chah.

"Les milieux politiques estiment qu'il est possible que les pays musulmans asiatiques soient en train de serrer leurs rangs pour leur propre sauvegarde, et ils ajoutent que ces conversations préparent le terrain à autre chose." Comme symptôme de cette nouvelle évolution, le Dad mentionne l'appel lancé par le grand mufti d'Egypte "à tous les ulemas musulmans et à tous les leaders religieux en général de se grouper pour combattre le communisme." Par ailleurs, lord MacClean a publié un important article dans le Daily Telegraph soulignant l'importance du pacte atlantique, mais relevant le fait que le gouvernement soviétique est également un gouvernement asiatique qui, brimé en Europe tourne ses yeux vers l'Orient: la Chine, la Birmanie, la Malaisie et le Siam." Il est possible poursuit le Daily Telegraph, qu'un jour la pression soviétique se manifeste sur l'Iran, la Turquie, l'Irak, l'Afghanistan et l'Inde", et c'est pourquoi lord MacClean propose la signature d'un pacte de l'Océan Indien" comprenant les pays du Moyen-Orient, entre autres l'Irak, l'Iran et l'Afghanistan."

Le News Week, une revue américaine, reproduit, écrit le Dad, des informations selon lesquelles M. Sadchikov aurait proposé au gouvernement iranien l'annulation de l'article 6 du traité russo-iranien de 1921 à condition que l'Iran retire son ancienne plainte de l'ordre du jour du conseil de sécurité. Selon le News Week, le Foreign Office se serait opposé à cette manœuvre, tandis que le gouvernement iranien hésite encore.

Comparaison avec l'Irak et la Syrie

Le Dad, publie maintenant tous les jours un compte-rendu de son directeur, M. Hamidi Nouri, qui fait partie des journalistes invités en Angleterre: M. Hamidi Nouri, qui a survolé les différents pays du Proche-Orient rend d'abord hommage à l'activité du peuple irakien et compare les terres fertiles de ce pays au désert de l'Iran. Au-dessus de la Syrie c'est le même spectacle, et M. Hamidi Nouri, souligne que la Syrie n'a que 750.000 habitants alors que l'Iran en a 15 millions. Dans les pays du Proche-Orient, on se préoccupe du développement économique, tandis qu'en Iran, on n'encourage rien.

La lutte contre le communisme

Le Melate Iran, est un journal qui publie régulièrement des articles sur la lutte contre le communisme. Ce matin, il intitule son éditorial: "La division de la propriété et la création d'occasions de travail sont les facteurs les plus efficaces pour préserver l'influence du communisme". L'Iranien a une manière de penser telle qu'il s'oppose instinctivement à l'influence de doctrines étrangères, mais malheureusement, la situation de notre pays est devenue si grave qu'elle est intolérable. Il faut que l'on trouve le moyen de mettre fin à cet état de choses" et à ne plus permettre qu'une minorité limitée puisse imposer sa volonté à tout un peuple."

Iran - Presse

La mesure la plus importante et la plus efficace dans l'amélioration du sort du peuple iranien, devrait être le partage des propriétés, afin que notre pays puisse progresser aux côtés des autres nations civilisées. Il y a quelques mois, le gouvernement turc a pris une décision analogue, et auparavant déjà le gouvernement italien a envisagé le partage des terres entre les paysans. En Iran, vu l'étendue de notre territoire, cette mesure s'impose plus qu'ailleurs. Car nous devons combattre de toutes nos forces contre le communisme, ce microbe qui attaque les organismes sous-développés. Ce n'est pas seulement par des paroles que nous pourrions réaliser notre but, mais bien par des actes. La première partie de notre programme doit être justement de réaliser ce partage des terres pour ne plus permettre qu'un député ait des propriétés d'une superficie égale à celle de la Suisse".

La deuxième mesure doit être la création d'occasions de travail ainsi que l'augmentation des facultés productrices de notre pays. Ce serait également un élément utile de lutte contre le communisme."

Le Settareh, sans mentionner expressément la question de la lutte contre le communisme, écrit dans son éditorial de ce matin que "l'Iran se trouve à un carrefour". Mettant l'accent sur la position géographique importante de l'Iran, et sur son passé, le journal écrit que notre pays doit poursuivre sa marche en avant et réaliser d'importantes réformes. C'est le moment pour l'Iran de choisir sa voie. Le Settareh retrace la récente évolution de l'histoire britannique et souligne surtout, comment le parti conservateur et M. Churchill furent renversés dans les élections amicales et honnêtes", par le parti travailliste. Le gouvernement travailliste se distingua surtout par l'augmentation des impôts sur les capitalistes et l'on se rendit compte que pour la politique britannique, la colonisation à l'étranger était chose close. Aujourd'hui en effet, les peuples d'Asie et d'Afrique ne veulent plus travailler pour les Européens, et le Settareh écrit qu'aujourd'hui l'Angleterre envoie ses représentants au même titre que ces Dominions autour d'une table pour discuter. Le gouvernement français est aux prises avec des difficultés en Indochine et en Afrique du nord, tandis que les forces néerlandaises combattent contre la population de Java. Tout ceci montre que nous sommes arrivés à une nouvelle évolution dans le monde et quant à l'Iran, avec sa superficie, il devrait progresser à pas de géant. Les Iraniens se rendent compte que nous devons évoluer, mais évoluer dans le sens du gouvernement démocratique et de la démocratie réelle. Le système de la dictature populaire qui existe aujourd'hui dans les Balkans et dans d'autres pays s'ils ne nuisent pas beaucoup à ces pays, serait pour nous le signe de la fin de notre glorieuse histoire. Le seul moyen de lutter contre ce système c'est de rendre notre peuple attentif à la valeur de la liberté et lui donner du pain, du travail, des écoles et des hôpitaux."

La protection des produits pharmaceutiques, médicaux et alimentaires

- suite de nos bulletins des 2, 3 et 4 Mai -

Article 6.- Les produits ci-dessous, à condition qu'ils proviennent directement de l'étranger par l'intermédiaire de laboratoires, de fabriques ou du vendeur spécialisé sont exonérés des formalités d'inscription en Iran prévues dans l'article 5 de ce règlement:

A.- Les échantillons sur lesquelles le mot "échantillon" est mentionné et dont la vente est interdite.

B.- Les produits importés directement pour la consommation d'un particulier à condition que sa quantité ne soit pas supérieure à celle requise par un particulier.

Article 7.- L'étiquetage sur l'emballage ou sur le récipient du produit doit être fait de telle façon que les caractéristiques du produit puissent être lues facilement, et il doit contenir le nom du pays d'origine, le nom et l'adresse du producteur, le numéro de l'enregistrement, l'autorisation et la date de cette autorisation de la part du ministère de l'hygiène. Toutes ces indications doivent se trouver sur l'étiquette et quant aux produits étrangers, ces indications peuvent être rédigées en langue étrangère, le persan étant facultatif.

FIN

Iran - Presse

REVUE de la PRESSE IRANIENNE

Téléphone: 78-45

----- (17 à 19 heures)
Avenue Arbab-Djamchid: No: 12-14

VENDREDI et SAMEDI

6 et 7 Mai 1949

16 et 17 Ordibehesht 1328

Bulletin No: IOI

==== Informations =====

*** Le ministère des Finances communique que les revenus du gouvernement pendant le mois de Farvardine 1328 (21 mars - 21 Avril 1949) se sont montés à 555,379.092, 10 Rials. Par rapport au mois de Farvardine 1327, cela représente une augmentation de 249.094.979, 10 rials. Ettelaat

*** Le Dr. Baghai, député de Kerman, qui ne quittait pas l'enceinte du Parlement depuis le jour où il déposa son interpellation contre le gouvernement a annoncé son intention, jeudi, de mettre fin à sa décision. Ettelaat.

*** M. Ismael Mochdi, conseiller à l'ambassade d'Iran à Moscou a été rappelé. Keyan

*** Les producteurs de riz de la région de Recht ont demandé au gouvernement l'autorisation d'exporter leurs productions à l'étranger, leur riz ne trouvant plus d'acheteurs dans le pays. Keyan

*** Jeudi à 16 heures, l'Assemblée Générale de l'Association des Lion et Soleil Rouges de l'Iran s'est réunie au ministère de la Cour en présence des princesses Chahdokht et Chams Pahlavi, des ministres et des membres du conseil central de l'Institution. Au début de la séance M. Djam, ministre de la Cour lut un message de SMI le Chah déclarant notamment que les devoirs religieux et nationaux du peuple iranien lui ordonnent de secourir ceux qui se trouvent dans des difficultés. La situation actuelle exige des grands sacrifices de tous afin d'assurer la collectivité, et un meilleur standard de vie. La religion musulmane impose à ses adhérents de secourir ceux qui se trouvent dans des difficultés. Maintenant que la nouvelle année commence, poursuit le message, elle devra être le signe d'une activité accrue de l'Association.

Après la lecture du message impérial, M. Ali Asghar Hekmatt, prit à son tour la parole, et le comité central fut élu comme suit: MM. Ali Asghar Hekmatt, Dr. Abbas Nafficy, Dr. Hossein Khatibi, Dr. Esmail Sangue, Dr. Amir Alam, Amir Alai, Sadegh Vassighi, Mme Ansari, Faroudi et Mme Choibani. Iran

*** C'est hier à 18 heures que les orientalistes américains présidés par M. Pope devaient arriver à Tehran, mais on apprit qu'en raison du mauvais temps, leur arrivée avait été retardée de 12 heures. Iran

*** D'après nos informations, M. Nader Arasteh, ambassadeur d'Iran, à Moscou, a pris la décision de modifier le personnel de son ambassade. On s'attend en conséquence à ce que les membres de l'ambassade d'Iran à Moscou soient rappelés. Iran

*** Selon une source officielle, les dissensions existant encore entre le gouvernement et les représentants de l'AIOC ont été apaisées la semaine passée. Cette semaine, les conversations prépareront la signature d'un accord, et il est possible qu'un communiqué officiel soit publié par le gouvernement jusqu'à la fin de cette semaine. Iran

*** Les articles publiés dans la presse polonaise contre l'Iran ont donné lieu à une note de protestation de la part du gouvernement iranien au gouvernement polonais. Dans cette note le gouvernement iranien

Iran - Presse

se plaint amicalement" de l'attitude de la presse polonaise en Iran. La légation de Pologne a répondu que les journaux polonais sont libres d'écrire ce qu'ils veulent en politique internationale. On fait pourtant remarquer dans les milieux officiels que selon les informations de Varsovie, tous les journaux polonais, dans la capitale et en province sont soumis au contrôle d'un "traducteur soviétique", qui dicte sa ligne de conduite à chaque journal. Tehran-Mossavar

*** Les informations parvenues de Tabriz indiquent que des partisans du groupe démocrate d'Azerbaïdjan répandent des rumeurs dans certaines villes de cette province sur le prochain retour en Iran des Russes. Tehran-Mossavar

*** Dernièrement, les autorités se sont emparées d'un tract imprimé à l'ambassade soviétique et sur du papier de l'ambassade. Ce tract avait été lancé par le conseil central des syndicats, affiliés au parti Toudéh, à l'occasion de la journée du premier mai. Ce tract lance des accusations contre le gouvernement, le peuple et les organisations de l'Iran. Il accuse les Iranis "d'être les valets de l'impérialisme et de la Société du pétrole du sud, ainsi que de créer des syndicats artificiels." En résumé, il s'agit des mêmes accusations lancées périodiquement par la presse et la radio soviétique. Ce tract a été distribué dans les rédactions de plusieurs journaux, dans des administrations et même dans des représentations diplomatiques étrangères. Tehran Mossavar

*** M. Ghavam Saltaneh, s'il faut en croire une lettre que l'ancien président du conseil adressa à un de ses amis, rentrerait le 6 Khorladi à Tehran. Ses partisans ont déjà préparé le terrain pour un retour triomphal. A Paris, ce fut sur son instigation que de nombreux articles furent publiés dans la presse française contre l'Iran. Tehran Mossavar

*** Selon des informations parvenues de Djolfa, à la frontière irano-soviétique, mais non confirmées de source officielle, on signalerait une recrudescence d'activité des Barzanis à la frontière. On ne sait pas si Mola Mostapha Barzani a pénétré en territoire iranien, mais on souligne par ailleurs, que comme on ne signale pas d'activité des forces soviétiques, on ne pense pas qu'il faille s'attendre à une action quelconque contre l'Iran. Tehran-Mossavar

*** Le gouvernement tchécoslovaque avait eu l'intention d'inviter à Prague des étudiants iraniens pour qu'ils poursuivent leurs études. C'est à Prague, que l'on instruit la jeunesse des différents pays dans les principes du communisme. Plusieurs jeunes gens iraniens auraient accepté cette invitation et l'étudiant tchécoslovaque qui se trouvait à l'Université de Tehran incitait ses camarades iraniens à se rendre à Prague. Les conversations eurent même lieu avec les représentants du ministère de l'Éducation Nationale, mais les sentiments anti-communistes qui apparurent soudain en Iran mirent un terme à ces contacts. Tehran-Mossavar

*** L'on ne pense pas que les élections à la XVIème législature commenceront bientôt, car les députés à la législature actuelle voudraient en premier lieu terminer la révision des lois à leur sujet. Dès que le projet de loi sur l'octroi du droit de vote aux citoyens sachant lire et écrire et non pas aux autres sera votée, l'activité pour les élections à la XVIème législature commencera. Tehran-Mossavar

*** On dément de source autorisée et officielle les informations selon lesquelles, il faudrait s'attendre à la démission du cabinet et à la formation d'un nouveau gouvernement. Tehran Mossavar

*** Le conseil de direction du plan septennal a été constitué par SMI le Chah, et il sera présidé par M. Ali Mansour. Le ministère des Finances a soumis les noms de 18 fonctionnaires intègres et capables

Iran - Presse

3

pour faire partie de l'organisation du plan. Six d'entre eux constitueront le conseil de contrôle du plan septennal. Tehran-Mossavar

*** Selon le journal Melate Iran, le ministère des affaires étrangères a envoyé des instructions à ses représentations diplomatiques et aux consulats à l'étranger de refuser désormais les visas d'entrée aux Israélites étrangers. D'autre part, ceux qui se trouvent en Iran ont reçu l'ordre, s'ils ne possèdent que des visas de transit, de quitter immédiatement le territoire iranien. Selon nos informations, ces mesures ont été prises pour la sauvegarde des intérêts économiques du pays.

Dad

*** Lundi 19 Ordibehesht, à 15 heures 30, l'Association Iran-Amérique organise une réception officielle en l'honneur de l'orientaliste américain le professeur Pope, et les membres de la mission des orientalistes américains. Settareh

*** La presse des deux derniers jours n'a pas publié les cours des changes sur le marché libre.

*** Voici les principales informations sur la situation internationale: Chine: Koucheh, Mehr Iran, Iran, Berlin: Ettelaat Farda, Mehr Iran, Settareh, Koyan, Liban: Mehr Iran, Allemagne: Adib, Le Tehran-Mossavar publiait hier un article "La défaite du communisme en Europe". Le Sargozacht, une traduction du Reader Digest sur la situation en Italie, et une autre du journal égyptien Akhbar el Hom, sur "le scandale des pots de vin en Angleterre". Le Dad, un commentaire sur "les tentatives des communistes grecs d'aboutir à une entente. Le Keyan, une traduction du Sunday News of India d'un article d'un Hindou sur la situation en Iran. Le même journal publie la traduction de l'Economist sur "la constitution du 19ème congrès du parti Communiste. L'Ettelaat, le Keyan et le Koucheh une traduction de la revue américaine Look sur le traité irano-soviétique de 1921. L'Iran, une traduction du journal Spectator sur les relations entre le gouvernement d'Israël et ses voisins. Le même journal publie une traduction du New-York Times sur "la future activité des communistes chinois. L'Iran reproduit aussi une caricature sur le coup d'Etat syrien. Le Farda, un article sur un nouveau Mossie.

A L'Assemblée Constituante

=====

Les débats sur le rapport de la commission d'études de la Constituante ont commencé en Assemblée plénière jeudi à 17 heures 50. Cette première séance dura jusqu'à 19 heures 40, mais aucune décision ne fut prise. La prochaine aura lieu cette après-midi.

Contre le rapport

Le premier orateur à prendre la parole, écrivait le Dad et l'Iran, dans leurs comptes rendus de ces délibérations, fut M. Ebad Torbatti, qui se prononça contre le projet et même contre le principe de la révision de la Constitution. M. Torbatti, divisa son exposé comme suit:

" A- Le désordre La première cause de la convocation de l'Assemblée Constituante ce fut le désordre qui régnait dans le pays et qui a entraîné de telles difficultés dans la vie de tous les jours du peuple iranien que la famine menace une partie de ce peuple. Ce n'est pas en révisant la Constitution que l'on mettra fin à ce désordre, car Réza Chah Pahlavi, ce grand Souverain qui fit construire 36.000 ponts et réalisa une oeuvre gigantesque sans réviser la Constitution. Ce n'est pas en traduisant les meilleures constitutions étrangères que l'on remédiera à la situation actuelle. Notre loi organique a prévu bien des choses que l'on ne réalise pas. C'est pas par des révisions de la Constitution que l'on développera notre pays.

B.- Révision de plusieurs articles de la Constitution.

M. Torbatti se référant à l'harmonie qui doit exister entre les pouvoirs de l'Etat souligna le rôle modérateur du Sénat dans les autres pays du monde, mais en Iran si nos dirigeants n'agissent pas confor-

Iran - Presse

mément à leurs devoirs, le Sénat ne sert à rien. Ce n'est pas la Constitution, ni l'équilibre des pouvoirs qui sont importants mais bien la manière dont les dirigeants réalisent leurs fonctions.

M. Torbatti, se prononce en faveur de la nouvelle clause de la Constitution sur la religion officielle de l'Etat et sur la Royauté Constitutionnelle. Il demande que la Constituante se prononce sur tous les articles de la Constitution et n'en charge pas la Chambre ou le Sénat.

c- L'article 48 - M. Torbatti demande que le droit de dissoudre la Chambre et le Sénat soit accordé, dans la Constitution non pas au Souverain en général, mais à SMI Mohammad Réza Chah Pahlevi, et l'orateur rend hommage aux efforts du Chahinchah pour améliorer la situation du pays.

Pour le rapport

M. Kechavarz Sadro se prononce pour le rapport en soulignant surtout que l'Iran doit se mettre au diapason de l'évolution internationale. Il met l'accent sur le fait qu'au cours des 7 dernières années, un désordre croissant ne fit que régner en Iran. D'autres lacunes existent dans notre Constitution, et de grands défauts comme le quorum de présence à la Chambre qui fait qu'un député peut empêcher les délibérations au Parlement. Quant au Sénat, il se composera pas de représentants de l'aristocratie, mais de personnalités au courant de la situation et expérimentées.

Contre le rapport

M. Abbass Naraghi, se prononce pour les principes du rapport mais s'oppose à plusieurs expressions employées. Pour lui, seule la Chambre des députés a le droit de modifier la Constitution et non pas le Sénat et il faudrait que quand les deux Chambres se réunissent, qu'elle soit placée sous la présidence du président de la Chambre. Le projet déclare par ailleurs que "l'ancien article 48 et toutes les dispositions contraires au nouvel article 48 sont annulées", ce qui entraîne, ajoute l'orateur, l'annulation d'un grand nombre de clauses de notre Constitution.

Le rapporteur de la commission

M. Ardalan, rapporteur de la commission déclare que dans tous les pays du monde, les constitutions prévoient la manière dont elles seront révisées et la nouvelle constitution iranienne aura aussi un article à ce sujet. La commission d'études a désiré renforcer les bases de notre Constitution et faire en sorte que si elle doit être révisée, une voie légale se présente. Selon notre législation, le Sénat est prévu, et la dissolution des deux Chambres par le Souverain existe dans le monde entier. D'ailleurs, la dernière constitution italienne prévoit que le président de la République a le même droit pour éviter que son pays ne se trouve dans une impasse.

En ce qui concerne l'octroi du droit de dissolution des Chambres à la personne de SMI Mohammad Réza Chah Pahlevi, la question a été soulevée à la commission, mais le Souverain ne veut pas avoir ce droit pour lui-même, car il ostime que la loi est permanente tant qu'il est mortel. C'est la raison pour laquelle, le nom du Souverain actuel ne fut pas mentionné dans la Constitution.

À la fin de ces déclarations, le rapporteur de la commission souligne que le délai de trois mois, pour la convocation des nouvelles Chambres a été fixé pour ne pas que le pays reste trop longtemps sans Parlement.

L'Assemblée s'oppose ensuite à la fin des débats sur les généralités et la prochaine séance est renvoyée à cette après-midi.

Aucun journal n'a commenté, hier et aujourd'hui, les débats à l'Assemblée Constituante.

...

Le pétrole du sud

=====

Au cours des débats de jeudi matin à la Chambre des députés, le Dr. Radji, député du Kouzistan, a mis surtout l'accent sur le fait que la Sté. du pétrole du sud n'a pas pensé, pendant de longues

Iran - Presse

5

années à construire des habitations pour ses ouvriers et ses iraniens. Ce furent les ouvriers qui durent construire eux-mêmes leurs habitations à l'exception de quelques maisons impropres à l'habitation qui se trouvent à Masdjede Soleiman. Or, dans tous les pays civilisés, il faut prévoir en premier lieu des maisons pour les ouvriers, puis seulement commencer l'exploitation du pétrole. A Abadan, par exemple, jusqu'il y a 20 ans, aucune maison n'avait été construite pour les Iraniens, et ce fut la raison pour laquelle nos concitoyens ne firent rien pour se faire engager dans la Société et ne voulurent pas abandonner leur vie dans le nord du pays pour se rendre dans le sud. Cette absence de bien-être pour les Iraniens fit que ce furent les étrangers qui entrèrent au service de la compagnie.

La compagnie ne pensa pas non plus à instruire les Iraniens dans leurs fonctions, puis le Dr. Radji revenant à la question des habitations déclara: "Que six mille maisons seulement ont été construites alors qu'il en faudrait au moins 40.000".

Il demande au gouvernement d'exiger de la Société qu'elle forme des Iraniens et il faudrait que chaque année 4 à 500 Iraniens prennent la place des étrangers.

Le Koucheh, a commenté hier dans son éditorial les débats à la Chambre sur le pétrole du sud et relevant les déclarations de M. Amir Toymour, sur l'intention de l'AIOC de créer une raffinerie de pétrole en Angleterre, il écrit que "les rumeurs à ce sujet ont été créées, pour deux raisons, de l'inquiétude dans l'opinion publique iranienne: d'une part, parce qu'à l'expiration de la concession des installations de la Cie du pétrole devront nous être rétrocédées ce qui sera impossible si elles se trouvent à l'étranger, et de l'autre parce que les ouvriers et les spécialistes iraniens qui doivent travailler dans les installations pétrolières, seront sans travail." Pour le Koucheh, il faut d'ores et déjà former des spécialistes iraniens "pour qu'à l'expiration de la concession, nous puissions exploiter nous-mêmes notre pétrole." L'opinion iranienne attend beaucoup des conversations qui se déroulent au sujet du pétrole du sud, et le Koucheh, met l'accent sur l'importance de l'arrivée de Sir William Fraser à Tehran. Il espère que "le ministre des Finances pourra bientôt nous assurer que les intérêts de l'Iran sont protégés et que la Cie du pétrole du sud ne construira pas de raffinerie à l'étranger, mais en créera seulement en Iran."

L' Iran et l'Union Soviétique

=====

Les deux grands journaux du soir, Ettelaat et Keyan, ont publié une traduction d'un article de la revue américaine Look sur "le départ de M. Sadchikov, la pression du gouvernement soviétique sur l'Iran, conformément au traité de 1921, la plainte de l'Iran, à l'ONU", montrant ainsi l'importance que la presse locale attribue à toutes les informations venant de l'étranger sur l'Iran et l'URSS.

Hier matin, le Koucheh, a publié deux articles de la presse américaine sur l'Iran et l'Union Soviétique; celui de la revue Look et un autre de la revue News Week qui avait déjà paru dans les journaux iraniens de la semaine. Le Tehran Mossavar poursuit sa campagne contre l'Union Soviétique en publiant les articles sur "la défaite du communisme en Europe," et sur "la Bulgarie sous la botte du communisme. Dans son éditorial d'hier matin, le Tehran Mossavar poursuit l'analyse du traité de 1921 pour prouver que le gouvernement soviétique agit contrairement à ces clauses. Il cite ainsi l'article 2 qui stipule que "le gouvernement soviétique s'abstiendra de tout ce qui pourrait affaiblir le peuple iranien", et il ajoute que l'URSS a, au contraire, fait tout ce qu'elle a pu pour nous affaiblir. L'Union Soviétique a reconnu dans l'article 3 du traité de 1921 qu'il abandonnerait la politique agressive du gouvernement tsariste et réviserait les frontières établies entre les deux pays en 1881. Le gouvernement soviétique s'était engagé à restituer à l'Iran, la région de Firouzé concédée à la Russie par le traité du 28 mai 1893. Jusqu'à présent, l'URSS s'est contentée de créer des incidents de frontière dans le Khorassan.

L'article 4 du traité de 1921 stipule expressément que pour la sauvegarde de l'indépendance de l'Iran" les parties contractantes

Iran - Presse

6

s'engagent à ne pas intervenir dans les affaires intérieures l'une de l'autre" et le Tehran-Mossavar énumère les infractions à cet article. Dès le premier jour, le gouvernement soviétique avait décidé l'agir à l'encontre du traité de 1921(Le Tehran Mossavar poursuivra cette ligne dans son prochain numéro.

...

La situation intérieure

=====

Les plus importants organes de la presse locale, l'Ettelaat le Keyan, publient les délibérations de la Chambre à la place de leurs éditoriaux, tandis que les autres journaux se dispersent sur différents sujets:

Le Farda souligne dans un court éditorial paru hier "l'importance de la presse et le voyage des journalistes iraniens en Angleterre". C'est la deuxième fois que des journalistes iraniens sont invités en Grande-Bretagne et nous ne doutons pas que comme la première fois, ce second voyage n'ait d'heureux effets sur les relations amicales entre la Grande-Bretagne et l'Iran."

Le Settareh poursuivait hier matin sa série d'articles sur la situation difficile dans laquelle le peuple iranien se trouve et mettait l'accent dans son article de fond intitulé "du travail et du pain pour tous" sur les lourds impôts et ce budget dont les 70% servent à la papeterie et à des dépenses inutiles."

Pour le Settareh, la situation intérieure ne fera qu'empirer car on assiste tous les jours aux conséquences des erreurs et des lacunes de notre organisation économique. Le journal rend hommage à SMI le Chah qui cherche à combattre cette situation.

Dans le même ordre d'idée, le Dad faisait paraître hier matin, un article de son directeur M. Amidi Nouri, de Chypres, soulignant la manière dont on lutte contre la malaria dans cette île et le nombre d'écoles, 400 pour 450.000 habitants qui existent dans cette île.

Le Dad arrive à la conclusion que "nous sommes aussi en retard sur Chypres".

Les difficultés de la situation économique sont aussi le thème de l'éditorial d'hier du Mehr Iran qui l'intitule: "Avec la réalisation du plan de 7 ans, le peuple iranien sera heureux". Le Mehr Iran écrit que dans des pays qui ont dépensé par jour 14 millions de livres pour leurs frais militaires, la situation a été rétablie à la suite de l'application d'un plan opportun. En Iran, également, "le seul remède à nos maux doit être la réalisation du plan septennal que nous devons commencer le plus tôt possible et sans perte de temps. Il faut qu'un jour, la population de l'Iran se rende compte que notre plan de développement économique a été réalisé. Nous ne devons pas laisser échapper l'occasion qui se présente à nous."

Le rapport hebdomadaire de la Banque Mellie

La presse de jeudi soir et de vendredi a publié le rapport hebdomadaire de la Banque Mellie:

La stagnation du marché a continué cette semaine et les transactions commerciales ont encore diminué. Le marché du thé n'a pas changé par rapport à la semaine passée. Le thé de Ceylan se négocie de 120 à 180 rials et le thé de Calcutta de 120 à 200 rials le kilo.

Les transactions sur les peoutrolles de fer se sont limitées à la consommation courante, au prix de 11,50 rials, le kilo. Le fer blanc américain en rouleau se vend à 26 rials le kilo, le fer blanc russe, rare, de 24 à 25 rials.

Le marché du verre est stagnant. Le verre français de deux millimètres 66 rials, le verre belge de deux millimètres 72 rials/

Le marché du coton est stagnant. Le coton américain se négocie de 28 à 32 rials.

Le marché des tissus de fil est stagnant, et l'on signale une légère activité dans le marché de la laine et de la soie artificielle. Les exportations de gomme adhésive ne se consolident pas, de même que celles des fruits et des légumes secs.

Voici les cours des changes (avec certificat de vente):
dollars 47 rials, livre 188 rials, franc suisse exportation 13.70, roupie 14.10.

FIN

====

Iran - Presse

REVUE de la PRESSE IRANIENNE

Téléphone: 78-45 (17 à 19 heures)

Avenue Arbab-Djamchid No: 12-14)

DIMANCHE 8 Mai 1949

18 Ordibehesht 1328

Bulletin No: IO2

=== Informations ===

*** Après plus de trois heures de débats, l'Assemblée Constituante a approuvé hier soir par 230 voix contre une l'article additionnel au complément de la Constitution. Iran, Dad, Mehr Iran.

*** Sur une somme de 43,862. 000 rials représentant le budget de la Municipalité de Chiraz, la somme de 22,306.952 rials est destinée à des réformes urbaines et à un programme de construction dans cette ville. Des études ont été déjà entreprises à ce sujet. Ettelaat

*** L'Organisation Internationale de l'Hygiène a demandé au ministère de l'hygiène publique de lui présenter 15 médecins iraniens qui seront inscrits dans la lutte contre la malaria. Ces médecins se rendront, aux frais de l'organisation, dans les régions malariques de l'Italie où ils suivront des cours. Ettelaat

*** La communauté des Zoroastriens a adressé une requête au Parlement et à SMI le Chah pour que l'on supprime dans le règlement du Sénat une disposition qui y fut ajoutée à la requête du Dr. Maleki, et qui fut acceptée par le rapporteur de la commission, déclarant que " les membres du Sénat doivent être Musulmans." Dans cette lettre, la communauté zoroastrienne déclare notamment qu'il s'agit d'une nouvelle discrimination politique contre les Zoroastriens, qui, ainsi, ne pourront plus être membres du Sénat. La lettre rappelle que le culte de Zoroastre date de plus de 16 siècles en Iran et qu'il fut l'une des bases de la Constitution de notre pays. Les Zoroastriens iraniens, " ne peuvent pas rester impassibles devant cette discrimination" surtout après les services et les sacrifices qu'ils ont consentis pendant toute l'histoire de l'Iran pour leur patrie. La lettre ajoute: " C'est la raison pour laquelle, nous adressons une requête à SMI le Chah dont toutes les paroles sont toujours imprégnées des principes de la liberté, de l'égalité et de la justice sociale, pour qu'il sauvegarde nos droits au Sénat. La communauté zoroastrienne déclare en conclusion la lettre, espère que ses membres auront le droit de profiter de tous les avantages sociaux et politiques des Iraniens. Ettelaat

*** La revue américaine News Week ayant publié récemment un article sur les relations irano-soviétiques (traduit dans plusieurs journaux iraniens) sur l'annulation de l'article six du traité de 1921 entre l'Iran et l'URSS, nous avons demandé des éclaircissements aux milieux officiels qui nous ont déclaré qu'aucun entretien ne s'est déroulé entre le gouvernement iranien et M. Sadchikov, ambassadeur d'URSS, au sujet du traité irano-soviétique. M. Sadchikov n'a déposé aucune proposition à ce sujet. En ce qui concerne l'article 6 du traité irano-soviétique, lors de sa ratification par le Parlement iranien, le ministre soviétique en Iran, avait commenté officiellement cet article et ces commentaires constituent un document. Par ailleurs, après la signature de la Charte des Nations-Unies, cet article est caduc.

En ce qui concerne les autres points soulevés dans l'article de la revue News Week au sujet de déclarations de certaines ambassades de grandes puissances les milieux officiels confirment que le gouvernement iranien n'a donné et ne donnera jamais l'autorisation à une ambassade étrangère d'intervenir dans les questions politiques iraniennes ou de faire part de son point de vue. Keyan

*** Le règlement du Sénat approuvé mercredi dernier par le Parlement a été envoyé au Président du conseil afin qu'il le soumette à la Cour et que SMI le Chah y appose sa signature. Keyan

Iran - Presse

2
 *** Hier matin, la commission de révision des statuts de la Chambre des Députés s'est réunie sous la présidence de M. Taghi Zadeh. Elle a étudié les nouvelles conditions requises pour pouvoir interpellier le gouvernement. Keyan

*** La vente des produits du Monopole des tabacs est libre et n'importe qui peut conclure des contrats avec ce monopole. Keyan

*** De nombreux télégrammes de provinces, notamment de Kermanshah ont été adressés au Parlement, au conseil des ministres et à la presse, pour protester contre les attaques injustes dont le général Razmara, chef d'état-major a été l'objet de la part du député Dr. Baghai, à la Chambre. Keyan

*** Le professeur Pope, célèbre orientaliste américain, accompagné d'un groupe d'autres orientalistes, est arrivé hier à 18 heures 30 à Tehran. Iran

*** Le procureur militaire de Tehran a fait publier un avis demandant aux membres suivants de l'ex-parti Toudéh, actuellement en fuite, de se présenter à la Justice: Ahmad Esfahani, Reza Ebrahim Zadeh, Mehran-guliz Eskandari, Mahmoud Bagheri, Sadegh Djalili Moharram, Hachem Hossain Homatti, Agha Djan Houchangui, Zakharian Chaban, Yaghoub Zadeghan, Ali Kiari, Taghi Kaskar et Foulad Nassir. Iran

*** Selon des statistiques exactes au cours des trois dernières semaines, 13.000 habitants du Sistan et de Zabol ont afflué à Méched, se trouvant dans la misère, et mendient dans les rues. Iran

*** La rivière Hirmand, à la frontière de l'Afghanistan ayant débordé, causant des dégâts à la population et à la culture, le président du conseil a donné les instructions nécessaires pour que les mesures soient prises afin que l'on prévienne de telles inondations et que l'on répare les dommages causés. Iran

*** Selon notre correspondant de Lahidjan, les personnes suivantes arrêtées pour avoir appartenu à l'ancien parti Toudéh ont été libérées par le gouverneur militaire de la région: Bandertchi, Chaffii, Banderitch, Taleh, Ali Mohammad Nedjate, Tahai Pour.

Notre correspondant de Malayer mande que la Cour Martiale de cette ville a condamné Morteza Lataffian, conformément à la loi de l'état de siège, à 5 ans de prison. Djaffar Amini, a été condamné à six mois de réclusion. Iran

*** Le ministère de l'Economie Nationale fait part à tous les commerçants que s'ils veulent profiter du contingent d'importation de 1328, il faut qu'ils soient possesseurs de la carte de commerçant. Les particuliers, qui, pour leurs besoins personnels veulent également profiter des contingents, doivent ajouter le numéro de leurs cartes d'identité à leurs requêtes. Iran

*** Hier soir et ce matin, la presse n'a pas publié les cours des Changes sur le marché libre.

*** Voici les principales informations sur la situation internationale: Chine: Dad, Iran, Mehr Iran, Berlin: Mehr Iran, Keyan,

L'Etatslat a publié hier soir un ensemble d'informations étrangères sur les conversations diplomatiques entre la Grande-Bretagne, la Turquie et les Etats-Unis. Ces informations déclarent notamment que "par suite de sa non participation au pacte atlantique, la Turquie est sujette à une crise de politique étrangère." L'Etatslat et le Keyan ont publié tous deux hier soir un commentaire du journaliste turc Asman + : "La position militaire de l'Iran au point de vue des plans stratégiques du gouvernement turc est liée à la sécurité des frontières de l'Iran. Bien que l'Iran n'appartienne pas à une puissante union d'Etats, il occupe une position militaire

+ dans le journal irakien "El Akhbar"

Iran - Presse

importante. On ne s'attend pas à ce que l'Iran, soit l'objet d'une ³ attaque soudaine." Le Mehr Iran, a publié les déclarations de Henry Wallace à la commission des affaires étrangères du Sénat contre le pacte Atlantique. L'Iran a reproduit la même information. Le Seday Mardom, une traduction de la presse britannique sur "la manière dont les syndicats ouvriers dépensent leurs avoirs." Le même journal publie une traduction du Times sur "la politique du gouvernement britannique en Chine." Le Kargaran Iran, organe des syndicats ASKI, publie un article contre "la religion communiste", et quelques informations intitulées: "L'Europe contre le communisme". Le Settareh, un article sur les relations entre les Etats-Unis et le Japon, ainsi que le texte d'une interview accordée par le maréchal Tito. Le Kouchech également la traduction du journal El-Ahbar.

...

L'Assemblée Constituante

=====

L'article additionnel

La Constituante s'est prononcée hier soir sur l'article additionnel au complément de la Constitution:

" Lorsque la Chambre des députés et le Sénat votent séparément à la majorité des deux tiers de la totalité de leurs membres, soit de leur propre chef, soit sur proposition du gouvernement, la nécessité de réviser un ou plusieurs articles déterminés de la Constitution ou de son complément, et que Sa Majesté Impériale le Chahinshah confirme l'opinion des Chambres, une Assemblée Constituante est convoquée par Firman Impérial.

" L'Assemblée Constituante sera composée d'un nombre de membres égal à celui de la Chambre des Députés et du Sénat réuni. Les élections à l'Assemblée Constituante se dérouleront conformément à une loi qui sera ratifiée par les Chambres. Les pouvoirs de cette Assemblée seront limités à la révision du ou des articles déterminés par les Chambres et confirmés par SMI le Chah. Les décisions de l'Assemblée Constituante seront prises à la majorité des deux tiers de la totalité des membres et elles seront exécutoires après la confirmation par SMI le Chah.

" Cet article ne touche aucun des articles de la Constitution et de son complément relatif à la religion sacrée de l'Islam qui est la religion officielle du pays, ni à la Monarchie Constitutionnelle de l'Iran qui sont invariables et ne peuvent pas donner lieu à des commentaires."

La dernière partie de l'article additionnel concerne les articles 4, 5, 6 et 7, 8 et l'article 49 du complément de la Constitution. (voir notre bulletin numéro 100 du 5 mai 1949).

Les débats à la Constituante

Voici un résumé du compte-rendu donné ce matin par le journal Dad des délibérations d'hier soir à la Constituante. C'est à 17 heures 40 que l'Assemblée s'est réunie sous la présidence de M. Seyed Mohammad Sadegh Tabatabaï. Le Président avec l'approbation de l'Assemblée déclare que les délibérations se poursuivront sur les généralités de l'article additionnel, et il donne la parole au Dr. Aghayan, député de la communauté arménienne.

Dr. Aghayan député de la communauté arménienne.

Le Dr. Aghayan prend la parole pour s'opposer au principe de l'article et souligne les points suivants.

" L'article demande l'approbation du Souverain pour la révision de la Constitution ce qui signifie que si la Constituante désire modifier la Constitution et que le Souverain s'y oppose, rien ne peut se faire. Il s'agit là d'une confusion entre la Constitution et une loi ordinaire. La Constitution n'a pas été écrite pour le Souverain, mais pour le pays et elle ne doit pas contenir le principe pouvant prévoir un antagonisme entre le peuple et le chef de l'Etat. Cet article pourra donner lieu plus tard à de grandes difficultés.

M. Ardalan rapporteur de la commission répond que la Constitution doit aussi prévoir les droits du Souverain.

Iran - Presse

En cas de dissensions entre la Constituante et le Souverain, aucun changement n'est apporté à la Constitution.

M. Haghir

M. Hagir, ancien président du conseil rend un vibrant hommage à SMI le Chah et souligne la nécessité de modifier la Constitution pour la mettre en harmonie avec la situation actuelle. Il met l'accent sur la pérennité de la religion de l'Islam en Iran puis retrace l'origine du régime de la Royauté. Il s'oppose comme le rapporteur aux objections du Dr. Aghayan et déclare que SMI le Chah n'a pas le droit de veto. La Constitution révisée, termine M. Hagir, ne pourra plus servir d'instrument à la trahison.

Le Dr. Malek Zadeh, Opposition

Le Dr. Malek Zadeh, ne s'oppose pas au principe de la révision de la Constitution, mais demande que l'article additionnel prévoit dans son deuxième alinéa que "seuls les citoyens sachant lire et écrire" pourront élire les députés à la Constituante. M. le Dr. Malek Zadeh rend hommage aux grandes qualités du Souverain.

M. Ardalan lui répond en déclarant que le Dr. Malek Zadeh se prononce en réalité pour la révision de la Constitution et que le point qu'il a soumis concerne la discussion sur l'article même et non pas sur les généralités.

La Chambre vote par assis et debout, la fin des débats sur les généralités.

Après ce vote, les débats continuent et M. Ardalan rapporteur s'oppose à une proposition de M. Emami qui voulait ajouter à la Constitution qu'elle ne peut pas être révisée en cas d'occupation militaire du pays. M. Ardalan souligne que cette phrase ébranlerait la confiance de l'opinion iranienne et que d'autre part tout acte imposé par la force est illégal par essence même. M. Hagir défend le même point de vue que le rapporteur et M. Emami retire son amendement. D'autres amendements sont repoussés par la Chambre ou repris par leurs auteurs, ou encore déclarés en dehors de la question.

Le vote sur l'ensemble de l'article donne les résultats suivants: députés présents 235; approuvent l'article 230; s'opposent à cet article, 1; bulletin blanc un. 4 députés avaient quitté la salle. La prochaine séance aura lieu cet après-midi à 16 heures.

ooo

L' Iran et la situation internationaleLes attaques de Radio-Moscou

L'Etat, d'hier soir et plusieurs journaux ce matin, ont publié les déclarations suivantes de la Voice Of America sur la raison des attaques de Radio-Moscou contre les conseillers américains: "Comme vous le savez, dernièrement, la Radio, la presse et la propagande soviétiques ont attaqué l'Iran et se sont surtout attachés à s'opposer à l'engagement des quelques Américains qui sont au service de l'Iran. Selon les Russes, la présence de quelques conseillers américains en Iran, est une preuve de la politique impérialiste. Avec force arguments la propagande soviétique déclare que les Américains veulent transformer l'Iran en une base stratégique contre l'Union Soviétique.

"Nous voulons voir maintenant ce que font les Américains en Iran qui semblent donner lieu à une telle crainte chez les Russes, alors que leur nombre est si limité. Ce qui est certain, ce qui inquiète les Russes c'est que le nombre de ces conseillers américains est égal à celui des fonctionnaires soviétiques en Iran. Néanmoins, la cause principale du mécontentement soviétique, c'est que les conseillers américains contribuent à la réalisation du plan de 7 ans qui entraînera un développement de la situation économique de l'Iran. Il va de soi, que l'Union Soviétique est opposée au progrès d'un pays dans lequel elle a des visées politiques, car le communisme ne peut augmenter son emprise que dans les pays pauvres et soumis à des crises économiques. Le gouvernement soviétique se rend parfaitement compte que la hausse du niveau de vie de la population iranienne constituera un obstacle majeur à la progression de la politique soviétique et du communisme en Iran, et c'est là que réside la seule cause du ton

Iran - Presse

5

agressif de la propagande soviétique.

L'arrivée du premier ministre du Pakistan

Le Settareh, sous le titre "L'Orient se réveille" publie ce matin un long éditorial à l'occasion du voyage en Iran du premier ministre du Pakistan, Liaghate Ali Khan:

Si les 18ème et 19ème siècles furent les siècles du malheur de l'Orient, on appellera plus tard, le 20ème siècle "le siècle de la liberté de l'Orient". Le journal retrace l'évolution qui s'est opérée en Orient au cours de ce siècle et la diminution de l'emprise européenne sur cette partie du monde. Il va de soi, que l'Orient n'a pas encore la force suffisante pour se libérer définitivement des vestiges de la colonisation et pour rompre les chaînes qui l'enserrent. L'Amérique a su profiter, il y a 175 ans, de la rivalité franco-britannique pour se libérer de la colonisation, et aujourd'hui, "les dirigeants des Etats-Unis ont compris qu'en cas de dissensions, si les peuples ont la maturité politique nécessaire, ils doivent s'en servir pour eux-mêmes et renforcer leur indépendance et leur liberté. Ce fut la voie que George Washington a empruntée pour créer la nouvelle Amérique et le nouveau monde." Aujourd'hui, l'Orient est en proie à des difficultés considérables et "les circonstances internationales nous ont toujours affaibli et nous avons pu profiter qu'avec difficulté des occasions qui parfois se présentaient à nous."

Passant à l'exemple de la Chine, le Settareh écrit que "le plus ancien pays asiatique, la Chine au territoire étendu se débarrasse des principes colonisateurs du 19ème siècle et se régénère sous une nouvelle forme. Elle reprend son souffle et modifiera son aspect. Si pour nous les peuples de l'Orient, le sort de la Chine et les rivalités auxquelles ce pays a été en butte au cours des quelques dernières années ne nous servent pas de leçon, ils devraient au moins nous convaincre qu'aucun étranger, si amical que soit sa politique, ne nous considérera jamais autrement qu'en fonction de ses propres intérêts. La Chine avec ses millions d'habitants est la victime de la guerre civile, et aujourd'hui, elle se débat dans des difficultés énormes. L'Inde répare aujourd'hui ses erreurs. Le journal Manchester Guardian écrivait il y a quelque temps: "Il ne faut pas se plaindre de la chute de la Chine, car un gouvernement corrompu ne doit pas exister". De son côté, la presse américaine déclare que sur les milliards d'assistance à la Chine, des millions ont donné lieu à des avantages personnels. Aujourd'hui, la Chine est non seulement aux prises avec les difficultés intérieures les plus grandes mais elle doit recueillir les coups de ses amis et de ses ennemis. Il est encore difficile de prévoir aujourd'hui son sort mais il n'y a aucun doute que la chute de ce pays n'ait de profondes répercussions dans le monde oriental."

Il n'y a aucun doute que si les peuples orientaux ne resserrent pas leurs rangs ils ne soient aux prises aux formes les plus rudes de l'impérialisme. Le Settareh demande même pour l'Orient la proclamation d'une doctrine de Monroe et souligne ensuite que les peuples orientaux ne se connaissent pas: Un Iranien est mieux au courant de ce qui se passe en France, aux Etats-Unis ou en Suisse que chez ses voisins afghans, turcs ou hindous. L'Europe Occidentale progresse sur la voie de l'Union et déjà les visas ont été abolis entre la France, la Belgique, la Suisse, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne. En Orient, on devrait s'inspirer de principes analogues.

Soulignant enfin, la prochaine arrivée à Tehran de Liaghate Ali Khan, le Settareh rappelle la mémoire de Mohammad Ali Jinnah et souhaite que l'Iran et le Pakistan puissent se rapprocher pour jeter loin d'eux les derniers vestiges des principes colonisateurs. Ce sera alors et alors seulement, que ces deux pays recouvreront leurs anciens droits.

Iran - Presse

6

L' Iran doit rester neutre

Le Dad qui avait déjà publié la semaine dernière un article sur la neutralité de l'Iran, reprend ce matin le même thème en soulignant que la presse étrangère et notamment les journaux américains insistent sur les mauvaises relations entre l'Iran et l'Union Soviétique ainsi que sur l'article 6 du traité de 1921. Réfutant ces affirmations, le Dad écrit: "Ce qui est certain, c'est que la tension irano-soviétique a diminué et que notre ministre des affaires étrangères a laissé sous-entendre qu'à la suite de la récente évolution, les relations irano-soviétiques iront en s'améliorant." Ce là n'empêche pas le Dad d'attirer l'attention des dirigeants iraniens sur la nécessité de suivre les jeux sur l'échiquier mondial et il ajoute que "quoi qu'il en soit, nous devons faire comprendre aux grandes puissances que nous sommes un pays indépendant et neutre et que nous resterons libres dans les décisions que nous pourrions prendre. Si nous avons des dissensions avec notre grand voisin, nous pourrions mieux les résoudre amicalement et en cas de nécessité, recourir aux instances internationales". Rien ne nous fera dévier de notre ligne de conduite.

... Le Kargaran Iran, organe des syndicats ASKI, répond au journal français Humanité qui avait affirmé que les ouvriers iraniens "étaient en faveur de la convocation d'un Congrès mondial des partisans de la paix." Le Kargaran Iran souligne la différence entre l'ex-parti Tudeh et les anciens syndicats, d'une part, affiliés à l'étranger et l'organisation nationale et indépendante des nouveaux syndicats ASKI.

Une interview du professeur Pope

Le journal Iran écrit ce matin que le professeur Pope est arrivé hier à 18 heures 30 à l'aérodrome de Tehran, où il fut salué par des membres de l'ambassade des Etats-Unis, des ministères des affaires étrangères, de l'Education Nationale et de la présidence du conseil. Le professeur Pope embrassa M. Kazemi, l'un de ses anciens élèves à New-York, puis ses autres amis. Il fut suivi du professeur anglais Robert Paton et de 18 autres membres de ce groupe d'orientalistes. Mme Wendell Wilkie n'a pas pu venir en raison de son état de santé.

Ce groupe de savants restera 18 jours en Iran, et répondant à nos questions, le professeur Pope souligna en premier lieu qu'il était très fatigué mais ajouta que "je suis toujours amoureux de l'Iran, car j'aime profondément ce pays et je déploierai tous mes efforts pour le faire connaître aux Américains, et j'espère que notre groupe pourra connaître comme il se doit votre pays." Le groupe de savants habitera l'hôtel Darband et se rendra dans 5 jours à Shiraz.

D I V E R S

Deux journaux, le Kouchech et le Sedayé Mardom, consacrent leurs éditoriaux de ce matin, le premier à la nécessité de ratifier le budget de l'Etat, et le second d'assurer des réformes dans la justice en créant l'indépendance des juges et en leur donnant des traitements suffisants.

A V I S

Nous publierons dans notre bulletin de demain une étude parue dans l'Ettelaat sur la couverture fiduciaire et le plan septennal.

FIN
==

Iran - Presse

REVUE de la PRESSE IRANIENNE

Téléphone: 78-45

=====(17 à 19 heures)

Avenue Arbab-Djamchid No:12-14)

=====

LUNDI 9 Mai 1949

19 Ordibehecht 1328

=====
Bulletin No: 103

*- - I n f o r m a t i o n s - - -=====

L'Assemblée Constituante a voté hier soir par 246 voix et deux abstentions, sur 248 députés présents, le nouvel article 48 de la Constitution autorisant le Souverain à dissoudre la Chambre des députés et le Sénat, séparément ou en même temps.

La Constituante a ensuite voté par 250 voix et une abstention sur 251 députés présents, l'ensemble du rapport de la commission d'études sur la révision de la Constitution.

Le Président de la Constituante a ensuite déclaré que les travaux de l'Assemblée étaient clos et qu'elle se réunirait une dernière fois demain mardi à 16 heures 30 pour la lecture et l'approbation du procès-verbal de la dernière séance. Iran et Dad.

*** La Municipalité a décidé d'interdire dans quelque temps le passage des voitures dans l'avenue Lalézar et de créer au centre de cette avenue un long parterre de fleurs. Ettelaat

*** Il y a quelque temps 45 représentants du ministère de l'Hygiène en province étaient venus à Téhéran pour participer à la classe sur l'étude contre la malaria. Les cours étaient placés sous la direction de M. Hall, représentant le ministère de l'Hygiène des Etats-Unis. Avant-hier, les cours ont pris fin. Ces cours ont duré deux mois et ont permis aux représentants en province du ministère de l'Hygiène de s'assimiler les dernières méthodes de lutte contre la malaria. D'autre part, le Dr. Russell, spécialiste de la lutte contre la malaria a été envoyé par l'Institut Rockefeller en Iran pour qu'il se rende en province et poursuive les cours commencés par M. Hall.
Ettelaat

*** La Cour Martiale numéro 2 présidée par le colonel Hadje Vaziri a commencé samedi le procès de MM. Baghratti, Alavi, Martine, Ali Omid et Agha Bala Sabouni membres de l'ex-parti Toudéh. Leurs avocats sont MM. Parnia, Amiri, et Abbass Dadiar. Ettelaat

*** MM. Ahkavan et Naraghi, représentants de Kachan à la Chambre des députés se sont rendus, accompagnés de nombreuses personnalités, à Kachan pour préparer la cérémonie de l'inauguration de la nouvelle voie ferrée qui aboutit dans cette ville. La population de Kachan désirerait que SMI le Chah assiste personnellement à cette inauguration.
Ettelaat

*** La Cour Martiale d'Ahvaz, a rendu son jugement envers Morteza Lotfalian, Djaffar Amini et Ahmad Djafari poursuivis pour propagande en faveur de la doctrine collectiviste et activité contre la monarchie constitutionnelle. Morteza Lotfalian a été condamné à 5 ans de réclusion, Djaffar Amini, à 6 mois de prison et Ahmad Djafari a été acquitté. Le procureur général a interjeté appel contre ce jugement. Ettelaat

*** Sur proposition du ministère de l'Economie Nationale, le conseil des ministres a rendu un décret autorisant ce ministère à accorder des licences d'importation à condition que les accreditifs ouverts par les étrangers dans les banques autorisées le soient jusqu'au 24 Rho
dad 1328. Ettelaat

Iran - Presse

*** Sur requête du gouverneur du Bêloutchistan, le conseil des ministres a rendu un décret aux termes duquel 100 tonnes de blé et deux cents tonnes d'orge seront distribuées à Zabol. Keyan

*** Le ministère des Voies et Communications annonce que samedi à midi, les derniers rails ont été posés sur la nouvelle voie ferrée Tehran-Kachan. Les cérémonies d'inauguration auront lieu au début du mois de Khordad. Keyan

*** Selon une information de Londres, le chef de la section de presse du Moyen-Orient au Foreign Office avait organisé une réception au Carlton House en l'honneur des 5 journalistes iraniens qui se trouvent en Angleterre. Au cours de cette réception, les journalistes iraniens ont pris contact avec leurs camarades anglais et leurs amis iraniens. De nombreuses personnalités étaient présentes. Keyan

*** Selon nos informations, MM. Taghi Nasre et Ali Mansour ont été nommés par le conseil supérieur du plan, directeurs de l'organisation du plan septennal. MM. Dr. Sadjadi, ingénieur Zanguéné, Ahmad Hossein Adle et Dr. Mocharaff Nafficy font aussi partie du conseil de direction. Iran

*** L'Association des Lion et Soleil Rouges de l'Iran, a remis la somme de 72.209 rials au comité chargé de recueillir des dons pour les réfugiés dans le Pakistan. Iran

*** Hier après-midi, M. Malek-ol-Choara Bahar, député à la Chambre qui s'était rendu il y a une année en Suisse pour subir un traitement médical est rentré à Tehran. Iran

*** Le journal Star de New-York écrit que selon des renseignements qui lui sont parvenus, des tanks du modèle Staline, c'est-à-dire des chars plus puissants que ceux dont les gouvernements occidentaux disposent, ont été aperçus dans la direction du Moyen-Orient. Il est possible que si le Kremlin a décidé de s'emparer de l'Iran, que ces chars servent à réaliser ce projet avant que l'Iran n'ait le temps de se plaindre à l'ONU. Dad

*** Hier matin à 9 heures, la commission parlementaire de la comptabilité a étudié et approuvé en partie le budget du Parlement pour l'année 1328. Settareh

*** Il y a deux ans, le ministère de l'Education Nationale avait créé dans le Mazandéran une école normale agricole pour former les instituteurs chargés d'enseigner les principes de l'agriculture dans les écoles primaires et lycées du pays. Le programme de cette école a été approuvé par le conseil supérieur de l'Education Nationale qui a décidé d'en créer d'autres dans les différentes régions du pays. Settareh

*** La presse d'hier et d'aujourd'hui n'a pas publié les cours des changes sur le marché libre.

*** Voici les principales informations sur la situation internationale:
Chine: Mehr Iran, Iran, Sedayé Mardom, Berlin: Mehr Iran, Ettelaat, Le professeur Popo à Tehran: Keyan, Ettelaat, Grèce: Sedayé Mardom, Le Sedayé Mardom, publie ce matin, la deuxième partie de l'article traduit de la presse britannique: "La manière dont les syndicats ouvriers anglais affectent leurs revenus." L'Ettelaat et le Kouchéeh, la traduction d'un article du journal Star publié lors des incidents de frontière irano-soviétiques et déclarant notamment que "des tanks de 58 tonnes du modèle Staline se trouvent à la frontière irano-turque". L'armée iranienne pourra se défendre pendant quelques semaines devant l'assaut soviétique. L'Iran ne s'incline pas devant la guerre froide lancée par Moscou."

Iran - Presse

3

Le Settareh Gharbe, une traduction du journal turc Ulus:
 " La femme en Suède". Le journal Iran, une traduction de la revue
 " Naphé" sur les découvertes à Bissoutoun ainsi qu'une traduction de
 la presse américaine sur " l'Allemagne, le Japon et l'Union Soviétique.
 Le Settareh, une traduction de l'Economist sur le pacte de Bruxelles.

L'Assemblée Constituante

L'Assemblée Constituante a voté hier, d'une part le nouvel article 48 de la Constitution, et de l'autre l'ensemble du rapport de la commission d'études. Les délibérations ont porté sur l'article 48 (dont la traduction se trouve dans le Journal de Tehran" du 5 mai 1949) et qui prévoit le droit pour le Souverain de dissoudre la Chambre des députés et le Sénat, mais également que la raison de la dissolution figure dans le Firman Impérial, que les nouvelles élections commencent dans un délai d'un mois après la date du Firman et que la où les Chambres se réunissent dans les trois mois après cette même date. La où les nouvelles Chambres ne pourront pas être dissoutes pour la même raison que la où les précédentes.

Voici un résumé des débats à la Constituante emprunté au journal Iran de ce matin:

M. Eslami, opposition. M. Eslami souligne que le nouvel article 48 ne prévoit pas comment la commission chargée de résoudre un différend qui pourrait éclater entre le Sénat et la Chambre serait constituée car elle mentionne seulement l'existence d'une telle commission. D'autre part, le nouvel article déclare que si le différend ne peut pas être résolu, la question reste en suspens pendant 6 mois. M. Eslami demande que des précisions soient apportées sur l'aspect de cette question après ces six mois.

M. Hagir, en faveur du projet. M. Abdel-Hossein Hagir, ancien président du conseil et membre de la commission d'études prononce alors un long discours dans lequel il souligne surtout la nécessité pour le pays de progresser et de ne pas permettre que le désordre qui règne encore dans notre pays continue. Il passe ensuite aux différents systèmes de gouvernements et de Parlements dans le monde, dit quelques mots sur la stabilité gouvernementale aux Etats-Unis, et arrive aux relations entre le Parlement et le gouvernement dans les pays à régime constitutionnel comme ceux de l'Europe Occidentale. Si la Chambre veut faire tomber le gouvernement, ajoute M. Hagir, il ne faut pas que ce dernier soit désarmé devant le législatif. Le Législatif aussi doit avoir certaines responsabilités. M. Hagir cite les constitutions d'Egypte, de Suède et d'Italie qui autorisent les chefs d'Etats à dissoudre les Chambres. L'Iran, est à un carrefour et " je suis d'avis qu'en approuvant le nouvel article 48, nous aurons posé les bases du bien-être de la population. Désormais SMI le Chah pourra profiter de ses bonnes intentions pour renouveler la grandeur de l'Iran".

Après le discours de M. Hagir, l'unanimité des députés vote la fin des délibérations sur les généralités de l'article 48. Le président donne la parole aux députés qui ont proposé les amendements.

Les amendements.

Le Dr. Chafagh, propose que " le Chahinchah peut dissoudre la Chambre des Députés avec l'approbation du Sénat, et qu'il peut aussi dissoudre le Sénat".

M. Ardalan, rapporteur de la commission s'élève contre l'amendement du Dr. Chafagh en déclarant que " dans l'article qui nous intéresse nous avons voulu attribuer une plus grande importance à la Chambre qu'au Sénat. L'amendement du Dr. Chafagh, donnerait au contraire des prérogatives particulières au Sénat qui n'est pas choisi par la population. Dans l'article 48, il est prévu que si le Parlement agit contrairement aux intérêts du pays, le Chah qui est le chef de l'Etat peut le dissoudre, mais pour éviter la mise en vacance du Législatif, un Firman sur les élections doit être immédiatement rendu. A mon avis, il s'agit là d'une prescription fort sage". Le rapporteur souligne ensuite que le monde est divisé en deux groupes de gouvernements Les dictatures et les régimes parlementaires. Dans ces derniers, il faut assurer l'indépendance et l'équilibre des trois pouvoirs

Iran - Presse

et c'est au Souverain à les assurer. M. Ardalan demande à M. Chahagh de retirer son amendement, et le député de Tehran, s'incline.

M. Mohammad Ali Massoudi: M. Mohammad Ali Massoudi propose une nouvelle rédaction de l'article 48: "SMI Mohammad Réza Chah peut dissoudre la Chambre des députés et le Sénat, séparément ou tous les deux. Après Mohammad Réza Chah Pahlévi, le Souverain pourra dissoudre la Chambre qu'à la condition qu'un tiers du Sénat l'en ait autorisé auparavant."

Le Dr. Eghbal, ministre de l'Intérieur répondant à M. Massoudi, souligne en premier lieu le caractère démocratique du Chahinchah actuel et ajoute que "je suis chargé de vous dire que SMI le Chah ne veut pas qu'on lui accorde personnellement ces pouvoirs". M. Massoudi retire alors sa proposition.

M. Bozorgh Ebrahimi propose que le projet de loi au sujet duquel un différend aurait éclaté entre la Chambre des députés et le Sénat ne reste en suspens qu'un mois et non pas six mois. Cet amendement est repoussé par la Chambre.

Le Dr. Aghayan. Après plusieurs amendements de forme repoussés par la Chambre, le Dr. Aghayan propose que pour la dissolution de la Chambre, une proposition du gouvernement soit nécessaire. Il justifie sa proposition en disant que dans le cas contraire le Chah engage sa responsabilité en promulguant un firman. Il est possible qu'un jour cette question prenne de l'importance. Il souligne de nouveau ce qu'il avait dit hier à savoir qu'il existe d'une part le peuple et de l'autre le chef de l'Etat. Dans le cas particulier il faudrait que le gouvernement intervienne dans la question.

M. Ardalan, rapporteur, répond au Dr. Aghayan en déclarant que le Chah est responsable, et il fit allusion à l'article 51 de la Constitution qui prévoit que c'est le Souverain qui déclare la guerre et conclut la paix. M. Ardalan poursuit: "L'amendement de M. le Dr. Aghayan limite les pouvoirs du Chah, alors qu'il faut qu'il soit libre. SMI le Chah, n'a rien d'autre en vue que le bonheur de son peuple et de son pays, et c'est pourquoi, cet amendement est inopportun."

L'amendement du Dr. Aghayan est repoussé à l'unanimité, moins une voix, la sienne.

L'article 48 est ensuite voté par 246 voix et 2 abstentions, et la totalité du rapport par 250 voix et une abstention.

La prochaine séance est renvoyée à mardi à 16 heures 30.

La circulation fiduciaire et le plan septennal

Dans son numéro de mercredi dernier (que l'abondance des matières nous a empêchés de traduire jusqu'à maintenant), l'Attelaat a publié un article non signé d'une personnalité qui répond à un autre article du Dr. Ali Asghar Madani, sur la nécessité de diminuer la couverture de la circulation fiduciaire et l'émettre pour 2 milliards de rials de nouveaux billets de banque afin de commencer le financement du plan septennal. (nous avons résumé en son temps l'article du Dr. Madani.)

L'auteur de cet article retrace l'histoire de la couverture fiduciaire et cherche à prouver que c'est la convertibilité des billets de banque qui fait qu'ils sont acceptés comme moyen d'échange. Ce principe ne peut pas être détourné par des subterfuges. Pour que la situation financière d'un pays soit saine et permette l'édification d'un système économique, il faut que son budget soit équilibré.

Passant ensuite à l'Iran, l'auteur de l'article souligne que le gouvernement n'a jamais voulu imposer un système fiscal qui frappe les gros contribuables. Par ailleurs, il a contribué à la hausse du coût de la vie en augmentant les prix des produits monopolisés, il a emprunté à la Banque Mellie et a créé de l'inflation en Iran, ce qui a fait encore augmenter les prix.

Quant aux relations entre la circulation fiduciaire et le plan de 7 ans, l'auteur de l'article écrit: "Il faudrait savoir jusqu'à

Iran - Presse

5

quel point le plan septennal augmentera la capacité de production de notre pays. Je ne pense pas que le régiment d'experts étrangers et iraniens qui s'occupe de ce plan pourrait répondre à cette question. Il ne faut pas oublier qu'une grande partie de ce plan est affectée à des travaux non productifs, comme l'éducation nationale et l'hygiène. Une autre sera consacrée à la construction de routes, de chemins de fer et à l'achat de moyens de transport. Il ne restera donc qu'une partie qui servira à l'achat de machines de production. Pour cela, nous n'avons pas besoin de rials, puisque ces machines doivent être achetées à l'étranger. Si nous avons besoin d'argent à l'intérieur, nous devons le prendre chez nos capitalistes. En 14 ans, la circulation fiduciaire a augmenté de 8 fois, ce qui représente à peu près le rapport de la hausse des prix dans notre pays depuis cette époque. Ce n'est pas en émettant des billets de banque et en créant une nouvelle inflation que nous améliorerons la situation de notre pays, car sans réforme préalable, cette mesure serait dangereuse. D'autre part, si l'augmentation de la circulation fiduciaire n'est pas accompagnée d'une augmentation correspondante de la production, elle ne servira à rien.

L'auteur de l'article, arrive donc à la conclusion que "la solution que nous devons adopter consiste à mettre un terme à l'inflation fiduciaire, à augmenter les impôts sur les classes possédantes, à diminuer le prix de la vie et à rattrapper les billets de banque qui se trouvent entre les mains des spéculateurs. Dans les circonstances actuelles, n'importe quel plan économique ne pourrait qu'augmenter l'inflation et par voie de conséquence, la misère du peuple. L'en a proposé, par exemple, de créer immédiatement des centrales électriques dans les différentes agglomérations de notre pays afin de vendre la lumière aux habitants. A notre avis, il faut en premier lieu assurer le pain de la population, et d'autre part dans bien des pays civilisés, on utilise encore la lampe à pétrole. Il faut seméifier des initiatives de ceux qui se prétendent trop éclairés.

Le professeur Pope à Tehran

=====

L'Ettelaat et le Keyan ont publié hier des clichés montrant l'arrivée du professeur Pope et de sa suite à Tehran, ainsi que le message adressé par ce professeur à la population de l'Iran.

Le Keyan publie par ailleurs, les quelques déclarations que le professeur Pope lui a faites et selon lesquelles il est heureux de se retrouver en Iran et de faire admirer ce pays par ses compagnons. Il ajouta que les orientalistes américains "étaient décidés à faire toutes les années un voyage dans le Proche-Orient, en Iran et aux Indes." A la fin de cette interview, le Keyan souhaite la bienvenue au professeur Pope qui est venu en Iran pour renforcer les rapports culturels entre l'Iran et les Etats-Unis en faveur desquels il a déjà tellement travaillé.

Dans son éditorial de ce matin, le Dad, écrit que dès son arrivée à l'aérodrome de Tehran, le professeur Pope a manifesté son amour envers l'Iran, et les efforts qu'il a décidé de faire pour que ce pays antique soit mieux connu par les Américains.

Le Dad ajoute que le peuple iranien est un noble peuple qui a été soumis à de nombreux courants adverses et hostiles au cours de sa longue histoire. Le peuple iranien ne veut pas abandonner sa neutralité et il s'opposera à toutes les tentatives dans ce sens. Les 80% de la population de l'Iran sont dans une situation difficile mais, ils sont prêts à continuer à la supporter à condition qu'aucune atteinte ne soit portée à leur territoire, et à leur essence nationale. "Le peuple iranien s'attend à ce que les grandes puissances qui ont appauvri notre pays le pont de la victoire lui rendent justice et compensent les pertes que nous avons subies au cours du dernier conflit." Le peuple iranien ne fera jamais partie d'un bloc politique quelconque, et il poursuivra sa tâche pacifique. Il désire entretenir les meilleures relations avec le monde entier et surtout avec ses voisins et "il ne permettra jamais que les grandes puissances, pour la sauvegarde de leurs intérêts utilisent à nos dépens leur propagande pour la

Iran - Presse

6

sauvegarde de leurs seuls intérêts.

La situation intérieure

Au cours de la séance parlementaire d'hier matin, la Chambre a mis à son ordre du jour un article unique proposé par le ministre de la justice autorisant la commission des lois judiciaires à approuver les projets qui seront ensuite exécutés à titre d'essai pour être ensuite soumis de nouveau au Parlement. M. Haéri Zadeh saisit cette occasion pour critiquer dans l'organisation de la justice et souligner surtout que ce qui manque en Iran, c'est le respect de la loi, car bien des personnes se croient au-dessus de la loi.

Dans son éditorial de ce matin, le Mehr Iran, écrit que SMI le Chah a toujours manifesté sa volonté de réformer l'organisation judiciaire de notre pays. Depuis 8 ans, cette organisation n'a pas répondu à ce qu'on attendait d'elle, et elle a besoin de réformes de base. Le Mehr Iran rend hommage à la personnalité du ministre de la Justice, le Dr. Sadjadi, et à son activité de réformes. Le ministre de la Justice, poursuit le journal est décidé à épurer notre organisation judiciaire, à assurer l'indépendance de nos juges et un traitement suffisant. Lorsque ces décisions seront réalisées, un grand pas sera fait dans la réforme de notre organisation judiciaire.

***Trois journaux, le Koucheh, le Settareh, le Settareh Garbe, consacrent leurs éditoriaux de ce matin aux difficultés économiques:

Le Koucheh, sous le titre "le pain du pays", commente les déclarations faites hier par le ministre des Finances au sujet du projet de loi concernant les céréales. M. Golchayan a déclaré que les stocks du gouvernement se montent à 100.000 tonnes de céréales, mais que son devoir est de continuer à en acheter pour assurer l'approvisionnement du pays à l'avenir et pour empêcher que les propriétaires n'accaparent entièrement leurs récoltes, empêchant le gouvernement de réaliser le devoir qu'il a dans ce domaine. Un autre danger de l'accaparement des céréales par les propriétaires réside dans la contrabande qui sera ainsi encouragée. Le Koucheh lance un appel aux propriétaires pour qu'ils suivent les instructions données par SMI le Chah en faveur de la population.

Le Settareh, sous le titre "Vous menez notre pays à la banqueroute"..." souligne l'activité ordonnée dans les économies des autres pays et ajoute que "le défaut de notre pays c'est que nous n'avons déplan en rien." Notre activité désordonnée peut aboutir soit à des résultats heureux, soit désastreux, mais rien n'est prévu à l'avance.

Nos exportations et nos importations ne sont pas non plus réglementées, et le Settareh cite de nombreux exemples empruntés à l'étranger pour aboutir à la conclusion que si des mesures ne sont pas prises chez nous, même le plan de 7 ans serait irréalisable. En effet, comment "sans plan aucun, voulez-vous réaliser le plan de 7 ans et assurer le bien-être de la population. L'opinion publique s'attend à voir le paradis régner chez nous, et nous un plan économique.

Il est possible, comme dit le proverbe, que nous nous trompions tous les deux.

Le Settareh Garbe met aussi l'accent sur la situation économique et financière qui ne fait qu'empirer en Iran. Notre budget est traditionnellement déficitaire et nos importations augmentent aux dépens de nos exportations. Pour le Settareh Garbe, c'est surtout l'agriculture que l'on doit encourager.

FIN

Iran - Presse

REVUE de la PRESSE IRANIENNE

Téléphone: 78-45
(17 à 19 heures)
Avenue Arbab-Djamchid No: 12-14)

MARDI 10 Mai 1949
20 Ordibehesht 1328

Bulletin No: 104

=== Informations ===

Le professeur Albert Caquot, membre de l'Académie française qui invité par le gouvernement iranien était venu à Téhéran est reparti samedi par l'avion hollandais pour la France. Il a été salué à l'aéroport par de nombreuses personnalités. Ettelaat

*** Pendant le mois de Farvardine 1328 (21 mars-21 avril 1949-) la Caisse Coopérative de la filature de Behchahr dans le Mazandéran a remis la somme de 127.460,70 rials, aux ouvriers, pour de l'assistance médicale, assistance au mariage, prêts et encouragement. Ettelaat

*** Hier matin, la commission chargée de l'étude des réformes dans la Municipalité et de l'approvisionnement de Téhéran, s'est réunie sous la présidence du Dr. Tahri, ministre sans portefeuille. En ce qui concerne le transport de la centrale électrique achetée à l'entreprise tchécoslovaque Skoda, le ministère des Finances versera la somme de 20 millions de rials par l'intermédiaire de la Banque Mellie à la Municipalité. Cette somme a été prise sur le budget de la consommation de l'électricité de l'Administration gouvernementale pendant l'année 1328. Elle permettra le transport de cette centrale. On s'attend à ce que les ordres nécessaires soient donnés dans deux jours.

En ce qui concerne, par ailleurs, l'achat et le transport de la 4ème turbine, l'entreprise Westinghouse ayant consenti une réduction de 50.000 dollars, cette somme servira à l'achat des câbles nécessaires. Le montant en rials nécessaire au transport et à l'installation de cette turbine sera fourni par l'Administration de l'Energie électrique.

La commission a également étudié la question de l'asphaltage des avenues de Téhéran et a décidé de commencer l'asphaltage de l'avenue Nasser-Khosrow. Ettelaat

*** Avant-hier, le professeur Popo et ses collègues ont été reçus par le Dr. Siassi, recteur de l'Université, puis ont dîné dans le Palais de la Princesse Chams Pahlavi. Hier matin, ils ont visité la Banque Mellie et les joyaux de la Couronne. A déjeuner ils furent les hôtes de M. Ali Asghar Hekmat, ministre des affaires étrangères. Ettelaat

*** Demain mercredi, aura lieu l'inauguration à 10 heures, de l'Ecole des Infirmières à Achraf Pahlavi, en présence de SMI le Chah. Keyan

*** Ce matin à 8 heures 30, le prince Gholam Réza, se rendra au Guilan et y inspectera les garnisons. Keyan

*** La Cour Martiale numéro 1 a poursuivi l'étude des dossiers de Mme. Zarah Eskandari et de 5 autres membres de l'ancien parti Tudeh. Les inculpés n'ayant pas encore choisi leurs avocats, il leur a été signifié que s'ils ne le font pas jusqu'à hier soir, leurs défenseurs seront choisis d'office. Keyan

*** Le New-York Times, écrivait il y a quelques jours que les hommes d'Etat se demandent ce qu'il arriverait si l'Union Soviétique, contrairement aux traités d'amitié qui l'unit à l'Iran et à la Finlande, attaquait ces deux pays. L'Iran, la Turquie et la Finlande qui se trouvent à la frontière soviétique n'ont pas adhéré au pacte Atlantique, et c'est pourquoi, le Président Truman et M. Acheson ont déclaré que la sécurité de l'Iran, de la Turquie et de la Grèce est étroitement liée.

Iran - Presse

à celle des Etats-Unis et que ce dernier pays interpréterait une attitude contre ces trois nations comme une atteinte à son propre territoire.
Dad

*** Avant-hier à 18 heures 30, une réception fut offerte à l'Association des Journalistes en l'honneur de Sir Henry Tidy, médecin particulier du roi d'Angleterre. Dad

*** Le journal Ahhar, suspendu par le gouverneur militaire a été autorisé à paraître de nouveau. Dad

*** On mande de Chahi que les tribus Savad-Kouh du Mazandéran ont fait une démonstration sur la place de Chahi en faveur de l'érection d'une statue de SMI le Chah. Cette statue serait érigée jusqu'à la fin du mois d'Ordibehesht.

Par ailleurs, on mande de Méched, que des habitants de cette ville ont décidé d'élever une statue à SMI le Chah sur la place du 3 Esfandé. Dad

*** Selon le journal Pars de Chiraz, le ministère des Voies et Communications a demandé à SMI le Chah de se rendre en train à Kachan au début du mois de Khordad afin d'inaugurer la nouvelle ligne de chemin de fer Tehran-Kachan. Il est probable que le Souverain se fera représenter par un des princes de la Famille Impériale. Bien que le premier train arrivera en gare de Kachan à la fin d'Ordibehesht, l'exploitation régulière de cette ligne n'aura pas lieu de sitôt, car la construction des gares sur cette voie ferrée n'est pas encore terminée. Il est probable que ce sera à la fin du mois de Khordad que l'exploitation commerciale commencera. Dad

*** Le journal Pars de Chiraz, écrit que l'on s'attend à ce que le gouvernement des Etats-Unis invite six journalistes iraniens à se rendre pour au moins 3 mois aux Etats-Unis. Ce sera la section de presse du Département d'Etat qui choisira ces journalistes. Dad

*** Dès le 20 Ordibehesht 1326, les cartes de journalistes délivrées par le Département de la Propagande n'auront plus de valeur en Iran et à l'étranger. Mehr Iran

*** Du 21 au 31 farvardine, la quantité suivante de marchandises importées en Iran a été enregistrée par les Douanes: 659.510.8 kilos. Les exportations se sont montées à 208.338.9 kilos. Mohr Iran

*** Un avion transportant l'équipe de foot ball de Turin qui devait participer à un match à Milan, s'étant écrasé, l'Administration de la Culture Physique iranienne a adressé ses condoléances à l'Association italienne des Sports. Settareh

*** Radio-Londres, déclarait hier soir que lorsque M. Liaqhate Ali Khan, premier ministre du Pakistan, quitta Londres, il déclara à l'aérodrome que " je me rends à Tehran afin d'apporter au peuple iranien le salut du peuple pakistanais." Iran

*** M. Abol-Hassan Ebtehadje, gouverneur de la Banque Mellie, qui s'était rendu il y a 20 jours à Paris, reviendra dimanche à Tehran. Pendant son séjour à Paris, M. Ebtehadje s'est entretenu avec les autorités françaises de la question monétaire et de la conclusion d'un accord à ce sujet entre les deux pays. Iran

*** Hier matin, Sir John Helier le Rougetel, ambassadeur de Grande-Bretagne s'est entretenu avec M. Hekmatt, ministre des affaires étrangères. Iran

*** Ce soir à 20 heures, le prince Abdor Réza Pahlevi, président du 30^e anniversaire, prononcera un discours radiodiffusé en l'honneur du centenaire de l'activité de l'Organisation du plan. Iran

Iran - Presse

*** L'Ingénieur Sanadadjî, a été nommé attaché à la légation d'Iran à Bruxelles.

M. Abbass Dowlatchai, remplacera M. Madjdi, comme conseiller à l'ambassade d'Iran à Moscou. Iran

*** Hier après-midi, Sir William Fraser, directeur de l'AIOC, s'est entenu avec M. Hekmatt, ministre des affaires étrangères. Iran

*** Un grand de Damghan, sur la route de Méched, que M. Brans, le cyclofrançais qui se rend à Saigon, est arrivé à 16 heures avant-hier dans cette ville. Il a été reçu par la section des sports de Damghan et a poursuivi hier sa route vers Chahroud. Iran

*** Les inondations ont repris entre Khorram-Chah et Ahwaz, interrompant la circulation automobile. Iran

*** Un membre du cabinet nous a déclaré que le gouvernement espère que la nouvelle loi sur les élections pourrait être appliquée aux élections à la XVIème législature. Ces élections seraient autant que possible libres et le gouvernement n'y interviendrait pas. Par ailleurs, la nouvelle loi stipulerait que les candidats doivent présenter officiellement leur candidature dans les différentes circonscriptions. Ils devront verser à titre de garantie une somme qui ne doit être inférieure à 12.000 rials. Si le nombre de suffrages qu'ils recueillent est inférieur à celui fixé par la loi, cette somme sera acquise au gouvernement. La nouvelle loi prévoit aussi que les électeurs devront savoir lire et écrire et il serait question d'accorder le droit de vote aux femmes. Il est peu probable que les élections à la XVIème législature commencent avant le vote de ce projet. Ettehad-Mellie

*** Il est possible que les élections au Sénat se déroulent avant celles à la Chambre des Députés. Plusieurs officiers supérieurs feraient partie du Sénat, ainsi que les personnalités comme MM. Hakimi et Seyd Mohammad Sadogh Tabatabai. Ettehad Mellie.

*** Selon la tribune de Franco, le matériel de guerre américain continue à affluer en Iran. Le nombre de bateaux prévus serait de 17 qui se rendent à Abbadan et à Bander-Chahpour. Il comprendrait des tanks légers et des avions de chasse du modèle F-47. D'autre part, le gouvernement britannique remettrait à l'Iran, deux unités navales pour remplacer celles qui ont été coulées au début des hostilités. Ettehad-Mellie.

Le plan septennal

L'Etelaat et le Keyan ont publié hier soir le Firman Impérial sur la nomination du Prince Abdor Réza Pahlevi, comme président de l'Organisation du plan. Ils reproduisent la photographie du Prince. Ce matin, la plupart des journaux publient également en première page le Firman Impérial.

L'Iran, retraçant les différentes phases de la vie du Prince Abdor Réza écrit ce matin que ce fut en Suisse que le Prince commença ses études secondaires. Il conserva toujours dans son esprit les caractéristiques de la vie en Suisse, d'une part l'ordre, et de l'autre un niveau de vie élevé. C'est la raison pour laquelle il s'est toujours demandé pourquoi, le niveau de vie en Iran ne doit pas être aussi élevé qu'en Suisse. Ces préoccupations l'incitèrent à encourager la création d'un puissant mouvement économique, et c'est de là que date l'origine du plan septennal. Après deux ans en Suisse, le prince Abdor Réza revient en Iran où il poursuit ses études à l'Ecole Militaire. Il les termina en 1941. Son père, voulut qu'il les poursuivît à l'Ecole Supérieure Militaire puis survint la guerre. Le prince Abdor Réza accompagna Réza Chah Pahlevi à l'île Maurice et de là dans la ville de Johannesburg. Il conserva également le souvenir des longues conversations qu'il eut avec feu Réza-Chah Pahlevi. A la mort de l'ex-Souverain, le Prince Abdor Réza se rendit à l'Université

Iran - Presse

4

Harvard, près de Boston où il poursuivait ses études comme un simple étudiant. Il reçut son diplôme de sciences économiques et politiques avec mention "excellent" au mois de juin 1947. Il poursuivit ses études économiques en visitant les fabriques, les mines, les centres agricoles et économiques d'Amérique et d'Europe. A la fin de l'année 1947, il revint à Tehran et se consacra immédiatement à l'étude du plan de sept ans, sous l'égide de SMI le Shah.

Les collaborateurs du prince Abdor Réza sont le Dr. Taghi Nasr, directeur-administrateur, ancien fonctionnaire au ministère des Finances, et ex-sous-gouverneur à la Banque Internationale, où il représentait l'Iran. Le conseil supérieur du plan est présidé par M. Ali Mansour qui fut ministre de l'Industrie et des Mines sous le règne de Réza Shah Pahlevi et président du conseil au début de la guerre. Il occupa dernièrement les fonctions de gouverneur de l'Azerbaïdjan. Le deuxième membre est M. Abolghassem Nadjme, ministre des affaires étrangères dans le cabinet Hakimi au moment de l'affaire d'Azerbaïdjan, puis ministre des Finances dans le dernier cabinet Hakimi. Le Dr. Mochareff Nafficy, avocat conseil, fut ministre des Finances dans le cabinet Foroughi, pendant la guerre et ce fut lui qui porta le taux officiel de la livre de 80 à 128 rials. Depuis lors il s'est occupé activement du plan septennal et fut pendant longtemps directeur de l'Organisation provisoire du plan. Le Dr. Mochareff Nafficy est actuellement à l'étranger.

MM. Ahmad Hossein Adle, Dr. Djazaeri, Dr. Mochaver et Ingénieur Zanguéné, sont des spécialistes dans les questions agricoles et industrielles. M. Adle, fut plusieurs fois ministre de l'Agriculture, tandis que les trois derniers n'ont pas occupé de fonctions importantes dans l'Administration gouvernementale.

Commentaires

Le Sedayé Mardom, est le seul journal qui consacre ce matin quelques commentaires au plan septennal et à la nomination du prince Abdor Réza Pahlevi, ainsi que de ses collaborateurs. Sous le titre "le plan septennal, le Sedayé Mardom écrit que" il est heureux que cette longue attente ceux qui ont toujours encouragé les réformes chez nous ont procédé maintenant à un premier pas en avant". Il n'y a aucun doute que ce plan ne soit entièrement à l'avantage de notre pays, et il faut espérer que dans une vingtaine d'années, il ne subsistera plus en Iran de ruines ou de terrains en friches. En d'autres termes " nous pourrions profiter au maximum des avantages naturels abondants de notre pays. La terre, l'eau et même le soleil de l'Iran qui aujourd'hui n'ont pas de valeur en acquerront alors, et notre pays jouira de la prospérité.

Le Sedayé Mardom, rend ensuite hommage aux membres de la direction du plan de 7 ans en mettant l'accent sur le fait que " nous avons des directeurs avisés et honnêtes, préoccupés de l'avenir de notre pays." C'est aussi avec satisfaction que le Sedayé Mardom, accueille la nomination de spécialistes aussi avisés dans les questions financières que M. Ali Mansour et Dr. Taghi Nasr, ce qui est un gage d'un progrès rapide du plan de 7 ans. Il espère que les autres fonctionnaires de ce plan seront également, au point de vue de l'honnêteté et du travail à la hauteur de la situation, pour que sous l'égide du Shahinshah et du prince Abdor Réza, notre pays puisse être sauvé de la misère et du chômage et entrer dans la voie du bien-être.

Le Dad, fait précéder le Firman Impérial des quelques lignes suivantes: " Pour la réalisation du plan septennal, qui, dit-on est le seul moyen de sauver la population de la misère et de la faim, SMI le Shah, vu l'attention particulière qu'il porte à ces questions a nommé ..."

...

La Constituante et le Parlement

Deux journaux, le Keyan et le Dad, ont publié des éditoriaux sur l'activité de la Constituante, ainsi que sur les prochaines élections à la XVIème législature. Le Keyan retrace l'histoire des 7 dernières années pour rendre hommage à l'activité de SMI le Shah et aux efforts du Souverain pour rétablir la situation normale dans le pays.

Iran - Presse

5

De son côté, le Dad, écrit ce matin que la Constituante a répondu à l'espoir placé en elle et "que dès aujourd'hui, les gouvernements ne pourront plus, sous prétexte qu'ils sont soumis au Parlement, ne pas entreprendre des réformes. Dorénavant, les gouvernements ne pourront plus présenter des beaux programmes au Parlement, puis déclarer à l'opinion publique que la Chambre ne leur permet pas de les réaliser. Dorénavant, l'exécutif sera doté d'un pouvoir légal plus considérable que le Législatif ne pourra plus empêcher le gouvernement de prendre les décisions." Cependant, poursuit le Dad, voter une nouvelle législation ne suffit pas: "Depuis 8 ans, n'avons-nous pas vu une loi contre les accapareurs et les spéculateurs? Cela n'empêche pas le prix de la vie de monter et d'arriver à un point où la situation économique est prêt d'éclater". Dans d'autres domaines, nous avons également des lois, mais nous n'avons même pas pu appliquer notre propre Constitution."

Maintenant, une certaine tranquillité règne dans notre pays, les lois sont rapidement votées et notre Constitution est également révisée. Les gouvernements doivent sauver la population de la situation misérable dans laquelle elle se trouve, élever le niveau de vie et encourager les gens capables. Si les gouvernements conservent leur attitude passée, tous les efforts que l'on entreprend maintenant seront sans effet.

La XVIème Législature.

Le Dad écrit dans sa chronique parlementaire de ce matin qu depuis la fin de l'activité de la Constituante, les leaders parlementaires qui faisaient également partie de cette Assemblée, exercent une pression sur le gouvernement pour qu'il amende la loi sur les élections. Ces leaders désirent en premier lieu que les élections à la XVIème législature soient reportées à plus tard. D'ailleurs, malgré les instructions envoyées par le ministère de l'Intérieur à toutes les provinces, aucun conseil de surveillance des élections n'a encore été réuni.

En second lieu, les clauses du projet du gouvernement attirent l'attention des députés. Ces clauses prévoient que seuls les citoyens sachant lire et écrire pourront voter, en second lieu, que le nombre des députés sera porté de 136 à 200 et que la représentation des provinces sera augmentée, en troisième lieu, l'âge de l'électeur sera modifié. En quatrième lieu, les Chaldéens obtiendraient le droit d'avoir un député à la Chambre pour que leur représentation soit indépendante de celle des Arméniens. Cinquièmement que la convocation du conseil de surveillance qui était du ressort du gouverneur ou du préfet, appartient dorénavant au gouverneur ou au préfet mais assisté du chef de l'Administration judiciaire et du président de la Municipalité locale. On parle également du droit de vote aux femmes, mais ce n'est qu'une hypothèse. Il est probable que des propositions seront déposées dans ce sens à la Chambre.

Selon certaines rumeurs, ce nouveau projet serait bientôt approuvé par le Parlement.

En ce qui concerne l'augmentation de la durée du mandat parlementaire, qui serait portée de deux à quatre ans, on note une certaine activité dans les couloirs du Parlement. Jusqu'à présent, rien n'a été décidé dans ces différents domaines.

ooo

L'Iran et l'Etranger

=====

Le Pacte atlantique

L'Ettelaat a publié hier en première page un extrait du New-York Times sur la position de l'Iran et de la Turquie après la signature du pacte atlantique. Le New-York Times met surtout l'accent sur le fait que plusieurs pays limitrophes de l'Union Soviétique n'étant pas membres du pacte atlantique, un nouveau danger a été créé dans le monde. Ce serait la raison pour laquelle le président Truman et M. Acheson auraient fait les déclarations catégoriques sur la sécurité de l'Iran, de la Turquie et de la Grèce.

Iran - Presse

REVUE de la PRESSE IRANIENNE

Téléphone: 78-45

(17 à 19 heures)

Avenue Arbab- Djamchid No: 12-14)

MERCREDI 11 Mai 1949

21 Ordibehesht 1328

Bulletin No: 105

==== Informations =====

*** Ce matin à 10 heures que SMI le Chah inaugurera, en présence de l'impératrice Achraf Pahlévi, l'une des plus grandes écoles d'infirmières de l'Iran. Cette école est dotée de tous les derniers perfectionnements et prend rang parmi les institutions semblables aux meilleures dans le monde. Les futures infirmières seront formées selon les méthodes actuellement utilisées en Angleterre et en Amérique. Cette école se trouve sur la route de Karadje, près de l'Hôpital Pahlévi, et elle s'appellera Ecole Achraf Pahlévi. Elle dispose d'un appareil de conditionnement d'air et de chauffage central. Toutes les chambres à coucher sont du côté du soleil, et tous les aménagements nécessaires ont été prévus. Une salle de cinéma a été construite pour la projection de films médicaux. Le personnel de cette école se compose d'un directeur, d'un sous-directeur et de six institutrices qui viennent toutes d'Angleterre. Le personnel enseignant a déjà derrière lui une longue expérience en Grande-Bretagne.

La durée des cours sera de trois ans, et les élèves pourront rester une quatrième année, pour parfaire leur instruction. Ettelaat

*** Hier, le mai 1949, le président du conseil et le ministre de la Justice ont déposé sur le Bureau du Parlement un projet de loi contre les fumeries d'opium, les maisons de jeux et les débits de boissons alcooliques. Ettelaat

*** Lundi, à 17 heures 30, le professeur Bertiner, membre de l'Académie française d'Agriculture et président de l'Association des Ingénieurs agricoles français est arrivé en avion à Tehran où il a été invité par l'Université. Le professeur Bertiner habitera l'Ecole d'Agriculture de Karadje, pendant son séjour à Tehran. Ettelaat

*** Selon des dépêches de Sabzevar, de Charekorda, de Boroudjen, de Chah Réza, de Zandjan, d'Avaj, de Chassevar, de Gombadé Gabouss et de Mahalat, des pluies abondantes sont tombées dans toutes ces régions. Les prix du blé et du pain qui avaient monté dernièrement en Iran par suite de l'absence de pluies ont non seulement diminué mais sont inférieurs à ce qu'ils étaient auparavant. A Kazvine et à Zandjan, il a neigé en abondance et à Zandjan la température est descendue en dessous de zéro. Ettelaat

*** La filature de Chahi, dans le Mazandéran a produit pendant les mois d'Esfand 1327 et Farvardine 1328 (21 février à 21 avril 1949) 10.839 bobines de fil, 85.248 petites bobines de fil, 68.497 paquets de coton hydrophile, 23.905 paquets de bandes, 296 kilos de cordelettes de fil, 228.373 mètres de tissus, 82.935 mètres de tissus étroits, 11.948 mètres de tissus de seconde qualité et 330 mètres de bandes molétières. Ettelaat

*** La Chambre a approuvé hier, le mai, le projet de loi du ministère de la Justice prévoyant qu'après le vote par la commission parlementaire des lois judiciaires, ces dernières seraient appliquées à titre d'essai puis seraient de nouveau soumises à la Chambre avec les amendements que le gouvernement aura jugés nécessaires d'y introduire après avoir fait l'expérience de l'application de ces lois. Ettelaat

*** Les mutations suivantes ont été opérées au ministère des affaires étrangères: M. Mohammad Vali Mon tazem Siassi est nommé attaché à la légation d'Iran à Varsovie, M. Soltan Hossein Vakili Sanandadj, attaché à la légation d'Iran à Bruxelles, M. Mostapha Safavi, attaché à la légat

Iran - Presse

d'Iran à Bagdad, M. Houchang Safinia, consul au consulat général
d'Iran à Bagdad. Keyan

*** Selon le journal Pars de Chiraz, un rapport officieux déclare qu'une personne qui s'est enfuie d'URSS en Iran a déclaré aux autorités iraniennes que Molla Mostapha Barzani, accompagné de plusieurs partisans a effectué, au début du mois d'Ordibehesht, un voyage près de régions proches de l'Iran. Jusqu'à présent, les autorités de Tehran, n'ont pas encore reçu de rapports officiels à ce sujet de Bakou. Par ailleurs, les gardes frontières iraniennes n'ont rien signalé dans la région de la plaine de Moghan et dans les autres points d'Azerbaïdjan. Néanmoins, selon certaines rumeurs, le mois passé déjà, Molla Mostapha Barzani, accompagné de Mir Hadje et d'Ezate Bey avaient déjà fait un voyage dans les régions frontalières irano-soviétiques. Les milieux militaires sont d'avis que ces déplacements font partie de la guerre des nerfs contre l'Iran.

Dad

*** Le journal Pars de Chiraz, écrit que selon certaines rumeurs, M. Ghavam Saltaneh, viendrait à Tehran au début du mois de Khordad. Apr son arrivée, il serait reçu en audience par SMI le Chah puis se rendre directement à Lahidjan mais ne se livrerait à aucune activité politique.

Dad

*** Hier à 15 heures 30, le prince Abdor Réza Pahlevi, président de l'Organisation du plan septennal a réuni ses collaborateurs et le Président du conseil et leur a déclaré que "En ce moment dangereux, le bien-être du peuple iranien est lié à la réalisation du plan septennal. Il nous faut laisser un bon souvenir et c'est pourquoi je m'attends à ce que tous mes collaborateurs déploient la plus grande activité pour la réalisation des desirs de SMI le Chah et du plan septennal. M. Saed prit ensuite la parole et déclara que la nomination du Prince Abdor-Réza à la tête du plan septennal a été accueillie avec satisfaction par l'opinion publique. Il invita les collaborateurs du prince à faire preuve de zèle et d'activité. Iran

*** Hier, le conseil supérieur économique national s'est réuni sous la présidence du prince Abdor-Réza et a étudié son programme de travail.

Iran

*** Selon nos informations, sept nouveaux pétroliers achetés en Angleterre se dirigent vers l'Iran, et seront adjoints à la flotte des pétroliers de l'AIOC. Iran

*** Demain, jeudi, sir William Fraser, directeur de l'AIOC quittera Tehran dans son avion spécial pour Londres, accompagné de ses collaborateurs. Répondant à une question, une source officielle nous a déclaré que toutes les dissensions entre le gouvernement iranien et l'AIOC ont pris fin et qu'il est possible que l'accord intervenu soit signé dans quelques jours. MM. Saed, président du conseil et Golchaye, ministre des Finances, feront alors part à la Chambre des détails de ces conversations. Iran

*** Hier, le comité préparatoire de la Fédération asiatique des ouvriers a terminé ses travaux. Il a publié un communiqué déclarant que tous les représentants des ouvriers asiatiques avaient assisté à ses séances et que les représentants d'Iran, du Pakistan, de Birmanie, de Syrie, des Philippines, de Chine, d'Indonésie et du Siam avaient donné leur accord à la Constitution d'une Fédération ouvrière asiatique. Iran

*** Le gouvernement d'Israël ayant demandé son adhésion à l'ONU, le comité politique de cette organisation a décidé par 11 voix contre 7 et 13 abstentions de recommander à l'Assemblée Générale l'admission d'Israël. Les délégués qui ont voté contre cette admission étaient ceux de l'Iran, de l'Inde, du Pakistan et des gouvernements arabes. Iran.

3

Hier, les représentants du gouvernement et ceux de l'AIOC ont tenu séance en présence de Sir William Fraser et sous la présidence de M. Golchayan, ministre des Finances. Ils ont procédé à un échange de vues et un accord a été réalisé sur l'augmentation des prestations de la Cie. du pétrole du sud envers l'Iran. La question avait été soumise au conseil des ministres qui s'est réuni encore hier soir. Le conseil des ministres a étudié l'état des conversations et un communiqué sera publié à leur sujet. Mehr Iran

*** La Banque Industrielle et Minière a décidé d'acheter l'équipement industriel nécessaire pour construire des raffineries de sucre à Rézaleh, en Azerbaïdjan et à Fassa, dans le Pars. Après étude il fut reconnu que la région de Fassa ne convenait pas à la construction d'une raffinerie de sucre, et d'autres régions ont été prises en considération. Settareh

*** Voici les principales informations sur la situation internationale: Berlin: Mehr Iran, Dad, Keyan, Chine: Mehr Iran, Iran, Dad, Pars, Sodayé Mardom, Etats-Unis: Mehr Iran, Grèce: Pars.

Le Mehr Iran, publie une traduction de la presse britannique sur "le plan de 5 ans du parti travailliste anglais. Le Sodayé Mardom, une traduction de l'Economist sur l'activité des communistes en Europe Occidentale et en Angleterre. Le journal Iran, une traduction de la revue américaine News-Week sur Staline.

1. L'Assemblée Constituante

=====

Discours du président du conseil

Deux journaux, l'Iran, et le Dad, ont publié ce matin le texte du discours prononcé hier après-midi par M. Saed, président du conseil, à la dernière séance de l'Assemblée Constituante:

Le chef du gouvernement a remercié les députés de leur activité et a souligné les journées historiques que l'Iran a traversées lors des débats sur la révision de la Constitution. M. Saed a ajouté que "les députés sont convaincus que S.M.I le Chah ne désire que le bien-être et le bonheur du peuple iranien, ainsi que la grandeur de notre pays dont l'origine plonge dans une lointaine histoire. Le Souverain travaille jour et nuit au développement et à l'amélioration de la situation de notre pays." Les représentants des provinces pourront rentrer chez eux, poursuit M. Saed, la tête haute, et c'est un honneur pour le président du conseil que de les remercier pour leur activité. Il n'y a aucun doute que les travaux de la Constituante n'entraînent les résultats remarquables pour le pays et "que bien des grandes difficultés qui firent obstacle au cours des dernières années à nos réformes ne disparaissent maintenant".

Passant ensuite à l'article 48 de la Constitution, le président du conseil déclara que "le nouvel article 48 de la Constitution a été établi sur la base des principes existant aujourd'hui dans les grandes puissances." M. Saed exprima à la fin son espoir que le gouvernement pourra poursuivre avec fruit son activité et il lança un appel à la population, "pour qu'elle n'éprouve aucune inquiétude quant à l'avenir".

Le Président de l'Assemblée Constituante

Après M. Saed, ce fut au tour de M. Seyed Mohammad Sadegh Tabatabai à remercier ses collègues et à souligner l'importance de la tâche accomplie. Il mit surtout l'accent sur l'équilibre des trois pouvoirs de l'Etat et sur la nécessité d'accorder au Souverain les pouvoirs nécessaires à son activité. Comme M. Saed, il releva le désordre des quelques dernières années en Iran et se félicita de l'unanimité avec laquelle la Constituante avait approuvé les articles révisés. Il rappela encore une fois, la faiblesse de l'exécutif en Iran, puis déclara que l'Assemblée était close.

A 18 heures 45, les députés quittèrent la salle du ministère de la justice.

Iran - Presse

Aucun journal n'a encore commenté la fin des travaux de la Constituante,⁴

...

La nouvelle loi sur les élections

=====

Au Parlement

Hier matin, le mai, la Chambre a examiné le nouveau projet de loi électorale soumis par le gouvernement. Après que le Dr. Eghbal, ministre de l'Intérieur eut déposé ce projet, l'ingénieur Khosrow Hedayatt se prononça contre lui et, selon l'Etelaat et le Keyan, déclara ce qui suit :

L'opposition au projet

L'ingénieur Hedayatt, déclara en premier lieu qu'il aurait fallu que le gouvernement pose les bases de l'instruction de la population avant de priver de leurs droits de vote ceux qui ne savent ni lire ni écrire. Sous le règne de Réza Chah Pahlevi, des centaines de classes avaient été créées dans le pays, mais aujourd'hui on n'en voit plus de traces. Il faudrait donc instruire d'abord les gens et ensuite approuver ce projet de loi. D'autre part, ce projet de loi est contraire à notre propre législation, car il faudrait qu'en ce qui concerne les ouvriers, on vote en premier lieu la loi du travail pour que la classe ouvrière se rende compte de ses droits. L'ingénieur Khosrow Hedayatt, fit remarquer également que le vote de cette loi priverait la plus grande partie des membres des tribus de leurs droits électoraux.

Le ministre de l'Intérieur

Répondant à l'ingénieur Hedayatt, le Dr. Eghbal déclara que contrairement à ce que le député avait dit l'un des avantages de cette loi serait d'encourager indirectement l'instruction dans le pays :

Le Dr. Falsafi ayant proposé que le projet de loi soit revêtu de la clause de double urgence, sa proposition fut rejetée, puis le projet fut envoyé à la commission.

Commentaires

=====

Commentant le nouveau projet de loi du gouvernement, le Dad écrit ce matin que "l'opinion publique accueille avec satisfaction, le nouveau projet de loi qui exclut du corps électoral ceux qui ne savent ni lire ni écrire." Si cette loi, est appliquée avec honnêteté, "elle pourra être considérée comme l'un des plus grands bienfaits pour le peuple iranien, car nous savons tous comment nos élections se font et comment également nos urnes électorales sont remplies. Au cours des quelques dernières années, nous avons tous vu au début des élections les personnalités influentes et les capitalistes qui voulaient à tout prix occuper les sièges du Parlement, organiser des camions entiers d'illettrés pour les faire voter en leur faveur. Ces illettrés ne se rendaient même pas compte de ce qu'ils faisaient, et le Parlement était ainsi aux mains de personnalités qui représentaient un danger pour le pays. Nos élections étaient en réalité une véritable spéculation où les suffrages étaient l'objet de transactions."

Le Dad, s'en prend surtout à M. Ghavam Saltaneh, ancien président du conseil et il écrit : "Que Dieu maudisse Ghavam Saltaneh qui nous a laissé un si mauvais souvenir. Ce fut lui qui, sous le couvert de son parti démocrate lança sur une grande échelle l'achat et la vente des sièges parlementaires et anéantit pratiquement la Constitution. Ce fut lui, qui récompensa les ambitieux et les corrompus." Le Dad aboutit à la conclusion que "si les illettrés sont privés de leurs droits d'électeurs, les milieux influents et les capitalistes ne pourront plus imposer leur volonté à la classe intellectuelle, et c'est pourquoi nous accueillons avec satisfaction l'initiative du gouvernement."

Dans son numéro de mardi dernier, arrivé hier à Tehran, le journal Pars de Shiraz, demande que "les élections à la XVIème Législature se déroulent librement."

Iran - Presse

5

La prochaine législature représentera les véritables tendances de l'opinion publique" à condition que les élections se déroulent librement. Il faut en effet reconnaître que jusqu'à présent, les fonctionnaires du gouvernement intervenaient dans l'élection des députés et privaient la population de ses droits. C'est la raison pour laquelle la majorité des députés au Parlement ne représentait pas les tendances de la population." "Lors des élections à la XVème législature, cette intervention gouvernementale ne connut plus de bornes, et M. Ghavam imposa les députés qu'il voulut à la Chambre, pour acquiescer des partisans au Parlement".

Se référant ensuite aux élections à la XVIème législature, le Pars écrit: "Depuis un certain temps, on parle des nouveaux députés que le gouvernement désirerait voir élire, et l'on ajoute même qu'une liste de membres de la Chambre a été établie. Ces rumeurs ont provoqué un grand mécontentement dans l'opinion publique qui veut que les élections soient libres, et qui s'inquiète de la prolongation de l'état de siège dans la plupart des régions du pays.

Il faudrait que le cabinet Saad démente expressément ces rumeurs, car" la population estime que les députés actuels à la Chambre n'ont pas les qualités requises pour siéger au Parlement, et si le gouvernement intervient dans les élections, il est possible que les nouveaux députés soient encore pires. Le gouvernement se doit donc de publier sans perte de temps un communiqué sur la liberté absolue des élections.

...

L' Iran et le monde arabe

=====

L'Ettelaat a publié hier en première page les déclarations faites par M. Ali Scheili, ambassadeur d'Iran à Paris, au journal égyptien "Agypetine" et retransmises par l'Agence France Presse.

M. Scheili, répondant aux questions qui lui étaient posées déclara: "Les relations entre les gouvernements iraniens et égyptiens sont amicales." Il ajouta que "l'Iran entretient des relations amicales avec tous les pays musulmans mais" entre le gouvernement iranien et la Ligue arabe, il n'existe aucun rapport particulier".

Passant ensuite aux relations entre l'Iran et les puissances, l'ambassadeur déclara que" en raison de sa situation géographique, l'Iran a toujours été un pont pour la création de relations économiques et politiques entre l'est et l'ouest. Aujourd'hui, également, l'Iran désire poursuivre cette mission".

Répondant ensuite à une question sur la conclusion d'un pacte du Proche-Orient et sur l'adhésion de l'Iran à un tel pacte, M. Scheili déclara: "Nos relations politiques avec les autres pays reposent sur les traités internationaux, dans le cadre de la Charte des Nations-Unies, qui a prévu la conclusion d'accords entre différents pays. En conséquence, la conclusion de l'accord dont vous parlez n'ira pas à l'encontre de la Charte des Nations-Unies, d'autant plus que le traité que certains pays du Proche-Orient ont conclu, date d'avant la dernière guerre".

Le Keyan a publié hier soir, en première page la traduction d'un article du journal égyptien "El Mesri" en date du 16 avril, sur" les renforcements des relations religieuses entre l'Iran et la communauté arabe/. Cet article est dû au correspondant particulier du journal El-Mesri, le Dr. Yaya El Kachab, chargé de cours à la Faculté des Lettres de l'Université Fouad, venu il y a quelque temps en Iran. Il avait comme mission de prendre contact avec l'Université de Tehran, pour l'échange de professeurs entre les Universités Fouad et de Tehran. L'Université de Tehran, invita deux étudiants égyptiens à venir se perfectionner dans l'ancien persan, et aujourd'hui le Dr. Kachab fit inviter des étudiants iraniens au Caire. Pendant son séjour en Iran, il étudia dans différentes villes de notre pays les anciens ouvrages persans, et fit des études sur Avicenne. Le Dr. Kachab a déclaré que" après l'étude de la situation religieuse en Iran, des mesures seront prises pour le renforcement des relations religieuses entre l'Iran et les pays arabes." Pendant son séjour à Tehran, le Dr. Kachab fut l'hôte d'une réception offerte par M. Hakkatt en son honneur.

Iran - Presse

La situation intérieure

Deux journaux, le Koucheh et le Settareh, ont consacré ce matin, leurs éditoriaux à la situation intérieure et notamment à la situation économique.

Le Koucheh, sous le titre "des mesures pratiques pour la réalisation du plan septennal", écrit que SMI le Chah a rendu son firman impérial sur l'organisation du plan, et que "plusieurs facteurs garantissent l'exécution de ce plan: Le plus important, c'est la volonté de notre grand Chahinchah bien aimé de sauver le peuple iranien de la misère en appliquant le plan septennal. C'est le plus important facteur en faveur de ce plan. Le deuxième facteur, c'est la nomination du prince Abdor Réza dont les capacités et l'énergie sont bien connues, à la tête de ce plan". Le troisième facteur, ce sont les membres des conseils de direction. Le Koucheh, est certain que "la réalisation du plan septennal aura des conséquences importantes sur la vie du peuple iranien, et si notre pays ne se transformera pas en paradis après 7 ans, il est sûr que l'on ne s'affrira plus de la plaie sociale du chômage et que tout le monde obtiendra le minimum pour vivre."

*** Le Settareh demande dans son éditorial que "l'on réforme notre organisation erronée", et il écrit que la condition primordiale à de telles réformes c'est que "il existe des relations cordiales entre la population et ses dirigeants, c'est-à-dire que le gouvernement n'oublie pas que son existence est liée à celle du bonheur et de la tranquillité du peuple". Un gouvernement qui ne satisferait pas à cette condition ne pourrait pas se maintenir au pouvoir. Le gouvernement doit établir la justice sociale et notamment l'égalité de tous devant l'impôt. Il nous reste encore beaucoup à faire pour arriver à cet idéal, mais il est grand temps de corriger notre organisation.

*** Le journal Pars de Chiraz, sous le titre "un gouvernement légal n'est pas un gouvernement de désordre, mais sous prétexte de désordre il ne faut pas porter atteinte à la liberté de la population", écrivait jeudi dernier "qu'il ne faut pas confondre la liberté avec le désordre", mais non plus "l'ordre avec la dictature."

Rendant hommage au Souverain qui a poursuivi une partie de ses études dans un pays où règne la liberté, le Pars écrit que "malheureusement, les ennemis du peuple iranien ont abusé de notre liberté et de notre démocratie, et surtout l'ancien parti Toudéh qui a cherché à répandre le désordre et la révolution, et à entraîner la division de notre pays." Jusqu'à présent, donc, le peuple iranien n'a pas encore profité de la véritable liberté, mais nous estimons, poursuit le journal, qu'il est nécessaire d'attirer l'attention des autorités sur le gouvernement militaire qui existe encore dans certaines régions de notre pays.

"M. Saed, président du conseil, a donné l'engagement que l'état de siège serait levé bientôt, que l'interdiction des journaux serait abolie, et que la vraie liberté - et non pas le désordre - régnerait chez nous."

A v i s

Nous publierons dans notre prochain numéro la traduction du projet de loi comprenant 12 articles, déposé le 8 mai 1949 au Parlement par le ministre de l'Hygiène Publique sur la production, l'importation et la représentation des spécialités pharmaceutiques en Iran.

FIN

Iran - Presse

REVUE de la PRESSE IRANIENNE

Téléphone: 78-45

17 à 19 heures)

Avenue Arbab-Djamehid No: 12-14) 22- 23- 24 Ordibehesht 1328

BULLETIN No: 106

==== Informations =====

*** Avant-hier à 9 heures du matin, SMI le Chah s'est rendu dans son avion particulier à Méched où il est arrivé à 11 heures et demi. Le Souverain a effectué un pèlerinage aux Lioux Saints et a déjeuné à Méched. A 15 heures 30, SMI le Chah a quitté Méched pour atterrir à 18 heures 30 à Téhéran. Iran

*** Sir William Fraser, administrateur délégué de l'AIOC, après deux semaines de séjour à Téhéran, a quitté notre ville jeudi matin à 7 heures à bord de l'appareil qui avait été mis à sa disposition par la BOAC. Cet avion effectue le trajet Téhéran-Londres, en 14 heures. Sir William a assisté à 5 séances de délibérations sur les questions de l'AIOC, et s'est entretenu avec le président du conseil et le ministre des Finances. D'après nos informations, en ce qui concerne les requêtes du gouvernement iranien et les dissensions extérieures, des conversations se sont poursuivies entre les représentants du gouvernement et ceux de la Société, dans tous les domaines, ainsi dans le versement de 50% des bénéfices nets à l'Iran et dans la détermination du taux de la livre que la Sté. vend à l'Iran, les dissensions subsistent entre le gouvernement et la Sté. du pétrole du sud. En ce qui concerne la vente des livres, la Sté voudrait les comptoir à 230 rials, c'est-à-dire à 230 rials, alors que le gouvernement ne les achète qu'à 130 rials. Au moment de son départ à l'aérodrome de Mofid Abad, Sir William Fraser déclara aux correspondants de la presse que malheureusement, nos conversations avec le gouvernement iranien n'ont pas abouti, et je quitte Téhéran, donc sans résultat. En réalité, nos conversations avec le gouvernement iranien sont interrompues. Iran

*** C'est ce matin à 11 heures que M. Liaghate Ali Khan, premier ministre du Pakistan, accompagné de Madame, arrivera à Téhéran. Le correspondant au Caire de Radio-Paris a transmis une information selon laquelle, au moment de son départ du Caire, M. Liaghate Ali Khan, déclara qu'en se rendant à Bagdad et à Téhéran il ne poursuivait aucun but politique. Iran

*** Les conversations entre le gouvernement et les représentants de l'AIOC se poursuivent. Jeudi, M. Gass, représentant l'AIOC, s'est entretenu avec le ministre des Finances. Contrairement aux rumeurs sur la rupture de ces conversations, on déclare qu'elles n'ont pas encore pris fin qu'elles sont arrivées pourtant à leur dernier stade, et que le départ de Sir William Fraser pour Londres n'a aucune influence sur les négociations en cours. Il avait été entendu, en effet, que Sir William ne reste que deux semaines à Téhéran et la durée de son séjour avait été communiqué, aux autorités iraniennes. Sir William doit se rendre à Londres, pour assister à l'Assemblée Générale des actionnaires de l'AIOC, et l'on pense qu'il rejoindra ensuite à Téhéran.

Dans les milieux autorisés, on déclare que les conversations ont atteint maintenant leur dernier stade et que les deux parties sont en train de marchander. Il est probable que dans une dizaine de jours, le résultat définitif de ces conversations sera connu et communiqué au Parlement. Si le point de vue du gouvernement dans la sauvegarde des intérêts de l'Iran est accepté par la Chambre, un accord sera signé et remis au Parlement. Dans le cas contraire, il est possible que le gouvernement demande à la Chambre l'autorisation de recourir à l'arbitrage.

Selon nos informations, pourtant, ces négociations aboutiront à un résultat positif, car bien des sujets ont été résolus par les deux parties intéressées. L'objet de ces négociations a été communiqué aux conseillers techniques du gouvernement, et notamment à deux des plus

Iran - Presse

grands spécialistes du pétrole à Paris. Tehran-Mossavar

*** Le Prince Ali-Réza se rendra bientôt en Azerbaïdjan pour y inspecter les unités de l'armée, au nom de SMI le Chah. Le prince Ali Réza, visitera la plaine de Moghan et les tribus Chassavand qui ont été éprouvées par le mauvais temps et ont subi des dommages considérables. Tehran-Mossavar

*** La nouvelle du voyage en Iran du Régent d'Irak a provoqué un grand intérêt dans les milieux politiques de Londres. Un journal londonien a même écrit que le Régent d'Irak profitera de son séjour à Tehran, pour étudier la question des relations irano-irakiennes avec le gouvernement iranien. Ce même journal ajoute qu'au cours des années passées, à la suite de la pression soviétique sur l'Iran, les relations entre les deux voisins avaient diminué, mais que comme cette pression a décliné, elles reprendront. Tehran-Mossavar

*** Les autorités iraniennes et surtout l'armée semblent accorder une importance croissante aux ports du sud. On apprend que SMI le Chah a donné les instructions nécessaires pour que les autorités étudient les problèmes économiques et d'hygiène du sud de l'Iran, et particulièrement des ports du Golfe Persique. Nous apprenons également que l'on créera bientôt une unité de fusiliers marins qui aura pour tâche de maintenir l'ordre dans les ports du sud et de lutter contre la contrebande. L'on croit savoir également, que les deux unités navales qui doivent être livrées à l'Iran, pour compenser la perte de deux anciennes unités, coulées au début des hostilités, seront remises à notre pays jusqu'au 15 Khordad. Ces deux unités disposent de tous les perfectionnements voulus. L'une a mille cinq cents tonnes et l'autre mille tonnes. Tehran-Mossavar

*** La légation d'Arabie Séoudite communique que sur instruction du roi Ibné Séoud, les montants perçus sur les pèlerins à la Mecque sont diminués de 25 pour cent. Cette année, le droit de pèlerinage sera de 20 livres sterling, au lieu de 36,5 livres. Koyan

*** M. Houchanf Safinia, secrétaire à la légation d'Iran à Bruxelles, a été nommé vice-consul d'Iran, à New-York. Koyan

*** Le journal Ahrar qui avait été suspendu par les autorités a reparu vendredi matin. Ahrar

*** Voici les cours des changes sur le marché libre, mercredi dernier à midi: livre crédit: 188 rls/dollar libre: 54/franc suisse libre: 15.25/roupie: 14, 20c/ livre or (George) 843, livre or (Edouard) 823. Koyan

*** M. Abdol Haïd Orfani, ancien recteur de l'Université de Quita dans le Béloutchistan, a été nommé attaché de presse à l'ambassade du Pakistan à Tehran et est arrivé mercredi dans notre ville. M. Orfani, connaît bien le persan qu'il enseigna même au Pakistan. Sottareh

*** Selon nos informations, beaucoup de juifs résidant en Iran, cherchent à exporter leurs capitaux vers la Palestine où ils ont l'intention de se rendre. Ainsi, les jeunes gens juifs quitteraient notre pays, tandis que les personnes plus âgées y resteraient. Ahrar

*** C'est dimanche que se déroulera à l'Ecole Supérieure des officiers la fête annuelle de gymnastique. Ahrar

*** Dans les milieux politiques de Tehran, on déclare que l'ambassade d'Egypte observe depuis un certain temps une certaine attitude distante envers les Iraniens. On ignore les raisons de cette nouvelle attitude que rien ne semble justifier. Toutes les années, la presse publiait des articles à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du roi d'Egypte, mais cette année, il n'en fut rien.

Iran - Presse

D'autre part, on a remarqué dans les milieux politiques iraniens que l'ambassade d'Egypte n'a pas organisé de réception en l'honneur de l'anniversaire de cette naissance, alors que des réjouissances se déroulent dans toutes les autres capitales. **Tehran-Mossavar**

*** Le nombre de personnes maintenues en état d'arrestation, par le gouvernement militaire de Tehran se monte à 26. **Ettelaat**

*** C'est demain dimanche que M. Abol-Hassan Eftehadje, gouverneur de la Banque Mollie, qui s'était rendu en Suisse, pour y subir un traitement rentrera à Tehran. **Ettelaat**

*** Voici les principales informations sur la situation internationale:
La levée du blocus de Berlin: Mohr Iran, Melate Iran, Sedayé Mardon, Ettelaat, Ahrar, Chino: Mohr Iran, Indos: Mohr Iran, Yougoslavie: Ettelaat, Israël: Iran, Liaghate ali Khan: Iran, Settaren.

Le Avyan, publiait mercredi soir une traduction du Times sur l'Union Soviétique et les communistes chinois, une traduction du Life sur le pétrole en Arabie Séoudite, ainsi qu'un article de M. Zabih sur la République de l'Inde. L'Iran de ce matin, une traduction du Reader Digest sur Madame Anna Pauker, ministre des affaires étrangères de Roumanie. Le Journal Ahrar, une traduction de la presse étrangère: "Une révolution est-elle préparée en URSS. Le Tehran-Mossavar de vendredi matin, consacrait un article au prince Abdol-Réza et un autre au Dr. Taghi Nasr, administrateur délégué du plan septennal. Le même hebdomadaire publie des articles sur la situation en Bulgarie et l'histoire d'une Polonaise qui s'est enfuie l'URSS. Le Sedayé Mardon de jeudi matin, un article sur la crise dont les filatures égyptiennes sont menacées et un autre sur "les différences de point de vue dans la politique étrangère suédoise. Le Farda, un article sur "la paix est revenue" à la suite de la levée du blocus de Berlin.

Le Keyan, le texte d'une interview accordée en Irak par Zahir-Eslam, recteur de la Faculté de Théologie de Tehran au journal El-Zaman.

L' Iran et l'Union Soviétique

=====

Le Tehran-Mossavar a poursuivi, vendredi, ses informations hebdomadaires sur les relations irano-soviétiques.

Au milieu de la semaine passée, écrit cet hebdomadaire, les soldats soviétiques ont porté atteinte au territoire iranien dans la région de Minarak, en Azerbaïdjan. Plusieurs gardes-frontières iraniens ont été blessés. Les soldats iraniens résistèrent à leur agresseurs et reçurent des renforts qui leur permirent de repousser les assaillants soviétiques. Le nombre de ces derniers aurait été supérieur à cent et la fusillade fut très nourrie. Les Affaires Etrangères ont adressé une protestation à l'ambassade d'URSS à Tehran.

Par ailleurs, écrit encore le Tehran-Mossavar, les espions soviétiques en Iran sont l'objet d'une surveillance étroite et le colonel Zazouline, vice-attaché militaire soviétique en Iran et chef de l'espionnage dans notre pays, à la suite de l'arrestation d'un espion soviétique, a conseillé aux membres de son organisation de cesser pendant un certain temps toute activité positive et de rentrer dans la clandestinité.

Quant à l'avance communiste en Chine, toujours selon le Tehran-Mossavar, les milieux politiques de Tehran tournent leurs yeux vers l'Afghanistan et l'Extrême-Orient. Il suit avec attention l'évolution en Chine et en Indochine, où l'activité communiste est intense. En Afghanistan, la propagande et l'activité soviétique sont aussi importantes, et on signale des agents d'URSS parmi les tribus afghanes. Ces agents auraient choisi l'Afghanistan à la place de l'Iran.

Les dissensions entre l'URSS et l'Iran, écrit le Tehran-Mossavar, dans une autre information se poursuivent dans la question des Pêcheries. Les Affaires Etrangères ont remis une note à l'Ambassade d'URSS, lui demandant de faire respecter les clauses de l'accord iran-soviétique sur les Pêcheries. Le gouvernement iranien désire également

Iran - Presse

conformément à l'accord sur les Pêcheries, le directeur de cette entreprise soit maintenant un Iranien. Les Affaires Etrangères ont demandé que l'URSS leur réponde le plus rapidement possible.

Le plan septennal

L'Etatelaat et le Koyan ont publié mercredi soir en première page, le discours radiodiffusé du Prince Abdor -Réza Pahlévi sur le plan septennal. Le Tehran-Mossavar a consacré vendredi deux pages entières aux personnalités du prince et du Dr. Taghi Nasr, administrateur délégué. Les autres journaux, et notamment le Koyan le Melate Iran, et le Farda ont reproduit en première page la photographie du Prince Abdor Réza Pahlévi.

Dans son numéro de jeudi matin, le Dad écrit que "les Etats-Unis et la Grande-Bretagne appuient l'Iran dans la réalisation de son plan septennal de développement économique." Il écrit que le plan de 7 ans fait l'objet depuis longtemps de réactions diverses, et que ce fut M. Ghavam, "de tendance pro-américaine" qui le lança le premier il y a trois ans. Après la chute du cabinet Ghavam, le gouvernement Hakimi ne poursuivit pas les efforts de son prédécesseur, et on disait à l'époque que cette passivité était due au fait que les Américains et les Anglais, qui ont des intérêts en Iran" ne s'étaient pas complètement entendus sur la réalisation du plan septennal." Le Dad, retrace ensuite en résumé l'évolution des quelques derniers mois et aboutit à l'attentat du 15 Bahman et à la décision du gouvernement de poursuivre l'oeuvre de l'organisation du plan septennal. Le Dad ajoute : "Nous apprenons de source autorisée que le meilleur moment pour l'Irlande réaliser son plan économique est arrivé, car l'entente règne entre Anglais et Américains dans le Moyen-Orient. Les deux grandes puissances seraient prêtes à accorder l'assistance nécessaire à l'Iran, pour la réalisation du plan septennal. L'on croit savoir, par ailleurs, que des grandes sociétés américaines et britanniques ont établi les plans et se sont partagés le travail. L'une d'elles est la société anglaise Alexander Gibb qui est chargée maintenant de l'adduction d'eau de Tehran. Cette société collaborerait avec l'American Overseas Consultant qui aurait un grand rôle à jouer dans la réalisation du plan septennal. Le Foreign Office britannique soutient le plan de 7 ans, et c'est pourquoi, la situation étrangère et intérieure semble propice à la réalisation du plan septennal."

Le Melate Iran, saluait dans son éditorial de jeudi matin, l'activité manifestée par l'organisation du plan septennal et rendait hommage au choix du prince Abdor -Réza comme président honoraire du plan. Il accueille aussi avec satisfaction, les nominations de MM. Mansour et dr. Taghi Nasr, et résume son impression en écrivant que "l'activité de la semaine passée a provoqué de l'espoir dans l'opinion publique."

Les journalistes iraniens en Angleterre

Le Sedayé Mardom, et le Dad ont publié, jeudi matin, un cliché représentant les journalistes iraniens sur l'aérodrome de Londres. Le Mehr Iran, et le Dad publient les premiers articles qui sont parvenus de leur directeur et rédacteur en chef sur leurs impressions en Angleterre:

"M. Amidé Nouri, directeur du Dad, reproduit les déclarations qui ont été faites par M. Mayhew, sous-secrétaire parlementaire au Foreign Office à une réception offerte à l'honneur des journalistes iraniens. M. Mayhew osa espérer que les journalistes iraniens ne seraient pas fatigués de leur visite en Angleterre. Il souligna que les journalistes pourraient voir tout ce qu'ils voulaient puis se référant à la situation en Iran, M. Mayhew déclara que "nous nous attendons à ce que les réformes prévues dans le plan de 7 ans soient utiles à votre pays. La Sté. Alexander Gibb joue un grand rôle dans la réalisation de votre plan."

M. Faramarzi du Keyan répondit aux déclarations de M. Mayhew

Iran - Presse

5

Le Mehr Iran, a publié jeudi matin, une correspondance de son rédacteur en chef Hachemi Haéri: "Justice et Liberté. Le pays où le monde a confiance l'un envers l'autre. Une promenade dans la ville de Londres". L'auteur de l'article décrit la ville de Londres au de congé, et souligne surtout que ce qui frappe, c'est la confiance de la population envers le gouvernement et la réciproque est également vraie. L'on n'exagère pas en affirmant que la base de la vie sociale de ce peuple repose sur la confiance réciproque des uns envers les autres. "M. Haéri souligne après l'effort du contribuable britannique pour réparer les dommages de guerre, et écrit qu'en Iran, les grands propriétaires et les capitalistes échappent à l'impôt, alors que l'aristocratie britannique met son point d'honneur à le payer."

Déclarations de Zahir-ol-Eslam

=====

Le Keyan, a publié mercredi soir en première page les déclarations faites par Zahir-ol-Eslam, doyen de la Faculté de Théologie de Tehran et l'une des personnalités religieuses les plus respectées de l'Iran, au Journal El-Zaman, au cours du dernier pèlerinage qu'il fit Zahir-ol-Eslam en Irak dernièrement. Voici les principales déclarations du doyen de la Faculté de Théologie, sur la situation en Iran:

Répondant à une question, sur la dissolution du parti Toudéh Zahir-ol-Eslam a mis l'accent sur le fait que "ce parti n'avait de démocratique que son nom", et il cherchait à provoquer la révolution en Iran. Le doyen ajouta que "la dissolution du parti Toudéh représente une importante décision pour l'anéantissement du communisme en Iran, mais les résultats ne se feront sentir que lorsque d'autres mesures seront prises pour diminuer notamment le coût de la vie", et élever le niveau de vie grâce au plan septennal. Selon Zahir-ol-Eslam "je suis du côté de ceux qui affirment que l'amélioration de la situation économique et sociale est le seul moyen pour lutter contre la propagande communiste."

Quant à la situation des ouvriers en Iran, le doyen souligna les efforts du gouvernement et surtout ceux de l'institution impériale des œuvres sociales en faveur des ouvriers.

Zahir-ol-Eslam déclara ensuite que "le gouvernement iranien n'a pas profité d'une assistance américaine. L'Iran hésite à emprunter aux Etats-Unis, car il ne veut pas assumer les engagements contractés à son intérêt envers les Etats-Unis." Après avoir déclaré que l'exploitation du pétrole ira en augmentant en Iran, Zahir-ol-Eslam passa aux relations entre l'Iran et la Palestine en déclarant: "L'Iran attribue une importance particulière à la Palestine" et a déployé de grands efforts pour récolter des dons en faveur des Arabes. Il reproche aux Arabes d'avoir donné à la question palestinienne un caractère plus arabe que musulman. Il aurait fallu par ailleurs, que l'activité des pays arabes fut plus coordonnée et basée sur un plan consciencieusement étudié. Zahir-ol-Eslam espère que les Arabes sauront tirer la leçon salutaire de leurs expériences.

Abordant après la question juive, le doyen déclara: "L'Iran résistera jusqu'au bout contre les Juifs, et les Iraniens suivent avec attention la question palestinienne. Ils vous aideront autant qu'ils le pourront." A la fin de ces déclarations, Zahir-ol-Eslam déclara que le gouvernement iranien accorde l'attention nécessaire à l'exportation par les Juifs de l'or d'Iran en Palestine.

Nouveau règlement sur les devises

=====

Le Keyan a publié mercredi soir le texte du décret suivant du conseil des ministres:

"Le conseil des ministres, dans sa séance du 10 ordibehesht 1328, sur proposition numéro 6739 en date du 10 Ordibehesht 1328 du ministre des Finances et agrément du ministère de l'Economie Nationale pour compléter le décret numéro 1667 en date du 13-10-27 sur l'application de la réglementation sur les devises concernant les exportateurs, a adopté le décret suivant:

Iran - Presse

1.- Les marchandises qui avant la promulgation de ce décret auraient été exportées vers des pays dont la monnaie n'est pas acceptée en Iran pour les transactions sur les devises, ou dans ceux dont la monnaie est acceptée, et contre lesquelles l'exportateur aurait importé des marchandises en Iran et posséderait des documents positifs à ce sujet, la commission des devises peut liquider les contrats en devises des exportateurs contre les importations effectuées.

2.- A l'exception des contrats intéressant les exportations de tapis, de gomme adhésive, de boyaux, de peaux, de laine, de graines oléagineuses, de céréales (riz, blé et orge) et autres graines comestibles, les marchandises qui dans un délai de 15 jours après la date de la promulgation de ce décret auraient été exportées vers les pays dont la monnaie n'est pas acceptée pour les transactions en devises, doivent faire l'objet de la part de la commission des devises de comptes selon lequel, cette dernière liquide la situation en prélevant la différence entre le taux officiel d'achat et de vente des devises mentionnées dans ces contrats.

En ce qui concerne les contrats intéressant les exportations des 8 catégories de marchandises mentionnées dans le présent article à destination de pays dont la monnaie n'est pas acceptée pour la liquidation des transactions de devises, et à condition que ces exportations ont été faites avant la promulgation du présent décret, la commission des devises doit arrêter provisoirement la requête des exportateurs pour ces devises et leur donner un délai de 8 mois depuis la date de la promulgation du présent décret, afin qu'ils importent des marchandises de ce pays ou d'un autre pays et liquident leurs contrats.

Ceux qui aurent liquidé leurs contrats des devises conformément aux clauses des articles 1 et 2 de ce décret sont autorisés à verser aux banques autorisées la différence du taux officiel d'achat et de vente de leurs devises, au compte de la commission des devises.

3.- La commission des devises est autorisée à profiter des dispositions de l'article 2 du décret numéro 16067 en date du 13-10-27 sur la liquidation des contrats de devises sur la base des comptes des devises en douane et à diminuer le montant du certificat de vente des devises d'exportation, au taux du jour, et à liquider les contrats de devises intéressant les exportations, conclus avant le décret susmentionné, en étudiant chaque cas particulier et jusqu'à une somme qu'elle juge nécessaire.

4.- Les exportateurs peuvent liquider leurs contrats de devises avec les devises provenant d'exportations d'autres ou par le moyen d'autres devises qu'ils pourraient avoir en main, à condition que la nature des devises utilisées pour liquider leurs comptes soit la même que celle des devises de leurs contrats."

La situation intérieure

=====

Un seul journal, le Dad, a consacré jeudi son éditorial à l'anniversaire de la naissance de l'Imam Ali, en souhaitant que l'opinion se souvienne de cet anniversaire pour améliorer la situation des classes déshéritées.

Le Tehran-Mossavar se plaint de l'inactivité des dirigeants et écrit que dans ces conditions, on ne pourra pas s'attendre à une amélioration de la situation.

Le Farda de jeudi matin salue avec satisfaction la venue en Iran de la mission Pope et espère qu'elle pourra se rendre compte des sacrifices consentis par l'Iran pendant la guerre au monde démocratique.

FIN

Iran - Presse

REVUE de la PRESSE IRANIENNE

Téléphone: 78-45

17 à 19 heures

Avenue Arbat-Djamehid No: 12-14)

DIMANCHE 15 Mai 1949

25 Ordibehesht 1328

Bulletin No: 107

***** I n f o r m a t i o n s *****

Le jugement de 18 leaders de l'ancien parti Toudéh actuellement en fuite, commencera à la fin de cette semaine. L'un de ces membres, Ghazarian, s'est rendu à la Justice. Ettelaat

***Mme. Zarah Eskandari et Mme. Aktar Kianouri poursuivies pour avoir appartenu à l'ancien parti Toudéh et déployé une activité contre le régime constitutionnel ont été mises en liberté provisoire, pour cause de santé, contre remise d'une somme de 200.000 rials. Ettelaat

***Le Shah ayant ordonné, mercredi dernier, au cours de la réception qui fut organisée en l'honneur des membres de la Constituante, au Palais Impérial, au Dr. Sadjadi, de faire bénéficier les directeurs de journaux n'appartenant pas au parti Toudéh d'une amnistie, le Dr. Sadjadi, ministre de la Justice s'est entretenu avec le général Baghai, procureur général de l'armée. Le ministre de la Justice, a déposé les dossiers des journalistes afin qu'ils puissent prendre les mesures nécessaires pour l'amnistie des journalistes poursuivis après l'état du 15 Bahman. Ettelaat

*** La population de Méched s'est engagée à verser la somme de 250.000 rials pour assurer les frais d'alimentation des pauvres de la ville.
Keyan

***Hier matin, la commission parlementaire du budget s'est réunie sous la présidence de M. Seyed Ali Behbahani et en présence du Président du conseil, de ministres et de hauts fonctionnaires. L'on s'est occupé de l'approbation incessante du budget de l'année 1328 (21 mars 1949) et la remise du rapport à ce sujet au Parlement. Keyan

*** La Surêté a arrêté il y a trois jours, un dénommé Haari, âgé de 19 ans, revenu il y a quelque temps de Kerbela à Tehran, et qui se trouvait dans un café de la ville à des déclarations sur l'attentat du 15 Bahman, l'Assemblée Constituante etc. La fouille effectuée sur sa personne a permis la découverte d'un texte de la Constitution soviétique, ainsi que de notes personnelles comprenant notamment une liste de 15 noms de conseillers, experts et autres Américains résidant en Iran. Des perquisitions effectuées chez lui entraînèrent la découverte de 46 ouvrages communistes et marxistes, ainsi que de nombreux tracts et des portraits de Lénine et de Staline. Les scellés ont été apposés pour que la Surêté puisse continuer son enquête. Keyan

*** Selon des informations de Bender-Abbas, au bord du golfe Persique, secousses sismiques continuent dans la région. Avant-hier à 8 heures 30, deux secousses ont été ressenties, la première a duré 6 secondes, et la deuxième, 2 secondes. Keyan

*** La semaine passée, la presse étrangère et surtout les journaux américains et turcs ont publié des articles sur les relations irano-soviétiques, provoquant l'étonnement des milieux politiques de Tehran et des affaires étrangères. Ces milieux soulignent que le départ de M. Sadchikov, pour Moscou n'avait eu aucun caractère de protestation, mais que l'ambassadeur d'URSS s'est rendu dans la capitale soviétique en congé, laissant sa femme et sa fille à Tehran.

Par ailleurs, la nomination de M. Nader Arasteh, ancien ministre des PTT, aux fonctions d'ambassadeur d'Iran en URSS.

Iran - Presse

2

a pour but d'améliorer les relations entre les deux pays en prenant l'initiative de nouvelles mesures.

Les mêmes milieux déclarent que l'information parue dans le journal londonien Daily Graphic selon laquelle 25 divisions de l'armée soviétique seraient concentrées à la frontière iranienne, et que le commandement des forces d'URSS aurait également massé trois divisions de parachutistes et des unités de bombardiers et de chasseurs, est entièrement dénuée de fondement.

Les milieux politiques de Tehran sont, par ailleurs, d'avis que la politique actuelle de l'Union Soviétique est en contradiction avec une pression quelconque de l'URSS sur ses voisins. Pars

*** La commission du budget a approuvé, hier, les propositions suivantes du gouvernement: ministère de l'Intérieur 83,401.700 rials. Gendarmerie 560/500.000 rials. Préfecture Nationale: 494.717.000 rials. Administration des Statistiques: 6.953.000 rials. Iran

*** Selon une information de Kermanshah, l'état de siège a été aboli dans cette région depuis jeudi 16 Ordibehesht. Iran

*** Hier, le professeur Pope, et sa suite de 25 personnes se sont rendus de Chiraz à Persepolis. Iran

*** Il est possible que les journalistes amnistiés par ordre du Chahinchah soient libérés dès la fin de cette semaine. Dad

*** Le journal Sattareh écrivait hier que les experts américains chargés de l'étude du plan septennal sont mécontents de la situation Iran et insistent surtout sur la misère qui y règne. Dad

*** Voici les principales informations sur la situation internationale: Chine: Dad, Mehr Iran, Sodayé Mardom, Iran, Ettelaat,

Le Keyan, a publié hier la première partie des notes de voyage de son rédacteur en chef, M. Faramarzi, qui s'est rendu à Long avec 4 autres journalistes iraniens. La première partie de ces notes s'intitule: "De Tehran à Chypre". Le Keyan consacrait hier soir des commentaires aux événements sanglants aux frontières de Yougoslavie à la suite de l'échange de fusillade entre des gardes frontières yougoslaves et ceux de leurs voisins. Le journal Pars de Chiraz, dans le numéro du 20 Ordibehesht publie une traduction du Times sur la conférence des premiers ministres des Dominions britanniques. Le même jour consacre un article à la traduction de la presse étrangère sur "la Turquie et la défense de l'Europe Occidentale". L'Iran, publie ce matin une traduction du journal de Genève: "La rivalité des grandes puissances en Iran. Les réactionnaires l'emporteront-ils en Iran, ou l'élite intellectuelle? La situation sociale de l'Iran ressemble encore à celle du Moyen-Age." Le même journal publie une traduction de la presse américaine sur "l'Espagne dictatorial et fasciste". Le Sattareh, une traduction de Rooter sur "les communistes sont prêts à s'emparer du pouvoir en Autriche." Le même journal publie une traduction de la presse étrangère: "Des bons vêtements et de la nourriture en suffisance, voilà les mots d'ordre des communistes chinois."

L' Iran et la situation internationale

Le Dad, publie ce matin, le commentaire suivant: "sur l'Iran et la situation internationale:"

"Hier, M. Liaqhate Ali Khan, premier ministre du Pakistan a été reçu avec une particulière cordialité par le gouvernement iranien et les représentants diplomatiques étrangers dans notre ville. Par ailleurs, Tehran attend la venue de Malek Abdollah, le régent d'Irak, et selon certaines rumeurs, le premier ministre de Ceylan, ainsi que le roi Abdollah de Transjordanie viendraient également en Iran. Selon le journal anglais, World Telegram, la princesse Elisabeth accompagnée de son mari Philip Mountbatten se rendrait bientôt en navire de guerre en Australie."

Princes
Abdul
Jalal

Iran - Presse

3
" s'arrêterait quelques jours dans le Moyen-Orient et prendrait contact avec des personnalités politiques et les souverains de ces Etats/. La princesse Elisabeth resterait trois jours en Egypte et viendrait ensuite visiter l'Iran. Elle passerait après par l'Inde et le Pakistan avant de se rendre en Australie."

"L'arrivée d'hommes d'Etats orientaux et les rumeurs selon lesquelles d'autres diplomates musulmans viendraient à Tehran, attire l'attention des milieux politiques de notre ville. Certains d'entre eux sont d'avis qu'il est possible que l'on crée à Tehran, les bases d'une alliance islamique, tandis que d'autres déclarent que ce sont surtout, les milieux étrangers qui accordent une grande importance à ces voyages. C'est ainsi qu'un journal de Londres a écrit que" le régent d'Irak désirait beaucoup se rendre en Iran, et il profitera de l'occasion pour étudier les relations entre les deux pays. Il est ainsi porteur de propositions." Ce journal écrit ensuite que la reprise de relations suivies entre l'Iran et l'Irak est facilitée par la diminution de la pression soviétique sur l'Iran. Le Dad continue: " En ce qui concerne le voyage du roi Abdollah de Transjordanie, on déclare qu'il n'a aucune relation avec la création d'une ligue islamique. La raison en serait que le nouveau gouvernement syrien, l'Irak et l'Egypte se sont rapprochées et soumettent la Transjordanie à une nouvelle pression. Le Roi Abdollah désirerait augmenter son prestige et se tournerait vers l'Iran, où il demanderait des conseillers militaires et des armes pour son pays".

Le Dad, met ensuite l'accent sur les déclarations faites à la presse par le ministre turc des affaires étrangères et selon lesquelles " bien que la Turquie ne fasse partie d'aucun pacte international pour la sauvegarde de la paix, je suis sûr qu'en cas de guerre, la neutralité est impossible. Le pacte de Saad- Abad est le seul pacte logique que la Turquie ait signé et on ne peut pas déclarer que ce pacte ait un caractère agressif, car il représente seulement un pacte amical". Commentant ces déclarations, le Dad écrit que" elles soulèvent un coin du voile qui recouvre la politique des pays orientaux et asiatiques et elle prouve que le terrain est préparé pour la conclusion d'un pacte plus important." Le Dad souligne, comme la presse d'hier, la menace communiste qui se dessine en Extrême-Orient et les intrigues soviétiques en Afghanistan. Passant enfin aux relations irano-soviétiques, le journal déclare que l'on s'attend avec la nomination de M. Arasteh, comme ambassadeur d'Iran à Moscou à une amélioration des relations irano-soviétiques."

L' Iran et l'Italie

Deux journaux, le Koyan et le Dad, ont publié hier soir et aujourd'hui, les comptes-rendus des voyages que leur directeur rédacteur en chef ont effectué à Londres.

Le Dad sous le titre" la ressemblance des deux peuples iranien, et italien reproduit les notes de voyage de son directeur, de passage à Rome. M. Amidi Nouri, écrit que" la ville de Rome n'est pas sans ressemblance avec ce que l'on voit en Iran". A Rome, bien des intermédiaires se pressent pour faire des opérations de change et s'expriment dans toutes les langues possibles pour faire accepter leurs transactions. M. Amidi Nouri, relève ensuite la tranquillité de la ville de Rome dont il décrit les différents aspects.

Les déclarations de S. M. I le Chah

La presse d'hier soir et de ce matin a publié en première page les déclarations faites par SMI le Chah devant les membres de la Constituante, et les journaux les font précéder de grosses manchettes: "

" L'Ettelaat les publie sous les titres suivants: " SMI le Chah a juré qu'il maintiendrait la Constitution et qu'il l'appliquerait intégralement. " Le Souverain a prononcé un discours profond et historique devant les députés de la Constituante, du Parlement et devant les membres du gouvernement. Il a souligné que la population ne doit pas

Iran - Presse

être soumise à la tyrannie. Il faut que la justice sociale règne dans tout le pays".

Le Daï, l'Iran, le Koyan, mettent surtout l'accent dans leurs titres sur les déclarations du Souverain concernant la justice sociale et le partage équitable des richesses".

Commentant les déclarations du Chahinchah, le Sattareh écrit ce matin qu'elles font l'objet des discussions de tous les milieux politiques. Pour reprendre l'expression d'un membre de la Constituante, le Chah, veut devenir le champion des réformes dans notre pays", et il a décidé que l'Iran ne doit désormais plus être la proie des féodaux et des grands propriétaires" et qu'il doit se sortir de l'emprise de ces capitalistes" car ils sont les principaux responsables des malheurs de l'Iran. Le Souverain a invité les membres de la Constituante à redonner à l'Iran, un caractère conforme à celui qu'occupe le 20ème siècle."

SMI le Chah a mis l'accent sur la justice sociale et a déclaré que la situation actuelle ne peut pas continuer et qu'il faut mettre fin aux abus humains qui mènent notre pays à la ruine.

La deuxième partie importante des déclarations du Chahinchah concerne la justice et la tyrannie. Le Souverain a insisté sur la fin de cette situation dans notre pays.

Le Sattareh approuve les déclarations du Chahinchah, mais il ajoute: "Ne faudrait-il pas, pour réaliser les desiderata du Souverain, modifier notre organisation ancienne et erronée? Aujourd'hui, notre pays est en proie à la corruption, et il faut procéder à l'épuration de notre administration. Il faudrait que notre administration soit révisée" pour que l'on supprime les pots de vin et le vol, ou en tout cas qu'on les diminue. Le seul remède serait une modification radicale dans toute l'organisation administrative de l'Iran. Nous aurions besoin d'un véritable coup d'Etat pour mettre fin aux paperasseries inutiles de notre administration. La centralisation empêche les populations des provinces de poursuivre leur activité, et notre organisation est si entachée de vices qu'elle ne peut pas être corrigée par le seul changement de ministres ou de hauts fonctionnaires." Le seul moyen de réaliser ce que le Chah a recommandé serait de créer une nouvelle administration composée de jeunes gens actifs afin qu'ils puissent rebâtir ce qui s'écroule déjà.

Le Sodayé Mardom, consacre également son éditorial aux déclarations de SMI le Chah et souligne que la nouvelle évolution a commencé après l'attentat du 15 Bahman. Le Sodayé Mardom écrit que "comme SMI le Chah a juré fidélité envers le peuple iranien, ce dernier également doit jurer qu'il défendra son Souverain jusqu'à la dernière goutte de son sang".

Le Mehr Iran, sous le titre "une nouvelle période de bonheur pour le peuple iranien" écrit dans son article de fond d'aujourd'hui, que lorsque le Chahinchah réunit les députés de la Constituante" son véritable but était de leur montrer le chemin pour mettre fin aux malheurs de notre pays et au gouvernement dictatorial, et également de mettre un terme au désordre et à la création possible de mouvements révolutionnaires anti-nationaux chez nous." Pendant de nombreuses années, le Souverain a été le témoin de la triste situation dans laquelle notre pays s'est débattu. Il sait que le peuple iranien est fatigué de ce désordre, que sa situation est critique, et qu'il attend avec impatience des réformes qui puissent assurer sa tranquillité. Le Chahinchah a prononcé de profondes paroles pour sauver le pays des griffes de la corruption qui ont jeté leur emprise sur tous les domaines de notre vie." Les paroles du Souverain ne pourront porter leurs fruits que si la population, à son tour, lutte contre la corruption, ne s'incline plus devant la tyrannie et défend le droit et la justice. Dès maintenant, nous devons savoir que dans notre lutte contre la corruption, Dieu et le Chah sont avec nous.

Le Kouchach, écrit dans son éditorial que "comme nos lecteurs l'ont déjà remarqué, les déclarations du Souverain comprennent des points capitaux dont chacun est la garantie du développement et du bonheur de notre pays". Ces déclarations prouvent que le Chahinchah est au courant de la misère, du chômage, de la corruption de l'administration et de la tyrannie qui existe chez nous." C'est surtout sur "le minimum d'existence de la population que le Souverain a mis l'accent" et qu'il nous indique la voie que le Souverain nous indique".

Iran - Presse

5

Le Kouchech est le seul journal à écrire dans ses commentaires que le "Souverain" a mis l'accent également sur la sainte religion de l'Islam.

La situation économique

L'Ettelaat a publié hier soir le rapport économique hebdomadaire de la Banque Mellie sur la situation sur le marché de Tehran:

Au cours de la semaine passée, on a signalé aucune activité sur le marché de Tehran où au contraire, les transactions diminuent de volume.

Aucune transaction importante sur le thé. Le thé de Ceylan, se négocie de 120 à 180 rials le kilo. Le thé de Calcutta, de 120 à 200 rials le kilo.

Le sucre est à 21 rials le kilo. Le sucre en poudre américain 21 rials également.

Les transactions sur les poutrelles de fer ont été minimales et leurs prix ont diminué par rapport à la semaine passée. Le fer blanc en rouleau américain se négocie à 26 rials le kilo, le fer blanc russe, rare, à 24 rials.

Le marché du verre est calme et les prix diminuent. Le verre de deux millimètres français a baissé de 66 à 64 rials, et le verre de 2 mm: / belge de 72 à 68 rials.

En ce qui concerne le coton, on signale quelques transactions. Le coton américain se négocie de 28 à 32 rials le kilo.

Le marché du papier est calme et le papier journal en feuille se négocie à 12 rials le kilo.

Dans les tissus de fil, le marché est calme. Les indiennes américaines se négocient de 12 à 14 rials le mètre. Les Japonaises de 12 à 17 rials. Les européennes, de 17 à 20 rials. Les marchés de la laine sont aussi calmes.

Le même calme règne dans les denrées alimentaires où l'on signale une légère baisse sur les céréales: le blé se négocie de 1800 à 2000 rials les trois cents kilos, l'orge à 1250 rials, la graisse comestible, de 100 à 120 rials le kilo. Le riz a diminué de 5 à 10% par rapport à la semaine passée.

Dans les marchandises d'exportation, on signale une certaine activité. Néanmoins, les tapis ne font pas l'objet de grandes transactions. Dans les peaux, plusieurs transactions. La gomme adragante se négocie de 84 à 278 rials le kilo. Le marché des fruits secs est calme et les amandes se vendent à 31 rials le kilo.

Voici les cours des changes en tenant compte des certificats de devises: dollar 47 rials, livre 188 rials, franc d'exportation: 13,70 rials. Roupie: 14,10 rials.

Les taux d'intérêts restent fermes et atteignent sur les traites revêtus de signatures de premier rang 24% et de 28 à 32% sur les traites avec signature de deuxième rang.

*** Le Settareh publie ce matin une étude de M. Mostapha Homayoun, sur les réformes économiques et financières à entreprendre dans le pays. M. Homayoun souligne surtout que "la Banque Mellie n'est plus suffisante pour répondre aux besoins de la population, et en général notre système bancaire a besoin d'une réforme complète." Il rend hommage, néanmoins, à l'activité de la Banque Mellie mais souligne que la réalisation des plans de réformes économiques exige la création de nouveaux instituts bancaires. Les banques en Iran doivent être dorénavant étroitement liées à la situation économique et cela exige la formation d'un nouveau personnel bancaire.

Analysant la situation des différentes banques en Iran, l'auteur de l'article écrit: "La Banque Industrielle et Minière, ainsi que la Banque agricole ne sont pas des véritables banques et ne servent pas, comme cela se devrait, au développement économique de notre pays."

La réglementation des devises est également insuffisante, et la classification des marchandises bénéficiant de devises étrangères donne lieu à des critiques, en raison souvent de son caractère provisoire.

Iran - Presse

6

Le marché financier en Iran est soumis à des réglementations qui sont à son détriment, et il faudrait aujourd'hui élargir les crédits au commerce afin de sauver bien des commerçants de la faillite. La Banque Mellie encourage les importations par la baisse des taux des devises étrangères, créant ainsi un large mouvement vers l'importation qui n'est pas à notre avantage.

A la fin de cet article, l'auteur souligne que la Banque Mellie n'est pas capable de surveiller le marché des devises, et qu'elle devrait se confiner à son rôle d'institut d'émission et de Banque centrale.

D i v e r s

Le Kargaran Iran, organe des syndicats ouvriers ASKI lance ce matin dans son éditorial "un cri d'alarme au gouvernement Saed", et il écrit: "Le gouvernement sait que les fabricants d'Ispahan ne versent plus les salaires aux ouvriers. Certaines fabriques d'Ispahan n'ont pas payé de salaires depuis trois mois. D'autre part, aucune décision n'a encore été prise par la commission d'enquête des fabriques d'Ispahan et par le conseil supérieur économique pour remédier à cette situation. Les ouvriers restent donc sans salaire. Les fabricants d'Ispahan après avoir accumulé les bénéfices considérables dépassant 500%, sont en train de s'évader de leurs responsabilités et cherchent, grâce à la pression que les ouvriers exercent, obtenir une assistance du gouvernement... Le gouvernement est impuissant devant cette situation dont le résultat est que les ouvriers sont condamnés à la faim et au dénuement. La continuation de cette situation est inacceptable. Les syndicats ne peuvent pas rester les témoins impassibles de l'attitude de quelques fabricants qui recueillent les bénéfices devant plusieurs milliers d'ouvriers affamés.

" Nous lançons un cri d'alarme et nous déclarons que si jusqu'au samedi 7 Khordad, cette attitude n'a pas changé et si les salaires ne sont pas perçus par les ouvriers, les syndicats d'Ispahan autoriseront les ouvriers à prendre eux-mêmes les dispositions nécessaires pour la perception des salaires qui leur sont dus".

*** Le Koucheh, annonce aujourd'hui, que le gouvernement soumettra bientôt au Parlement un projet de loi pour l'augmentation des traitements du président du conseil et des membres du gouvernement. Selon ce projet, le traitement du premier ministre sera de 40.000 rials par mois (le triple du traitement actuel). Les traitements des ministres seront de 25.000 rials, le double des traitements actuels.

Les spécialités pharmaceutiques

Le ministre de l'Hygiène publique a déposé le 18 ordibehocht 1328, le projet de loi suivant sur les spécialités pharmaceutiques (Kayan du 20 Ordibehocht)

" Vu la nécessité de déterminer les spécialités pharmaceutiques qui sont utiles et de procéder à leur contrôle aussi bien en ce qui concerne la production intérieure étrangère, nous soumettons le projet de loi suivant en 12 articles:

Article premier: Les spécialités pharmaceutiques sont celles qui sont composées d'un produit seulement ou qui sont le résultat d'un mélange de produits pharmaceutiques. Elles doivent être produites par des personnes qualifiées et être revêtues d'un nom et d'une formule spéciale ainsi que d'une marque de fabrique enregistrée en Iran.

(à suivre)

FIN

Téléphone: 78-45

17 à 19 heures)

Avenue Arbab-Djamchid No: 12-14)

LUNDI, 16 Mai 1949

26 Ordibehesht 1328

Bulletin No: 108

==== I n f o r m a t i o n s =====

ooo

Avant-hier, la commission du budget s'est réunie de 10 à 16 heures au Parlement en présence des membres du gouvernement. Elle a approuvé les budgets du ministère de la Cour, du Parlement, la Présidence du conseil, du Sénat, des ministères du travail, de la guerre de l'Intérieur, de la Préfecture, des Statistiques, de l'Hygiène Publique, des Affaires Etrangères, de la Justice, des PTT, de l'Education Nationale, de l'Agriculture, de l'Economie Nationale, des Voies et Communications, de l'Institut Pasteur, des constructions du chemin de fer, de l'Office de l'Aviation Civile et des ports. Elle poursuivra à sa prochaine séance son étude des autres points du budget du pays. Ettelaat

*** M. Abol-Hassan Ebtehadje, gouverneur de la Banque Mollie qui s'était rendu dernièrement en France pour y subir un traitement médical est rentré à Tehran hier à 14 heures 30. Ettelaat

*** La mission du professeur Pope est arrivée d'Ispahan à Chiraz en avion. Elle s'est rendue ensuite à Persépolis. Le professeur Pope, indisposé, a dû rester à Ispahan puis il se rendra à Chiraz. Ettelaat)

*** La Cour Martiale Numéro I s'est réunie pour étudier les dossiers de Mme Raziéh Ebrahim Zadeh, ingénieur Razzavi, Mir Ramazani et Ali Chenassai membres de l'ancien parti Toudoh. La défense a soulevé l'incompétence de la Cour.

Les avocats des personnes condamnées pour avoir participé à l'attentat contre SMI le Chah, le 15 Bahman, ont soumis leur conclusion à la Cour d'Appel qui les examinera au cours de cette semaine. Ettelaat

*** A l'occasion du 136ème anniversaire de l'indépendance de l'Argentine, une réception a été organisée par le ministre d'Argentine et Mme, le 4 Khordad. Ettelaat

*** Du 11 au 31 farvardine, 77 tonnes de thé, 7690 tonnes de sucre, 903 tonnes de tissus, 294 tonnes de papier, 480 tonnes de châssis d'automobiles, 90 tonnes d'automobiles, 7 kilos d'or, 118 tonnes de produits chimiques et pharmaceutiques et 3577 tonnes de produits divers ont été importés en Iran.

Par ailleurs, pendant la même période, 132 tonnes de tapis à destination des Etats-Unis, de Belgique, du Liban, du Canada, de Syrie et du Pakistan, 255 tonnes de riz à destination d'Arabie Séoudite, 88 tonnes de gomme adragante, 5 tonnes de boyaux, 20 tonnes de peaux de mouton, et 4757 tonnes de produits divers ont été exportés de l'Iran.

Ettelaat

*** M. Sardar Fiz Mohammad Khan, membre de la Famille Royale d'Afghanistan et ambassadeur d'Afghanistan à Londres, a quitté Caboul au début de la semaine passée en voiture pour Méched d'où il se rendra en avion vers Tehran. Il est chargé de s'entretenir, de la part du gouvernement afghan, de la question de l'Hirmande, avec le gouvernement iranien. M. Sardar Fiz Mohammad Khan est une des personnalités marquées d'Afghanistan et ce fut lui qui vint à Tehran lors de la signature du Pacte de Saad-Abad. Keyan

Téléphone: 78-45

17 à 19 heures)

Avenue Arbab-Djamchid No: 12-14)

LUNDI, 16 Mai 1949

26 Ordibehesht 1328

Bulletin No: 108

==== I n f o r m a t i o n s =====

ooo

Avant-hier, la commission du budget s'est réunie de 10 à 16 heures au Parlement en présence des membres du gouvernement. Elle a approuvé les budgets du ministère de la Cour, du Parlement, la Présidence du conseil, du Sénat, des ministères du travail, de la guerre de l'Intérieur, de la Préfecture, des Statistiques, de l'Hygiène Publique, des Affaires Etrangères, de la Justice, des PTT, de l'Education Nationale, de l'Agriculture, de l'Economie Nationale, des Voies et Communications, de l'Institut Pasteur, des constructions du chemin de fer, de l'Office de l'Aviation Civile et des ports. Elle poursuivra à sa prochaine séance son étude des autres points du budget du pays. Ettelaat

***M. Ab-ol-Hassan Ebtehadjo, gouverneur de la Banque Mellio qui s'était rendu dernièrement en France pour y subir un traitement médical est rentré à Tehran hier à 14 heures 30. Ettelaat

***La mission du professeur Pope est arrivée d'Ispahan à Chiraz en avion. Elle s'est rendue ensuite à Persépolis. Le professeur Pope, indisposé, a dû rester à Ispahan puis il se rendra à Chiraz. Ettelaat)

*** La Cour Martiale Numéro I s'est réunie pour étudier les dossiers de Mme Raziéh Ebrahim Zadeh, ingénieur Razzavi, Mir Ramazani et Ali Chenassai membres de l'ancien parti Toudah. La défense a soulevé l'incompétence de la Cour.

Les avocats des personnes condamnées pour avoir participé à l'attentat contre SMI le Chah, le 15 Bahman, ont soumis leur conclusion à la Cour d'Appel qui les examinera au cours de cette semaine. Ettelaat

*** A l'occasion du 136ème anniversaire de l'indépendance de l'Argentine, une réception a été organisée par le ministre d'Argentine et Mme, le 4 Khordad. Ettelaat

*** Du 11 au 31 farvardine, 77 tonnes de thé, 7690 tonnes de sucre, 903 tonnes de tissus, 294 tonnes de papier, 480 tonnes de châssis d'automobiles, 90 tonnes d'automobiles, 7 kilos d'or, 118 tonnes de produits chimiques et pharmaceutiques et 3577 tonnes de produits divers ont été importés en Iran.

Par ailleurs, pendant la même période, 132 tonnes de tapis à destination des Etats-Unis, de Belgique, du Liban, du Canada, de Syrie et du Pakistan, 255 tonnes de riz à destination d'Arabie Séoudite, 88 tonnes de gomme adragante, 5 tonnes de boyaux, 20 tonnes de peaux de mouton, et 4757 tonnes de produits divers ont été exportés de l'Iran.

Ettelaat

***M. Sardar Fiz Mohammad Khan, membre de la Famille Royale d'Afghanistan et ambassadeur d'Afghanistan à Londres, a quitté Caboul au début de la semaine passée en voiture pour Méched d'où il se rendra en avion vers Tehran. Il est chargé de s'entretenir, de la part du gouvernement afghan, de la question de l'Hirmande, avec le gouvernement iranien. M. Sardar Fiz Mohammad Khan est une des personnalités marquées d'Afghanistan et ce fut lui qui vint à Tehran lors de la signature du Pacte de Saad-Abad. Keyan

Iran - Presse

2

M. Khan Malek Sassani, a été nommé directeur technique des Affaires Etrangères.

M. Mohsen Vaffi a été nommé consul d'Iran à Trébizonde. Koyan

***C'est aujourd'hui lundi à 15 heures que M. van Zeeland, ancien président du conseil belge, sénateur en Belgique, invité par le gouvernement iranien à procéder à une étude sur la situation économique et financière du pays, arrivera à Tehran à bord de l'avion d'Air-France. Koyan

***M. Sepohri, sous-directeur du Département de la Propagande, est rentré de Tabriz où il a réorganisé la Radio et la Propagande. Iran

*** D'après nos informations, les colonels Ardalan, Kouross et Sadri qui s'étaient rendus en Angleterre pour prendre possession de trois unités navales, sont arrivés la semaine passée à Londres. On croit que dans un délai d'un mois, ces trois unités viendront en Iran.

Iran

***Selon nos informations, un avion français se dirigeant vers Dehly a disparu entre Paris et Tehran. Cet appareil transportait plusieurs importantes personnalités politiques, dont une se rendait à Tehran. Hier, toutes les stations aéronautiques ont été alertées, mais on n'a pas encore pu retrouver l'appareil. Dad

*** La misère continue à être grande à Méched et le gouverneur a visité personnellement les abattoirs de la ville où l'on signalait que des pauvres gens achetaient le sang des bêtes tués. Dad

*** Radio-Tehran, communique hier que M. Liaghato Ali Khan, quittera vendredi Tehran pour le Pakistan. Dad

*** Selon le journal Melate Iran, un ingénieur étranger qui se trouve en Iran, depuis de nombreuses années, aurait découvert la présence d'uranium dans notre sous-sol. Dad

*** Samedi dernier, les 13 membres de l'ancien parti Toudéh, condamnés par la Cour Martiale ont été transférés à la prison de Gasr, tandis que leur cas fera l'objet d'un examen à la Cour d'appel. Pars

*** La semaine passée, le ministère de la guerre a décidé de mettre à la retraite 23 colonels. Parmi eux se trouvent des officiers qui n'ont pas suivi les cours de l'Ecole de guerre et qui ne sont pas au courant du maniement des armes modernes. Ces 23 colonels appartiennent à l'inspection de l'armée et parmi eux se trouvent ceux qui faisaient partie des Cours Martiales qui ont condamné dernièrement les membres de l'ancien parti Toudéh. En vertu de la loi sur la mise à retraite, ces colonels continueront à percevoir leur solde. Parmi eux se trouvent les colonels Djahanbeglou, chef du bureau de l'Inspection d'armée, Biniaz, Keyri et Sodouri. Cette mesure permettra à l'état-major de profiter davantage de jeunes officiers instruits. Pars

*** Selon des informations de Paris, M. Ghavam Saltaneh, ancien président du conseil, ne rentrera pas sitôt à Tehran. Pars

*** Voici les principales informations sur la situation internationale: Chine: Iran, Etelaat, Mehr Iran, Sedayé Mardom, Conférence de Paris, Etelaat, Etats-Unis; Mehr Iran,

Le Sedayé Mardom, publie un article sur "la place d'Israël dans le concert des nations. La situation angoissante des réfugiés de Palestine".

Le même journal publie une traduction de l'Economist sur "le renforcement des relations anglo-égyptiennes. Le Koucheh, une information sur la réunion prochaine des présidents des conseils des ministres irakien, libanais et égyptien au Caire. L'hébdomadaire Tarraghi, un article sur le roi des Belges en exil.

Iran - Presse

3

Le Keyan, le Dad et le Mehr Iran, des articles des journalistes iraniens actuellement en Angleterre. L'Iran, la traduction d'un article du New-York Times sur "les secrets de la conférence de Yalta. Le Settareh, un article Reuter sur la situation en Italie. Le Golostan de Chiraz, une série d'articles sur "la sécurité sociale en Angleterre en 1948.

...

Liaghate Ali Khan à Tehran

=====

Tous les journaux, d'hier soir et de ce matin ont publié les informations sur la visite de M. Liaghate Ali-Khan, premier ministre du Pakistan à Tehran. L'Ettelaat a reproduit hier soir en première page et à la place de son éditorial un cliché représentant MM. Liaghate Ali Khan et Saad, et sous lequel il souhaite la bienvenue au premier ministre pakistanais.

Ce matin, le Dad, sous le titre "d'importantes conversations politiques en Iran écrit: "Il y a trois semaines déjà que nous avons annoncé l'arrivée en Iran du premier ministre pakistanais ainsi que de personnalités politiques afghanes. Notre gouvernement avait observé le mutisme le plus complet à ce sujet, et ce fut hier seulement que notre ministre des affaires étrangères annonça la prochaine arrivée à Tehran de personnalités afghanes.

"Dès lors il n'y a plus aucun doute que le voyage du premier ministre pakistanais, du régent d'Irak et de personnalités afghanes (il serait question du président du conseil ou du ministre des affaires étrangères) ne soit de première importance.

"Ce fut, en été 1938 que les représentants des gouvernements turc, irakien, afghan et iranien se réunirent à Tehran pour conclure le pacte de Saad-Abad. Il nous est encore difficile d'affirmer catégoriquement que la réunion dans notre ville de représentants diplomatiques étrangers vise à la conclusion d'un nouveau pacte politique. En effet, un accord international suppose un certain objectif, et on ignore encore. Quoi qu'il en soit il est également possible que des conversations poursuivent des buts économiques, mais l'en ne peut pas nier que l'Afghanistan, le Pakistan et l'Iran se trouvent dans une position géographique telle que si des événements devaient se passer dans le monde, leur répercussion serait à peu près les mêmes dans les trois pays. "Par ailleurs, on ne peut nier non plus que la situation en 1938 et en 1949 ne soit pas la même et que d'importants changements ne soient opérés. Nous espérons que tous les gouvernements musulmans, comme le Pakistan, l'Irak, l'Iran, l'Afghanistan, la Turquie, etc créent entre eux des relations amicales pour encourager leur bonheur et leur bien-être, mais ils ne doivent pas donner des prétextes aux autres, et dans ce domaine personne ne peut objecter que des pays musulmans désirent renforcer leurs relations économiques et culturelles."

Le Settareh sous le titre "l'Orient et la situation internationale", consacre son éditorial de ce matin à la visite de M. Liaghate Ali Khan à Tehran. Il souligne l'amélioration de la situation internationale et notamment l'importance de la conférence de Paris sur l'avenir de l'Allemagne. Il est encore trop tôt, ajoute le Settareh, pour se prononcer sur cette évolution, mais les petites puissances doivent la suivre avec attention pour la protection de leurs droits.

Les peuples d'Orient, ont toujours été les victimes de la colonisation étrangère et "il va de soi que plus ces peuples seront faibles, plus les requêtes des autres seront grandes. Les peuples d'Orient, peuvent trouver une voie de salut, mais la seule qui se présente à eux est de créer une unité et une union fraternelle afin qu'ils puissent jouer un rôle dans la politique internationale." En Orient, poursuit le Settareh, une importante évolution est apparue depuis la fin de la guerre: l'Inde et le Pakistan se sont formés et leur indépendance a été saluée avec satisfaction par l'opinion iranienne. L'Iran et le Pakistan, par leur communauté de religion doivent entretenir les meilleures relations et "leurs rapports doivent être si étroits et si fraternels que ces deux peuples puissent représenter la base d'un mouvement en Orient.

Iran - Presse

4

Ce mouvement doit rapprocher les peuples du Proche et du Moyen-Orient, afin qu'ils encouragent le règne de la justice et de la paix.

Le Keyan, a publié également hier soir un article saluant l'arrivée en Iran de Liaghate Ali Khan et soulignant les rapports religieux historiques et raciaux entre les deux peuples. Il rend hommage à la maturité politique du Pakistan et salue la mémoire de Mohammad Ali Djenah. Après avoir retracé la vie de Liaghate Ali Khan, le Keyan écrit: " Nous sommes sûrs qu'en ce moment, le monde de l'Islam a besoin plus que jamais d'unités, l'opinion iranienne accueille avec satisfaction ces visites qui augmentent l'amitié entre les deux peuples."

L' Iran et le bloc soviétique

=====

Le journal Pars de Chiraz écrivait ce qui suit dans son numéro de jeudi dernier: " Samedi 18 Ordibehesht, Radio-Moscou, contrairement à l'attitude qu'elle avait adoptée depuis un mois et qui consistait à ne pas faire allusion à la presse iranienne, a repris ses attaques contre les journaux Ettelaat, Tehran-Mossavar et Keyan. Sur un ton violent, Radio-Moscou a qualifié ces journaux de " réactionnaires". Le 18 Ordibehesht, (5 Mai) était la journée des journaux soviétiques et de Radio-Moscou. Radio-Moscou a condamné " les feuilletons réactionnaires comme le Tehran-Mossavar qui cherche à troubler les relations irano-soviétiques, comme le Keyan qui n'est pas en retard sur le Tehran-Mossavar, comme le Dad et l'Ettelaat qui publient les informations provocatrices". Les milieux étrangers de Tehran, sont d'avis que si la propagande soviétique attaque tellement la presse iranienne, c'est que cette dernière a su, par ses articles, neutraliser les déclarations des radios soviétiques. A Tehran, on déclare que tant que les autorités soviétiques n'auront pas adopté envers le gouvernement iranien une autre attitude, la presse locale poursuivra sa lutte contre la propagande soviétique".

*** Le même journal sous le titre " l'épuration des représentations diplomatiques iraniennes dans les pays du bloc soviétique", écrit que " les milieux étrangers à Tehran sont d'avis que nos affaires étrangères prendront bientôt des mesures énergiques pour l'épuration de nos représentations diplomatiques en URSS, en Yougoslavie, en Pologne, en Roumanie, en Bulgarie, en Tchécoslovaquie et en Hongrie. Ces mesures consistent dans le rappel de nombreux fonctionnaires iraniens à l'étranger, et notamment de ceux qui auront manifesté des tendances trop marquées vers la gauche, ou qui auront abusé de leurs fonctions. La première ambassade affectée par cette épuration sera celle de Moscou. On signale par ailleurs, le prochain rappel de fonctionnaires iraniens dans nos consulats du Caucase, qui ont fait l'objet de plaintes des autorités soviétiques. Le gouvernement iranien veut envoyer en URSS et dans les pays du bloc soviétique des fonctionnaires capables pour qu'ils puissent réaliser parfaitement leurs missions.

Les biens iraniens en Allemagne

=====

Le Dad, écrit aujourd'hui que " selon une source autorisée" les conversations entre l'Iran et les autorités britanniques et américaines sur l'envoi dans notre pays des marchandises achetées avant la guerre à l'Allemagne, a été en fait décidé. Ces marchandises représentent un grand capital industriel pour l'Iran, car leur valeur est de plusieurs millions de livres. L'Iran les avait déjà payés sous le règne de Reza -Chah Pahlavi, et aujourd'hui, la situation industrielle en Europe et en Amérique est telle que l'on ne peut pas acheter des équipements industriels. Les livraisons de marchandises semblables à celles que nous avons en Allemagne, prendrait des années, si nous les commandions en Angleterre ou en Amérique.

Les autorités anglaises et américaines avaient soulevé de nombreuses difficultés en raison de l'occupation de l'Allemagne, et elles déclaraient que lorsque le gouvernement allemand sera constitué, il verserait à l'Iran le montant des dommages de guerre.

Iran - Presse

5

Notre gouvernement insista par l'intermédiaire de nos ambassadeurs à Washington et à Londres en soulignant surtout que ces biens appartiennent au gouvernement iranien et n'ont aucune relation avec la situation de l'Allemagne. Ces conversations ont pris fin par l'autorisation des Anglais et des Américains de transporter ce matériel en Iran. Il y a deux ou trois jours, notre ambassadeur à Londres a fait part du succès de sa mission aux Affaires Etrangères, provoquant les déclarations de M. Hekmat à la conférence de presse d'hier.

On apprend également que les conversations économiques entre les représentants de l'Iran et ceux de l'Allemagne Occidentale ont abouti au paraphe d'un accord sur les transactions commerciales et sur le mode de paiement entre les deux pays. Cet accord prévoit l'exportation pour 16 millions de dollars de produits iraniens en Allemagne, et l'importation pour une valeur égale de marchandises allemandes. Le Dad espère que le volume des transactions commerciales irano-allemandes atteindra celui de 1939 qui était de 450 millions de rials d'exportations iraniennes vers l'Allemagne et de 370 millions de rials d'importations de produits allemands.

La situation intérieure

La cherté de la vie

Dans son numéro de dimanche dernier, le journal Golestan de Chiraz, a consacré un éditorial au fait que "la cherté de la vie condamne la population à l'ansantissement." Le journal souligne les plaintes qui s'élèvent de toutes parts en province, et notamment dans le Fars sur la hausse constante du prix de la vie: les trois kilos de riz se vendent à Chiraz 60 rials; les trois kilos de graisse comestible, 260 rials, un coiffeur se fait payer 20 rials le cirque de bottes, 6 rials. La population se trouve dans une situation critique et elle se demande ce qu'elle fera à l'avenir. Le chef de famille doit consacrer tout son temps à trouver du pain et des vieux vêtements américains pour sa femme et ses enfants. Cette situation ne peut plus durer et "il faut que le gouvernement encourage la production pour que la population puisse se procurer ce dont elle a besoin et se sauver de la situation critique dans laquelle elle se trouve."

La loi sur les élections

L'hebdomadaire Taraghi commente ce matin le projet de loi du gouvernement sur la modification de la législation sur les élections. A son avis, "cette nouvelle loi n'a aucune valeur" car le peuple iranien "a toujours été aux prises aux décisions de dirigeants incapables qui lui ont administré des médicaments inutiles et même nuisibles". Aujourd'hui, pour guérir un malade si gravement atteint, on ne pense qu'à modifier notre législation. Si la chose était si simple, nous n'en serions pas où nous sommes aujourd'hui: "S'il suffisait de tels procédés, de menaces d'emprisonnement et de réclusion pour mettre un terme à la corruption dans l'administration, ce serait trop facile." Le Taraghi rappelle les déclarations faites par l'ancien président du conseil Mostofi Mamalek pour aboutir à la conclusion que "la nouvelle loi sur les élections ne modifiera pas la situation actuelle, car nous avons besoin de réformes de fond et non pas de forme".

Ce projet a provoqué, écrit le Mehr Iran, dans son éditorial de ce matin, bien des commentaires dans les couloirs de la Chambre: Il va de soi que les députés qui ont été élus grâce à l'achat de voix ne peuvent pas défendre un tel projet qui donnera désormais les suffrages aux citoyens lettrés. SMI le Chah a bien compris la situation et ses vues réformatrices sont appuyées par un autre groupe de députés.

Un troisième groupe est d'avis qu'il faudrait que les élections à la XVIème législature se déroulent comme par le passé, et que pendant ce temps le gouvernement crée des classes d'écoles dans les différentes régions du pays.

Iran - Presse

6

Quant au Mehr Iran, il approuve le nouveau projet de loi mais propose certaines modifications de détail.

Les déclarations de SMI le Chah

Deux journaux, le Keyan et l'Iran, ont consacré leurs éditoriaux aux déclarations de SMI le Chah devant les membres de la Constituante:

Le Keyan souligne surtout que "ce n'est pas la première fois que notre jeune Chahنشاه démocrate manifeste son désir de procéder à des réformes essentielles dans notre pays pour instaurer chez nous les vrais principes de la démocratie et de la justice sociale ainsi que pour assurer le minimum de vie à la population." Un des résultats les plus importants de l'activité du Souverain, poursuit le Keyan "c'est qu'elle a créé une atmosphère d'espérance dans notre pays". Les Iraniens se rendent compte que la situation passée ne peut plus continuer et qu'il faut encourager la création d'un mouvement pour sauver notre pays. L'on sent dans l'opinion publique un nouvel esprit et les gens se rendent compte qu'une nouvelle ère a commencé pour nous."

Le journal Iran, sous le titre "la lutte contre la corruption", rend également hommage au discours de SMI le Chah et, se référant à la révision de l'article 48 de la Constitution, il écrit que "désormais, la Chambre et le Sénat ne pourront plus, même s'ils le veulent, jouer le rôle de dictateur et imposer leur volonté au gouvernement." Néanmoins, poursuit le journal, "le point le plus important que SMI le Chah en tant que grand sociologue, a souligné, c'est la lutte contre la corruption", car la corruption menace toute notre administration. Sans sa suppression, on ne pourra rien entreprendre dans le domaine des réformes.

Les spécialités pharmaceutiques

(Voir notre bulletin numéro 107 du 15 Mai 1949)

Article 2.- L'importation de spécialités pharmaceutiques ou leur productions dans le pays sont soumises aux conditions suivantes:

A.- L'importation de spécialités pharmaceutiques dépend de l'approbation du dossier qui sera établi par l'importateur, par la commission de contrôle des spécialités pharmaceutiques qui sera créée au ministère de l'Hygiène.

B.- L'importateur, au jugement de la commission de contrôle doit avoir des qualifications techniques suffisantes dans le domaine des spécialités pharmaceutiques.

C.- Le vendeur doit avoir la profession de pharmacien et obtenir une autorisation de vente.

Article 3 - Ceux qui ont le droit de produire des spécialités pharmaceutiques dans le pays sont:

a)- le producteur qui a terminé ses cours à la Faculté de pharmacologie en Iran ou à l'étranger et qui a obtenu l'autorisation d'exercer sa profession dans le pays.

b)- il doit attendre un délai d'au moins trois ans, après la fin de ses études.

REMARQUE.- Si le producteur a fait son service militaire dans les pharmacies de l'armée, le temps qu'il aura passé sera compté dans ces trois ans.

Article 4.- C'est la commission de contrôle des produits pharmaceutiques qui se prononcera sur les capacités des importateurs ainsi que sur les dossiers d'importation et sur la production à l'intérieur des spécialités pharmaceutiques. Elle déterminera également les cas d'emploi de cette spécialité. (à suivre)

FIN

Iran - Presse

REVUE de la PRESSE IRANIENNE

Téléphone: 78-45

MARDI, 17 Mai 1949

17 à 19 heures-

27 Ordibehesht 1328

Avenue Arbab-Djamchid:No:12-14-

===== Informations =====

*** Au cours de la séance de dimanche dernier, le ministre des Finances a déposé sur le Bureau de la Chambre un projet de loi pour l'engagement de 7 étrangers au Monopole des Tabacs. Le projet de loi déclare dans son préambule que le monopole des Tabacs, depuis sa fondation, engagea des experts pour la culture du tabac. C'est ainsi qu'il eut à son service 52 experts grecs qui enseignèrent aux Iraniens la manière de planter le tabac dans notre pays. Peu à peu, le nombre de ces experts diminua et en 1946 il n'y en eut plus que 25, au service du gouvernement. En 1947, 20 et en 1948, 14 et au début de cette année, 7 experts grecs seulement restent au service du Monopole des Tabacs. Le ministère des Finances espère pouvoir se priver bientôt de ces experts étrangers. Pour le moment, il dépose un projet de loi pour la prolongation de leurs contrats pendant l'année 1328 (21 mars 1949- 21 mars 1950). Les traitements de ces experts sont respectivement 42 livres 10 shillings et 6.000 rials, 14 livres, 10 shillings et 3.000 rials, 11 livres 10 shillings et 3700 rials, 11 livres 10 shillings et 2700 rials, 11 livres 10 shillings et 2200 rials, 4500 rials. Ces traitements sont comptés par mois. Les frais de déplacements de ces experts leur sont versés, et chacun d'eux a droit à un mois de vacances. L'article 5 du projet de loi prévoit expressément l'interdiction pour ces experts de se mêler de questions politiques. Keyan

*** Le prince Gholam -Réza est arrivé à Bander-Pahlevi où il a visité toutes les installations militaires. Keyan

*** Voici les cours des changes sur le marché libre, hier à midi: livre crédit: 188 rials, dollar libre: 54. franc suisse libre: 15. Roupie: 13.75. Livre or(George) 830. Livre or(Edouard) 810. Keyan

*** Vu l'abondante récolte d'orge dans le Kouzistan, les prix de ce produit ont diminué sur le marché libre et atteignent maintenant 1600 rials les trois cents kilos. L'Administration des céréales a décidé de stocker 200.000 tonnes de céréales et de profiter ainsi des abondantes récoltes de cette année. Ettelaat

*** M. Mohammad Salim Razzi, ministre d'Irak en Iran, chargé d'une nouvelle mission, quittera dans un ou deux jours Tehran pour Bagdad. Ettelaat

*** La Cour Martiale numéro 2 présidée par le colonel Hadsje Vaziri a commencé l'étude des dossiers des 18 chefs de l'ex-parti Toudah: Dr. Kechavarz, Dr. Radmanesh, Osman Tabari, Abdol-Samad Kambakch, Ali Amir- Kizzi, Iradje Eskandari, Réza Rousta, Dr. Mohammad Bahrami, Dr. Foroutane, Gholam-Ali Babazadeh, Ingénieur Mohammad Chariffi, Ardashes Ovanessian, Mme. Mariam Firouz, Youssef Djamrani, Petr Chamoun, Ingénieur Charmini, Amanollah Charitchi qui seront tous jugés par contumace. Par contre Ghazar Simonian qui s'est rendu à la justice se trouve sur le banc des inculpés. Ettelaat

*** L'Administration de l'adduction d'eau de Tehran, conformément au dernier décret du conseil des ministres concernant les limites de la ville de Tehran et la vente des terrains urbains, a établi un plan pour l'achat des terrains dont elle aura besoin pour l'adduction d'eau et notamment pour la construction de réservoirs d'eau en différents points du nord de la ville.

La surface totale de terrain nécessaire à la construction de ces réservoirs atteint 300.000 mètres. Par ailleurs, des grands dépôts seront construits dans le sud de la ville pour le dépôt des tuyauteries. Ettelaat

Iran - Presse

2

M. Seyed Ali Zahir, ambassadeur de l'Inde qui s'était rendu dans le sud est rentré à Tehran. Ettelaat

*** M. Chivteharan Sangué, attaché militaire à l'ambassade de l'Inde est arrivé dernièrement à Tehran. Ettelaat

*** Hier matin, la princesse Chams Pahlavi a téléphoné de Rome à Tehran pour faire part de ses nouvelles. Iran

*** D'après nos informations, le régent d'Irak, Amir Abdolלה, arrivera dans une quinzaine de jours à Tehran où il résidera au palais impérial. Iran

*** M. van Zeeland, ancien premier ministre de Belgique qui devait arriver aujourd'hui à Tehran, ne viendra que dans quelques jours. Iran

*** SMI le Chah ayant eu son attention particulièrement attirée par les réformes et le développement dans le Kurdistan, une commission s'est réunie au ministère de l'Intérieur et a pris des décisions sur le développement de l'agriculture et de l'Administration dans le Kurdistan. Iran

*** M. Salim Razzi, ministre d'Irak en Iran, se rend seulement pour quelques semaines en congé dans son pays. Iran

*** Selon des experts, de l'uranium se trouverait non loin de la gare de Khoum. Ces experts en auraient aperçu des traces dans les carrières de pierre. Ettihad Mellié

*** Les journalistes qui bénéficieront de l'amnistie ordonnée par SMI le Chah seront MM. Hadjazzi, Becharatt, Nowbakt, Farhangue Rimon et Valanedjate. On croit savoir que MM. Sadra et Behrouz seront aussi amnistiés. Ettihad Mellié

*** Voici les principales informations sur la situation internationale : Chine: Mehr Iran, Iran, Sedayé Mardom, Indes: Iran, Pacte du Pacifique: Keyan,

Le Keyan, publiait hier soir une traduction de la revue américaine Time: "Comment les dirigeants soviétiques ont obligé un savant russe à se rétracter". Le journal Iran, la traduction des déclarations de Glubb Pacha sur le communisme et sur le fait que "le Moyen-Orient attire l'attention directe de la Grande-Bretagne". Le même journal publie une traduction du New-York Times sur la conférence de Yalta. L'Iran et le Mehr Iran, des déclarations de Mme Dreyé la femme de l'ancien ministre des Etats-Unis en Iran. Le Sedayé Mardom, une traduction du Daily Telegraph: "Le Kominform et les communistes chinois".

Le Sepsehr, un article du Dr. Bennett F. Avery, conseiller au ministère de l'Hygiène publique sur "la lutte contre la malaria en Iran. Le Dad, un commentaire sur "les violentes protestations des Arabes de Tripolitaine contre la cession de cette colonie à l'Italie." Le Keyan, le Dad et le Mehr Iran, consacrent leurs éditoriaux aux relations de voyage des journalistes iraniens en Angleterre.

Le pétrole du sud

Hier soir, l'Ettelaat a publié un éditorial demandant des salissements au gouvernement sur les conversations concernant le pétrole du sud. Le même journal, ainsi que le Kouchech de ce matin, publie en première page l'information suivante du Times de Londres: "Les conversations entre le gouvernement de l'Iran et la Sté. du pétrole du sud ont recommencé lors de l'arrivée à Tehran de Sir William Fraser, directeur de l'AIOC. Au cours du mois précédent, et lors du retour des représentants de la Sté. du pétrole du sud à Londres, une crise éclata dans les conversations entre les représentants de la Sté. et le gouvernement iranien. Cette crise eut pourtant un effet positif sur les revendications du gouver-

Iran - Presse

3
nement iranien sur l'augmentation de sa part de bénéfice et de son droit de concession. Le gouvernement iranien est en train d'établir son plan septennal de développement économique, ce qui le contraint à obtenir par n'importe quel moyen les sommes dont il a besoin. C'est la raison pour laquelle le gouvernement iranien présente des requêtes à la Sté. du pétrole pour l'augmentation des prestations qui lui sont versées.

" Pour le moment, les plus grands efforts sont déployés par les partis intéressés afin que les conversations aboutissent à un résultat positif. En effet, les deux parties se rendent compte des graves conséquences de l'échec de ces conversations pour la Sté du pétrole qui se trouve aujourd'hui soumise à une grave concurrence. D'autre part, il ne faut pas oublier que le gouvernement iranien retire de son droit de concession et des prestations qui lui sont versées des sommes supérieures à ses autres revenus nationaux. Les prestations de la Sté du pétrole représentent aussi une source abondante de devises étrangères. Si ces conversations n'aboutissent pas, cet échec créerait des dommages énormes, mais les observateurs espèrent que les négociations se termineront dans quelques jours par un résultat favorable."

ooo

Liaghate Ali Khan à Tehran

=====

Les journaux Iran et Sedayé Mardom ont publié ce matin, à la fin de leurs éditoriaux, les déclarations faites hier après midi par Liaghate Ali Khan, premier ministre du Pakistan, à une conférence de presse qui se déroula à l'ambassade du Pakistan. Voici les principales déclarations du premier ministre pakistanais.

Les deux peuples iranien et pakistanais ont des relations, surtout religieuses, qui datent de très longtemps, ou plus exactement de la pénétration de l'Islam en l'Inde. L'invitation du gouvernement iranien à mon égard nous a encore rapprochés. Nous n'oublions pas les secours du gouvernement et du peuple de l'Iran lorsque le Pakistan se trouvait dans les conditions les plus difficiles.

Liaghate Ali Khan, rendit ensuite hommage à la personnalité du Chahinchah et souligna que le peuple pakistanais remercia la providence lorsque le Chahinchah échappa à l'attentat dirigé contre lui.

Le premier ministre pakistanais, se référant ensuite aux conversations qu'il a eues à Tehran déclara: " J'ai pu constater notre identité de point de vue sur tous les problèmes importants qui confrontent le monde aujourd'hui". Après avoir souligné les difficultés de ce pays et notamment le problème des sept millions de réfugiés, Liaghate Ali Khan déclara que le Pakistan, contrairement à ce qu'on avait prédit continue à vivre et à prospérer.

Se référant de nouveau à l'Iran, le premier ministre souligna l'effort constructif de l'ex-Souverain et du Chahinchah actuel. Il déclara ensuite que le Pakistan est un Etat qui se base sur l'enseignement de l'Islam et du Sunnate. La doctrine de l'Islam répandue dans le monde il y a 14 siècles continue à être vivante, et ce n'est pas rétrograder que de l'appliquer, mais au contraire c'est poursuivre la voie du progrès. Liaghate Ali Khan ajouta: " Une nation ne peut pas vivre sur la base du matérialisme, car elle a besoin de facteurs spirituels pour trouver en eux sa raison d'exister. Les enseignements du Koran sont les plus importants dans le monde et la sauvegarde des peuples dépend de cette grande religion." A la fin de ces déclarations, Liaghate Ali Khan déclara que " je ne me sens pas du tout étranger en Iran, tant notre fraternité est étroite."

Tehran, centre diplomatique.

Comme le Dad, hier, le journal Ettehad Melli de ce matin, consacre quelques commentaires au voyage de Liaghate Ali Khan à Tehran, nous citons quelques autres personnalités attendues dans la capitale: Le premier ministre du Pakistan a été l'objet d'une réception triomphale et son programme à Tehran est très chargé. M. Hakmatt, ministre des affaires étrangères, avait déclaré la veille que le voyage du premier ministre du Pakistan, à la suite d'une invitation du gouvernement iranien, n'avait aucun caractère politique. Approuvé pour Release 2002/01/04 : CIA-RDP83-00415R003100070004-5

Iran - Presse

4

lents moyens de raffermir les relations entre les pays. On nous annonce par ailleurs l'arrivée prochaine du régent d'Irak en Iran, et peut-être du premier ministre de Ceylan et même du roi de Transjordanie." D'Afghanistan, un haut fonctionnaire vient à Tehran, montrant que de ce côté là aussi des conversations auront lieu. Le journal Ettehad Mellie ajoute que "ce qui est digne d'attirer l'attention, c'est que le premier ministre du Pakistan a été reçu à l'aérodrome par les représentants des gouvernements musulmans et asiatiques, alors qu'à l'exception de l'ambassadeur de Grande-Bretagne, aucun autre représentant européen ne se trouvait à l'aérodrome."

L'Ettehad Mellie reprend ensuite l'information du journal anglais World Telegram sur un voyage de la Princesse Elisabeth d'Angleterre dans le Moyen Orient, avant de se rendre en Australie, et il arrive à la conclusion que "l'Iran a repris une importance de premier plan dans le monde". Pour l'Ettehad Mellie, "il s'agit surtout de la mobilisation du monde contre le danger communiste", dont le facteur le plus important a été la conclusion du pacte atlantique. On parle de nouveau de créer des alliances autour de l'Union Soviétique et "dans le Moyen-Orient, aucun pays n'a autant de frontières communes avec l'URSS que l'Iran, et c'est pourquoi, notre pays a une telle importance politique et géographique."

Si nous prenons en considération, les attaques de la radio et de la presse soviétique, nous avons le droit de nous dire que l'Iran doit chercher la voie de son salut en cas de danger éventuel et de déployer tous ses efforts, dès maintenant, dans ce sens.

"Pour le moment, le premier ministre du Pakistan, le gouvernement musulman ami et voisin, se trouve à Tehran, et nous espérons, comme l'a déclaré M. Hekmat, que ces voyages renforceront les relations des gouvernements du Moyen-Orient et des peuples de l'Islam."

Au Parlement

=====

La nouvelle loi électorale

Le Dad, résume ce matin dans sa chronique parlementaire les délibérations qui se sont déroulées hier à la commission de l'Intérieur de la Chambre sur la nouvelle loi électorale:

"La nouvelle loi électorale attire l'attention de l'opinion publique et surtout des députés dont la réélection dépendra de son application. C'est la raison pour laquelle on signale une grande activité à la Chambre et de nombreux commentaires à son sujet."

"Hier, une commission consultative s'est réunie sous la présidence de M. Malek Madani et en présence du ministre de l'Intérieur. Elle groupait 24 députés faisant partie des différentes commissions parlementaires. Le nouveau projet donna lieu à de nombreuses discussions, et l'on peut déjà distinguer trois tendances: d'une part l'opposition au nouveau projet groupant notamment MM. Nabavi, Yamin Esfandiari et Foulad var. Une deuxième tendance favorable au projet et groupant MM. Améri, Amin-el-Todjar et d'autres députés. Enfin, une troisième tendance qui soutient certains articles du projet et qui en attaque d'autres. Dans cette troisième tendance, on déclare surtout, que le Parlement n'a pas le droit de priver les citoyens illettrés de la Faculté d'exercer leurs prérogatives en matière d'élection. En effet, l'article 2 de la Constitution déclare expressément que les députés à la Chambre sont élus par toutes les classes de la population. Dans ces conditions, on ne peut pas priver les deux tiers de la population de leurs droits de vote. M. Gobadian n'hésita même pas à affirmer que ce projet est dangereux et pourrait se révéler nuisible au pays et au Chah."

"Néanmoins, les partisans du projet attribuent l'état actuel de l'Iran au fait que des députés achètent les suffrages pour se faire élire au Parlement. Ils ajoutent que l'évolution actuelle ne permet plus que quelqu'un qui ignore la situation puisse voter. Plusieurs députés tout en approuvant le principe du vote aux seuls citoyens lettrés, ont proposé de diminuer l'âge du citoyen actif de 20 à 18 ans, en déclarant que les jeunes gens de 18 ans qui profitent de tous leurs droits sociaux devraient aussi pouvoir être électeurs."

Iran - Presse

5

" Un autre problème qui a attiré l'attention de la commission a été celui de l'âge maximum des députés. Tous les députés se sont opposés à la liberté dans ce domaine en déclarant qu'il ne faut pas permettre à des centonaires à siéger à la Chambre, car la conséquence en sera que les travaux du Parlement en souffriront. Le mieux c'est de laisser l'âge de 70 ans prévu dans la loi électorale.

" La commission a aussi examiné la question du droit de vote des femmes et M. Arab Cheybani a lu à ce sujet une lettre adressée par Mme Tarbiatt. Plusieurs députés étaient pour et d'autres contre le droit des femmes.

" En ce qui concerne le dépôt d'une certaine somme par les candidats, plusieurs députés ont proposé qu'ils soient effectués à la Banque Mellie, et que les candidats aient le droit, comme c'est le cas aujourd'hui de contrôler le dépouillement du scrutin. Toutes les propositions seront soumises à la commission de l'Intérieur qui prendra des décisions et les soumettra à la Chambre".

Commentaires

Le Sottareh, sous le titre " la première fissure dans le féodalisme " approuve ce matin dans son éditorial la nouvelle loi électorale et écrit que " les milieux influents cherchant à faire retarder l'application de cette loi et à sauvegarder leurs privilèges moyens. Le projet de loi représente une base importante de la classe intellectuelle en faveur de réformes, et elle il montrera que l'ère des réformes a passé de la parole à l'action. " Le Sottareh attaque avec violence les grands propriétaires féodaux et les capitalistes qui veulent " faire voter leurs paysans et leurs ouvriers comme des moutons. " Ce sont ces grands propriétaires " qui possèdent des terres aux étendues que la Suisse et qui ne font rien pour améliorer le niveau des habitants qui y vivent. L'Iran ne se trouve plus maintenant à l'époque de l'ancienne Rome, et le Sottareh demande la 15ème législature d'approuver le plus rapidement possible le nouveau projet. Le gouvernement doit encourager cette évolution et priver la classe privilégiée de tous les avantages qu'elle a pu acquérir. C'est la raison pour laquelle, le Sottareh approuve l'initiative de SMI le Chah et écrit que " dans le monde entier, les bases féodales sont attaquées et aujourd'hui, dans les pays les plus arriérés, elle tremble. " Dans notre pays également, le salut de notre patrie exige l'anéantissement du bastion féodal. C'est le seul remède à nos maux sociaux, et plus le temps passe, plus ce féodalisme crée du danger pour notre peuple et notre pays. Il se pourra un jour qu'il sera impossible par le seul mot de réformes de prévenir un puissant courant".

Le règlement intérieur de la Chambre

Au cours de sa séance de dimanche dernier, la Chambre a approuvé à titre d'expérience, le nouveau règlement intérieur, et hier soir, l'Etelaat en soulignait les principaux points: dorénavant, les députés devront siéger un quart d'heure après l'heure fixée par le Président, autrement la séance sera suspendue et une amende équivalente à un jour de traitement sera perçue sur les députés, dont les noms seront proclamés à la séance suivante. Aumoment du vote, l'absence d'un député entraîne une amende d'un demi jour de traitement et son nom sera aussi publié. Les séances ne devront pas être inférieures à trois heures. C'est à partir d'aujourd'hui mardi que ce nouveau règlement devra être appliqué, et l'article 80 du statut intérieur prévoit aussi que le programme des délibérations de la Chambre doit être fixé 15 jours à l'avance et distribué au plus tard 24 heures avant les délibérations.

De son côté, le Dad, se demande si le nouveau règlement sera appliqué aujourd'hui, mais il souligne que les projets de loi ont été approuvés dans les différentes commissions et doivent être soumis au Parlement. Ce serait le projet sur l'impôt direct qui aurait la priorité ce matin. On se demande par ailleurs, si le président de la Chambre suspendra la séance si, conformément au nouveau règlement, le nombre requis de députés n'est pas présent à la Chambre un quart

Iran - Presse

6

d'heure après l'heure fixée. ...

La situation intérieure

Le plan septennal

Le Kouchech consacre ce matin son éditorial "à la réalisation du plan septennal" et il écrit que le conseil supérieur du plan s'est réuni pour la première fois sous la présidence du prince Abdor-Réza. Le journal ajoute: "Selon nos informations, le plan septennal entrera bientôt dans sa phase de réalisation, et c'est pourquoi de grandes espérances sont nées dans les différentes classes sociales de la population qui espère que grâce à ce plan, elles pourront améliorer leur situation économique." L'Iran est peut être le seul pays du monde qui n'a pas porté remède à sa situation économique après la guerre, et dont les prix ont augmenté d'une manière considérable. En effet, "la situation empire de jour en jour, tandis que le chômage ne fait que croître. Dès la fin de la guerre, le chômage est apparu chez nous et bien des ouvriers n'ont pas de quoi apporter un morceau de pain à la maison. Ce n'est donc pas sans raison, que dans ce marasme général, la population ait accueilli avec tant d'espoir le message de notre grand Chahinchah bien-aimé sur l'amélioration du niveau de vie dans notre pays, et le minimum d'existence de tous."

"Pour le Kouchech, le plan septennal est dans de très bonnes mains, et le journal rend hommage au prince Abdor-Réza ainsi qu'au Dr. Taghi Nasr, administrateur délégué du plan."

Après les déclarations de SMI le Chah

Le journal Ettehad Mellie commente encore ce matin les déclarations de SMI le Chah devant les membres de la Constituante, et il souligne surtout que le Souverain a déclaré que "la population ne doit pas s'incliner devant la tyrannie et refuser de donner des pots de vin si on lui en demande. Pour l'Ettehad Mellie, les paroles du Chah seront entendues par la population, puis il cite intégralement le discours du Souverain."

Les spécialités pharmaceutiques

"(Voir nos bulletins numéro 107 et 108)"-

Article 5: - Le droit de profiter comme d'un monopole des spécialités pharmaceutiques produites dans le pays sera de trente ans pour le producteur depuis l'approbation du dossier de sa spécialité, mais ce droit est lié aux conditions requises pour profiter de ces spécialités. Après trente ans, la spécialité pharmaceutique tombe dans le domaine public.

Remarque - Les spécialités pharmaceutiques pourront être acquises par héritage à condition que l'héritier requiert les conditions exigées par la loi. Il appartiendra à la commission prévue à l'article 4 de certifier les qualités de l'héritier.

Article 6- Tous les détenteurs de spécialités pharmaceutiques importées de l'étranger ou produits dans le pays, ainsi que les producteurs de ces spécialités pharmaceutiques doivent, dans un délai de 6 mois, après la publication d'un avis par le ministère de l'hygiène, remettre les dossiers de leurs produits à la commission prévue à l'article 4. A l'expiration de ce délai, la production et la vente des produits pharmaceutiques seront interdites, et celles qui seront quand même mises en vente, confisquées. (à suivre)

Avis

Nous publierons l'étude du Dr. Avery sur la malaria en Iran qui a commencé à paraître aujourd'hui dans le journal Sepahr, lorsqu'elle sera terminée.